



Communauté de communes  
du Grand Autunois-Morvan

# Plan de Paysage du Grand Autunois Morvan



## PHASE 1 : DIAGNOSTIC





**Étude commanditée par :**

Communauté de communes du Grand Autunois - Morvan (CCGAM)



**Étude réalisée par :**

Agence Folléa-Gautier, paysagistes DPLG - urbanistes (mandataire)

100 avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge

tel 01 47 35 71 33, fax : 01 47 35 61 16

mail : [agence@follea-gautier.com](mailto:agence@follea-gautier.com)

site : [www.follea-gautier.com](http://www.follea-gautier.com)

**Etude suivie par :**

Elu référent CCGAM : Jean-Claude NOUALLET, Vice-Président

Référent technique CCGAM : Francky SABOT

**Comité technique composé de :**

Philippe BREUILLY – DREAL Bourgogne Franche-Comté

Caroline RALLO – DDT de Saône et Loire

Marie THOMAS – Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté

Olivier THIEBAUT – Parc Naturel Régional du Morvan

Emmanuelle LIMARE – CAUE de Saône et Loire

Arnaud GERME – Agence d'Urbanisme Sud-Bourgogne

Alain DECHAUME – Office National des Forêts

Hervé LOUIS – CRPF

Sophie MOBILLON – Chambre d'agriculture

Vincent GUICHARD – EPCC Bibracte

François COUROUBLE – Conseil de Développement du Grand Autunois-Morvan

Lucienne HAESE – Conseil de Développement du Grand Autunois-Morvan

Luc QUILLON – CC du Grand Autunois-Morvan

Emmanuel LAFAY – CC du Grand Autunois-Morvan



# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

- Le Plan de paysage, un projet pour la qualité de vie de l'Autunois - Morvan*
- Un projet pour le paysage*
- Un projet partagé*
- Méthodologie du Plan de Paysage*

6  
6  
7  
7  
9

## 1. L'ORGANISATION DES PAYSAGES

11

### 1.1 LES FONDEMENTS GÉOGRAPHIQUES DES PAYSAGES

13

- A. Entre massif du Morvan et plaine de la Saône*
- B. Un territoire situé dans le bassin versant de la Loire*
- C. Un dialogue entre forêts morvandelles et prairies bocagères*
- D. Un territoire clairement hiérarchisé, gravitant autour d'Autun et dans l'aire d'influence de Dijon*

13  
15  
16  
18

### 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGE

20

- A. Une organisation des paysages s'appuyant sur des critères morphologiques et humains*
- B. Caractéristiques des unités de paysage : points forts et points faibles*

20  
23

## 2. LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS : UN PAYSAGE D'UNE RARE ÉLÉGANCE

39

### 2.1 LA RONDEUR VIVE DES RELIEFS

41

- A. Profondeur et ampleur des vues*
- B. Balcons et basculements*
- C. Des vues dominantes depuis les sommets*
- D. Le Mont Beuvray, emblème du pays par son ampleur géographique, historique, culturelle et patrimoniale*

42  
43  
44  
45

### 2.2 L'OMNIPRÉSENCE D'ARBRES ÉPANOUIS EN PLEIN CHAMP, SUR LES LIMITES DE PARCELLES, EN BORD DE ROUTE ET DANS L'ESPACE URBAIN

46

- A. Des arbres isolés qui magnifient le paysage*
- B. Des arbres qualifiant les paysages urbains*

47  
48

### 2.3 L'ALTERNANCE FINE ET CONTRASTÉE DES PRAIRIES ET DES FORÊTS, ET LA PRÉSENCE LOCALISÉE DE LA VIGNE

49

- A. Un patrimoine forestier qui cadre les paysages de l'Autunois - Morvan et contribue à son économie*
- B. Des motifs paysagers forts liés aux prairies bocagères*
- C. Une transition sur les paysages viticoles et calcaires du Couchois*
- D. Des espaces de nature diversifiés qui apportent une grande richesse écologique*

50  
51  
52  
53

### 2.4. LE DESSIN PRÉCIS DES HAIES VIVES TAILLÉES, QUI SOULIGNE LES TRAITES DU PAYSAGE ET LUI DONNE UN ASPECT SOIGNÉ

55

- A. Un maillage bocager qui souligne la trame parcellaire*

56

### 2.5. LA SOUPLESSE DES CHEMINS ET DES ROUTES, COMME AUTANT D'INVITATIONS SÉDUISANTES À LA PROMENADE

57

- A. Des routes paysage qui valorisent la découverte du territoire*
- B. Des routes qui révèlent la subtilité des reliefs*
- C. Un réseau de chemins existants dense et des itinéraires balisés*
- D. Une diversité de modes de découverte*

58  
59  
60  
61

### 2.6. LA PRÉSENCE RÉGULIÈRE DE PATRIMOINE BÂTI (FERMES, CHÂTEAUX OU VILLAGES) QUI HUMANISE ET ENNOBLIT LE TERRITOIRE

62

- A. Une identité architecturale fondée sur des règles peu nombreuses et efficaces*
- B. Le Couchois : une identité architecturale à part*
- C. Des monuments patrimoniaux nombreux, disséminés sur le territoire*
- D. Autun / Epinac / Etang-sur-Aroux, un patrimoine lié aux activités industrielles et aux quartiers d'habitation des XIXe/XXe siècles*

63  
65  
66  
67

### 2.7. LA SILHOUETTE DE SITES BÂTIS PRÉCIS : FERMES, HAMEAUX, VILLAGES EN CRÊTES, EN PIÉMONTES OU EN LISIÈRES

68

- A. Des sites bâtis implantés avec finesse sur les reliefs*
- B. Des sites bâtis qui dialoguent en douceur avec leur environnement*

69  
70

## 2.8. AUTUN, UNE VILLE CAPITALE RICHE D'UN PATRIMOINE REMARQUABLE 71

- A. Une position précise et très lisible dans le grand paysage 72
- B. Un patrimoine architectural et urbain remarquable 73
- C. L'héritage gallo-romain 74
- D. Un centre-ville requalifié 75

## 2.9. LA PRÉSENCE DE LA PIERRE BRUTE, SOUS FORMES DE ROCHERS, CHAOS ET FALAISES, GRÂCE À LAQUELLE L'IMAGINAIRE S'OUVRE (LÉGENDES) 76

- A. Un massif granitique affleurant qui se devine par les nombreux accents rocheux visibles dans les prairies 77
- B. Des sites d'intérêt archéologique et touristique 78

## 2.10. LA PRÉSENCE FAMILIÈRE DES TROUPEAUX, QUI ANIME LES SCÈNES ET RAVIVE L'INTÉRÊT DES ENFANTS COMME DES GRANDS 79

- A. Une économie spécialisée 80

## 2.11. UNE EAU VIVE BIEN PRÉSENTE QUI ENRICHIT LES PAYSAGES ET LES MILIEUX 81

- A. Des paysages marqués par la présence de l'eau 82
- B. Des espaces humides diversifiés qui contribuent à la richesse écologique 83
- C. Une valorisation économique et touristique des cours et plans d'eau 84

## 2.12. UN RICHE PATRIMOINE DE PROXIMITÉ, MODESTE MAIS INDISPENSABLE ET PRÉCIEUX 85

- A. Un «petit» patrimoine bien réparti sur le territoire 86

## 2.13. LES SAISONS BIEN MARQUÉES, LEURS COULEURS, LUMIÈRES ET RYTHMES D'ACTIVITÉS VARIÉES 87

- A. Des activités économiques et de loisirs variées et adaptées aux saisons bien marquées 87
- B. Des paysages nocturnes remarquables 87
- C. La lumière changeante des saisons qui inspire les plus belles représentations artistiques 88

## 2.14. DES PAYSAGES PRÉSERVÉS ET APAISANTS 89

## 3. LES OPPORTUNITÉS, RISQUES, PROBLÈMES - LES ENJEUX 91

### 3.1. L'AGRICULTURE, LA FORÊT ET LES ESPACES DE NATURE 93

- A. Une valorisation économique de la filière bois sur le territoire 94
- B. Une présence marquante de forêts monospécifiques de résineux 95
- C. Une gestion forestière parfois lourde pour les paysages et la biodiversité 96
- D. Une fermeture des paysages par l'enfrichement ou le reboisement 97
- E. Un retournement et une disparition localisés des prairies et du bocage 99
- F. Une simplification du modèle agricole 100
- G. Des bâtiments agricoles très présents dans le grand paysage 101
- H. Des espaces naturels fragiles ? 102
- I. Quelles opportunités pour la transition énergétique ? 103

### 3.2. LA VIE LOCALE 104

- A. Une urbanisation pas toujours bien implantée dans le paysage 105
- B. Une banalisation architecturale et paysagère des activités 108
- C. Une fragilisation des transitions entre espaces bâtis et agricoles 110
- D. Une perte de vitalité des centres (vacances, fermeture commerces, ...) et un aspect vieillissant des espaces publics des villages 112
- E. Une banalisation des aménagements routiers 115
- F. Des coupures provoquées par les infrastructures 116
- G. Des mobilités douces inégalement réparties 118

### 3.3. LE PATRIMOINE ET L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE 120

- A. Un patrimoine historique urbain et architectural encore peu mis en valeur 121
- B. Une simplification et une banalisation de l'architecture 122
- C. Une transformation des haies et clôtures délimitant les espaces privés 123
- D. La raréfaction des arbres remarquables 124
- E. Des mobilités douces inégalement réparties 125
- F. Des opportunités d'itinéraires paysages et à thèmes 126
- G. Le développement de l'accueil des visiteurs sur le territoire ? 128

## ANNEXES - DÉROULEMENT DES ATELIERS 131

### ATELIERS DE LECTURE DU PAYSAGE 132

### ATELIERS THÉMATIQUES 134

# INTRODUCTION

## LE PLAN DE PAYSAGE, UN PROJET POUR LA QUALITÉ DE VIE DE L'AUTUNOIS - MORVAN

Le présent Plan de paysage, porté par la Communauté de commune du Grand Autunois Morvan (GAM), répond à l'appel à projet « Plan de paysage 2015 » lancé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, et bénéficie à ce titre du soutien du Ministère.

Il porte sur les 55 communes de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan, récemment créée. 51 de ces communes constituaient auparavant le Syndicat Mixte du Pays de l'Autunois-Morvan, et 39 d'entre elles font partie du Parc Naturel du Morvan.

La démarche se nourrit des études et réflexions déjà menées, et notamment des récents documents suivants :

- > L'ATLAS du Parc naturel régional du Morvan, actualisé en 2008, portant sur 39 des 51 communes du Pays;
- > La Trame Verte et Bleue (TVB) élaborée par le Syndicat mixte du Pays sur son territoire;
- > Le SCoT de l'Autunois-Morvan élaboré sur le même territoire.

Par ailleurs, le Pays de l'Autunois Morvan est signataire d'une convention d'objectifs avec le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté « Ville ou campagne, les deux c'est mieux » et engagé dans le programme Leader porté

par le Parc naturel Régional du Morvan « Une autre vie s'invente ici ». Ces deux programmes pluri-annuels signés fin 2015 mobilisent des moyens en faveur du territoire pour sa stratégie d'attractivité et d'accueil de nouvelles populations.

D'autre part, la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan a prescrit fin 2015 et lance fin 2016 l'élaboration d'un PLUi. En 2017, ce PLUi s'élabore sur le nouveau périmètre intercommunal, soit 55 communes. Il est attendu que le Plan de paysage permette au PLUi de décliner les préconisations paysagères du SCoT.

D'ores et déjà, le Grand Autunois Morvan, en lien avec ses partenaires, a engagé des actions volontaristes en faveur de la qualité de ses paysages ; on peut citer en particulier : La réalisation d'un diagnostic paysager et foncier (agricole et forestier) sur la zone tampon du Grand Site de France Bibracte-Mont Beuvray pour une recherche action visant en particulier à l'élaboration d'un nouveau modèle agricole sur cette zone ;

- > Le déroulement d'un Atelier pédagogique régional (APR) « Paysage et énergie » de l'Ecole nationale supérieure de Paysage de Versailles ;
- > L'élaboration de l'Atlas des paysages du département de Saône et Loire ;
- > La publication en 2016 par l'Agence d'urbanisme Sud-Bourgogne des résultats d'une étude d'intégration du paysage dans les documents d'urbanisme ;
- > Le renouvellement en 2017 du Label Ville d'Art et d'Histoire d'Autun.

Avec le Plan de paysage, le Grand Autunois Morvan souhaite aller plus loin et bénéficier d'un outil lui permettant de concrétiser le paysage comme projet de territoire en alimentant notamment le PLUi en cours d'élaboration. Il se donne ainsi pour objectifs :

- > D'élargir l'appropriation des différents éléments du SCoT en termes de paysage par les élus du territoire ;
- > De proposer des règles et orientations à intégrer aux documents d'urbanisme locaux et en particulier le PLUi de la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan (PADD, OAP et règlements), s'appuyant sur les préconisations du DOO du SCoT ;
- > Au-delà, des aspects réglementaires, de constituer un outil de débat et d'aide à la décision pour les collectivités, les maîtres d'ouvrages et les gestionnaires d'espaces agricoles et forestiers, afin qu'ils intègrent les préoccupations paysagères dans leur réflexion
- > De définir un plan d'actions qui permette en particulier d'intégrer des intérêts économiques dans la valorisation et le maintien des paysages et de prendre en compte la problématique spécifique du territoire concernant la gestion forestière concernant tant les paysages ordinaires que les sites paysagers majeurs.

## UN PROJET POUR LE PAYSAGE

Faire du paysage un projet est un renversement de perspective qui bouscule les habitudes de travail : le paysage a jusqu'à présent été vu comme le résultat plus ou moins fortuit des actions des hommes sur leur territoire ; on cultive pour nourrir, on construit des logements pour habiter, on développe des activités pour travailler, on trace des infrastructures pour se déplacer et communiquer, on protège des espaces naturels pour la biodiversité, on aménage des espaces verts et de loisirs pour se détendre ; on crée des aménagements de sécurité pour se protéger. ... Et au final, l'addition «donne» un paysage.

Ce paysage comme résultante est devenu très hasardeux : il évolue tous les jours, par grandes opérations mais aussi par petites touches ; il est lié à la multiplication des acteurs et des intérêts contradictoire qui le font et le défont ; il est soumis à la puissance décuplée des actions de transformation du territoire et aux normes ; il est sujet à la mondialisation-standardisation des ressources.

Or toutes ces actions, pensées et réalisées de manière sectorielle, se produisent dans un même espace, non extensible : elles coexistent, se juxtaposent et par endroits finissent par se confronter, voire s'opposer les unes aux autres. Elles conduisent à la banalisation, voire à la violence de situations dégradées ou contradictoires.

Le paysage comme simple résultante se défait plus qu'il ne se fait, perdant sa cohérence et sa cohésion héritées de la géographie et de l'histoire. Le Grand Autunois Morvan, on le verra dans ce diagnostic, n'échappe pas à ces processus préoccupants.

Pour tempérer ces confrontations, on fait classiquement du paysagement : on plante des arbres, des arbustes et des fleurs en accompagnement des opérations. Avec le Plan de paysages, le Grand Autunois Morvan entend aller beaucoup plus loin : le paysage n'est plus la conséquence fortuite des aménagements, mais leur cause commune. Il a vocation à fédérer des dispositions d'aménagement excessivement sectorielles, et à leur donner du sens.

C'est l'ambition qualitative pour le paysage qui doit présider aux décisions d'aménagement et à leur manière de faire.

Croisant le logement et l'habitat, le développement économique et le tourisme, les loisirs et l'environnement, l'eau et l'énergie, les transports et les déplacements, l'agriculture et la sylviculture, le paysage est un bien commun qui se définit comme un projet au service du développement du Grand Autunois Morvan : une ambition affichée pour la qualité du territoire, une définition des actions à mener et des principes d'actions à adopter de façon partagée.

## UN PROJET PARTAGÉ

Cette révolution « culturelle » ne peut s'opérer de manière technocratique ou autoritaire. Le projet de paysage du GAM est un projet nécessairement partagé. Ce n'est pas un travail de spécialiste, mais un travail co-réalisé entre les acteurs. En outre, le plan de paysage a vocation à être diffusé au plus grand nombre en offrant une connaissance fine accessible à tous. Cette concertation permanente se traduit par :

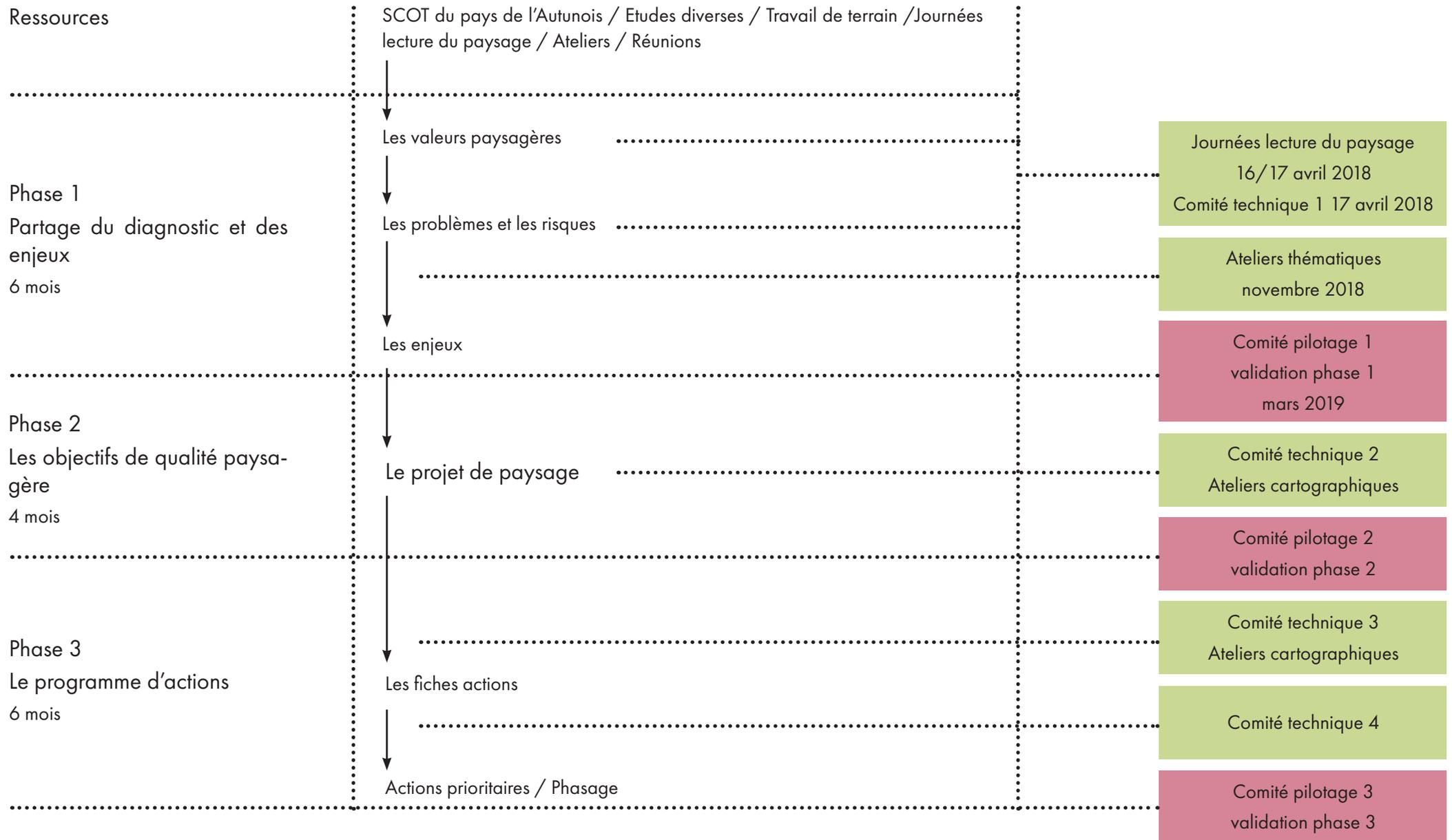
- > Des comités techniques qui alimentent régulièrement la réalisation du Plan de Paysage;
- > Un comité de pilotage qui rassemble régulièrement les élus directement concernés par la question;
- > Des lectures de paysage sur le terrain qui permettent d'exercer et de partager sur site un regard plus attentif au cadre de vie;
- > Des ateliers thématiques qui rassemblent les acteurs concernés pour partager les enjeux.

Dans le cadre du présent diagnostic, des ateliers de lecture du paysage se sont tenus en avril 2018, et des ateliers thématiques en novembre 2018.

*(cf. déroulement des ateliers en annexe).*



# MÉTHODOLOGIE DU PLAN DE PAYSAGE





1.

# L'ORGANISATION DES PAYSAGES

Le territoire concerne 55 communes. Situé dans la partie Nord-Ouest du département de la Saône-et-Loire, il s'étend sur une superficie de 1220 km<sup>2</sup>. Situé au cœur de la Bourgogne, le Grand Autunois Morvan s'insère dans une région riche d'une grande diversité culturelle et paysagère, constituée d'une multitude de pays au caractère bien marqué : Morvan, Charollais, Côte d'Or, plaine de la Saône, Bresse, Nivernais, Châtillonnais, etc.



# 1.1 LES FONDEMENTS GÉOGRAPHIQUES DES PAYSAGES

## A. ENTRE MASSIF DU MORVAN ET PLAINE DE LA SAÔNE

Le territoire s'étend du versant sud du Morvan aux collines qui basculent à l'est vers les vallées de la Dheune et de la Bourbince et, au-delà, la côte d'Or. En son sein, l'Arroux et sa vallée marquent une rupture et forment un axe central structurant.

Le Grand Autunois Morvan s'implante sur un socle granitique ancien, constituant les reliefs presque montagneux du territoire : le Morvan au nord, la montagne autunoise et le Massif d'Uchon au sud.

Le Morvan constitue le prolongement Nord du Massif Central. C'est un élément de la chaîne hercynienne qui s'est formée à l'ère primaire.

Il se compose de massifs granitiques élevés qui alternent avec des sillons houillers de direction Sud-Ouest / Nord-Est. Il présente aujourd'hui des formes de reliefs collinaires, adoucies par une importante érosion. Depuis Avallon au nord, il s'élève progressivement vers le sud jusqu'à son point culminant, le Mont Beuvray (821 m) et le Haut-Folin (901 m), situés en limite du territoire du GAM. Cette partie sud du Morvan est un pays de roches granitiques résistantes, se composant de sommets tabulaires séparés par des vallées profondes.

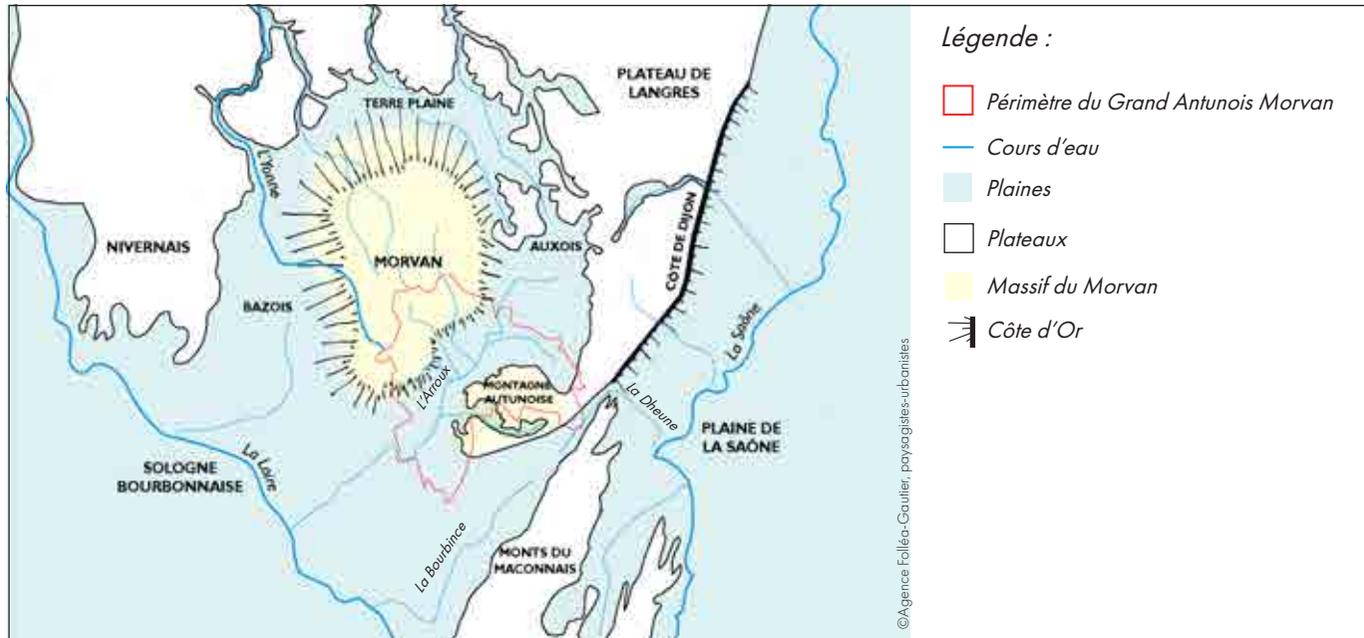
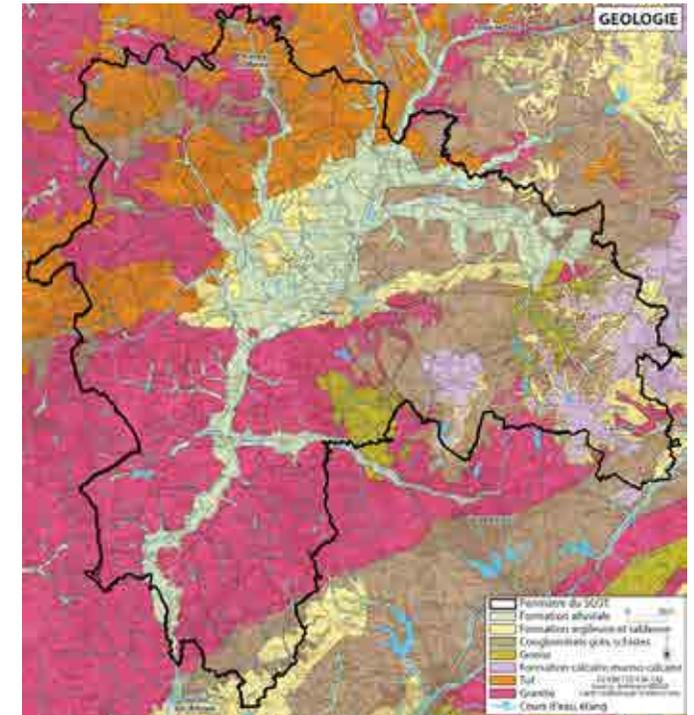


Schéma des reliefs de Bourgogne



Carte géologique

Source: SCOT du Pays de l'Autunois Morvan

## 1.1 LES FONDEMENTS DES PAYSAGES

Le massif morvandais est ceinturé de vastes cuvettes : l'Auxois au nord-est, la Terre-Plaine au nord, le Bazois à l'Ouest. Prolongement de la dépression de l'Auxois, le bassin d'Autun coupe le territoire en deux, autour de la vallée de l'Arroux et de ses affluents. Vaste dépression au sein de l'émergence granitique du Morvan, c'est une plaine sédimentaire issue d'anciens bassins fluvio-lacustres bordés de forêts marécageuses de l'ère primaire, à l'origine des ressources houillères du secteur. Ces bassins se sont progressivement comblés avec l'érosion qui a rongé les reliefs environnants.

Les dépressions péri-morvandelles font la jonction avec un ensemble de plateaux marno-calcaires : les plateaux de Langres, du Châtillonnais, du Nivernais. La partie sud-est du GAM est ainsi constituée d'un prolongement de ces plateaux, avec le plateau d'Antully et l'Épinacois, qui se connecte au sud à la montagne autunoise, extension granitique du Morvan.

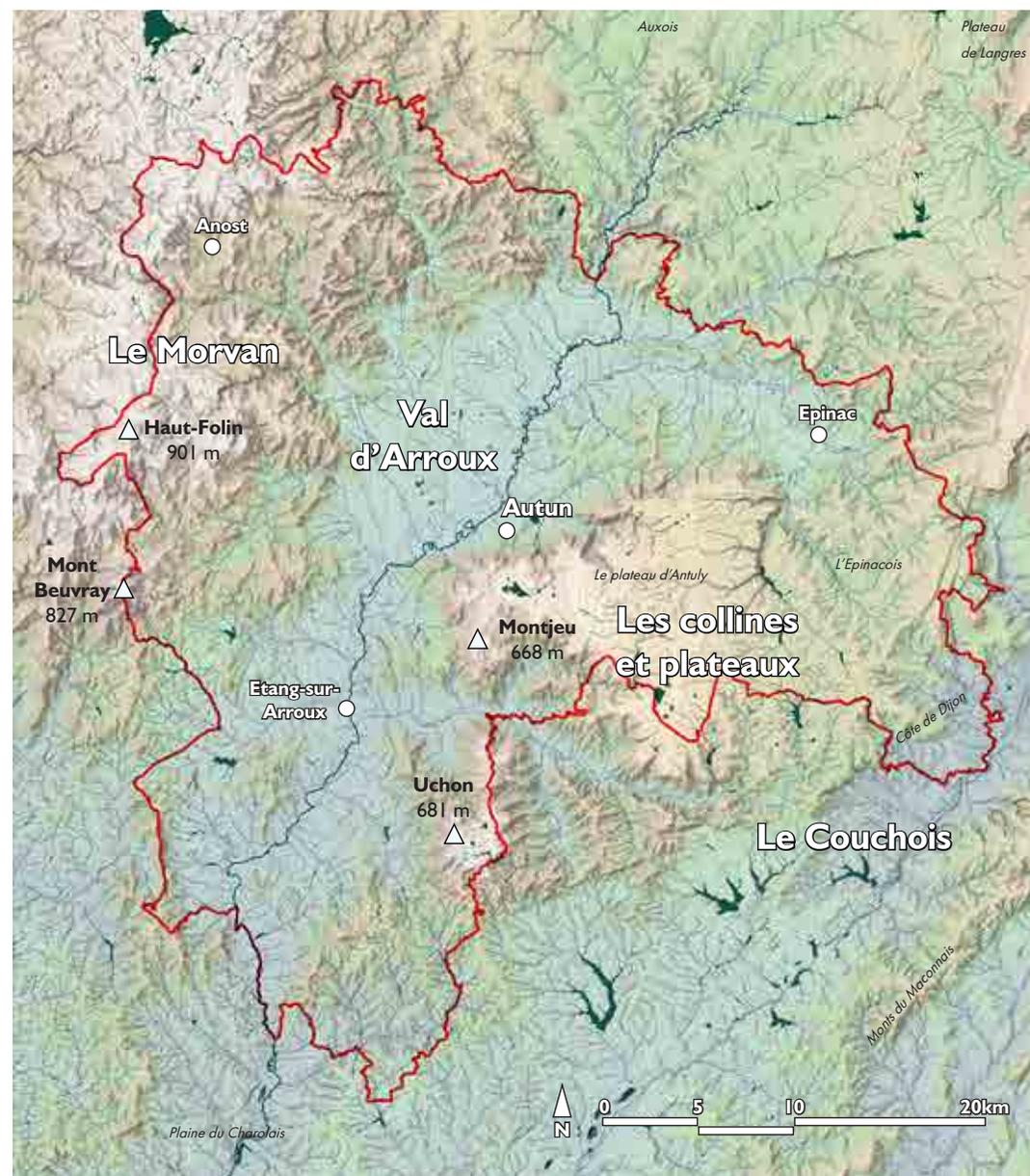
Au sud, le territoire s'ouvre sur la plaine du Charolais et la vallée de la Loire.

À l'est, une rupture franche marque le relief : la Côte de Dijon (portion de la Côte d'Or), vestige d'un ancien escarpement de faille, sépare le plateau de Langres de la Plaine de la Saône. C'est là qu'ont pu se développer les plus prestigieux vignobles bourguignons. Cette côte marque la partie sud-est du territoire, autour de Couches, dont les paysages présentent un visage très particulier du fait de la présence de vignobles.

Carte des reliefs

Légende :

- Périmètre du plan de paysage
- △ Principaux sommets



## 1.1 LES FONDEMENTS DES PAYSAGES

### B. UN TERRITOIRE SITUÉ DANS LE BASSIN VERSANT DE LA LOIRE

Point culminant de la région, le Morvan constitue le château d'eau de la Bourgogne et la ligne de partage entre les grands bassins versants qui l'irriguent : au nord, les cours d'eau vont vers la Manche à travers le Bassin parisien, à l'est vers la Méditerranée à travers le fossé bressan, et au sud vers l'Atlantique en rejoignant la vallée de la Loire. C'est à ce dernier ensemble qu'appartient la vallée de l'Arroux, dont le bassin versant couvre 96 % du territoire.

Le Morvan est marqué par un réseau très chevelu et dense de ruisseaux : les eaux s'écoulent superficiellement sur le granit et se rassemblent en de multiples rivières, creusant en tout sens le socle rocheux et créant la succession de sommets propre au Morvan. Elles se rejoignent au sein de quelques vallées plus larges à fond plat (le Ternin, la Celle, le Méchet) qui dévalent au sud les pentes boisées vers Autun et la Vallée de l'Arroux.

Les vallées de l'Arroux et de ses principaux affluents (la Drée, le Mesvrin) marquent le paysage en dessinant de vastes plaines, qui contrastent avec les paysages de collines et de plateaux qui la bordent.

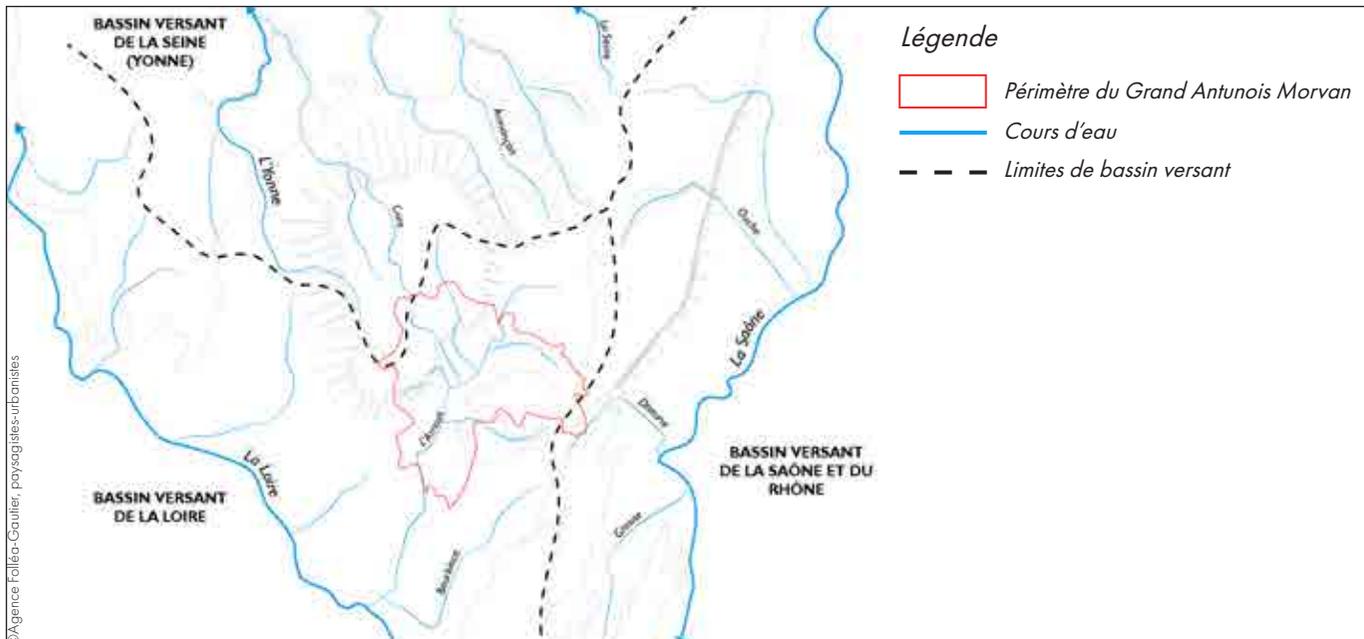
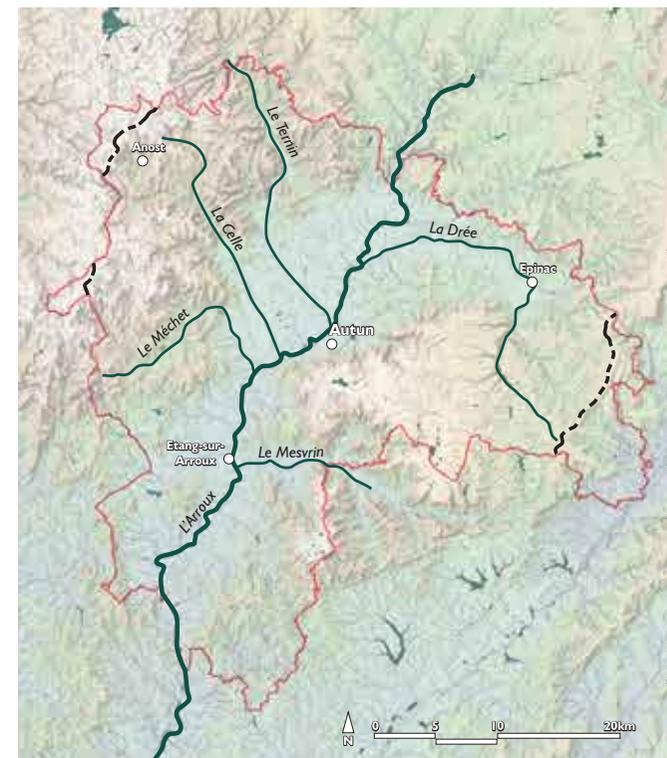


Schéma des bassins versants



Carte du réseau hydrographique

#### Légende

- Péri-mètre du plan de paysage
- - - Limites du bassin versant de l'Arroux

## 1.1 LES FONDEMENTS DES PAYSAGES

### C. UN DIALOGUE ENTRE FORÊTS MORVANDELLES ET PRAIRIES BOCAGÈRES

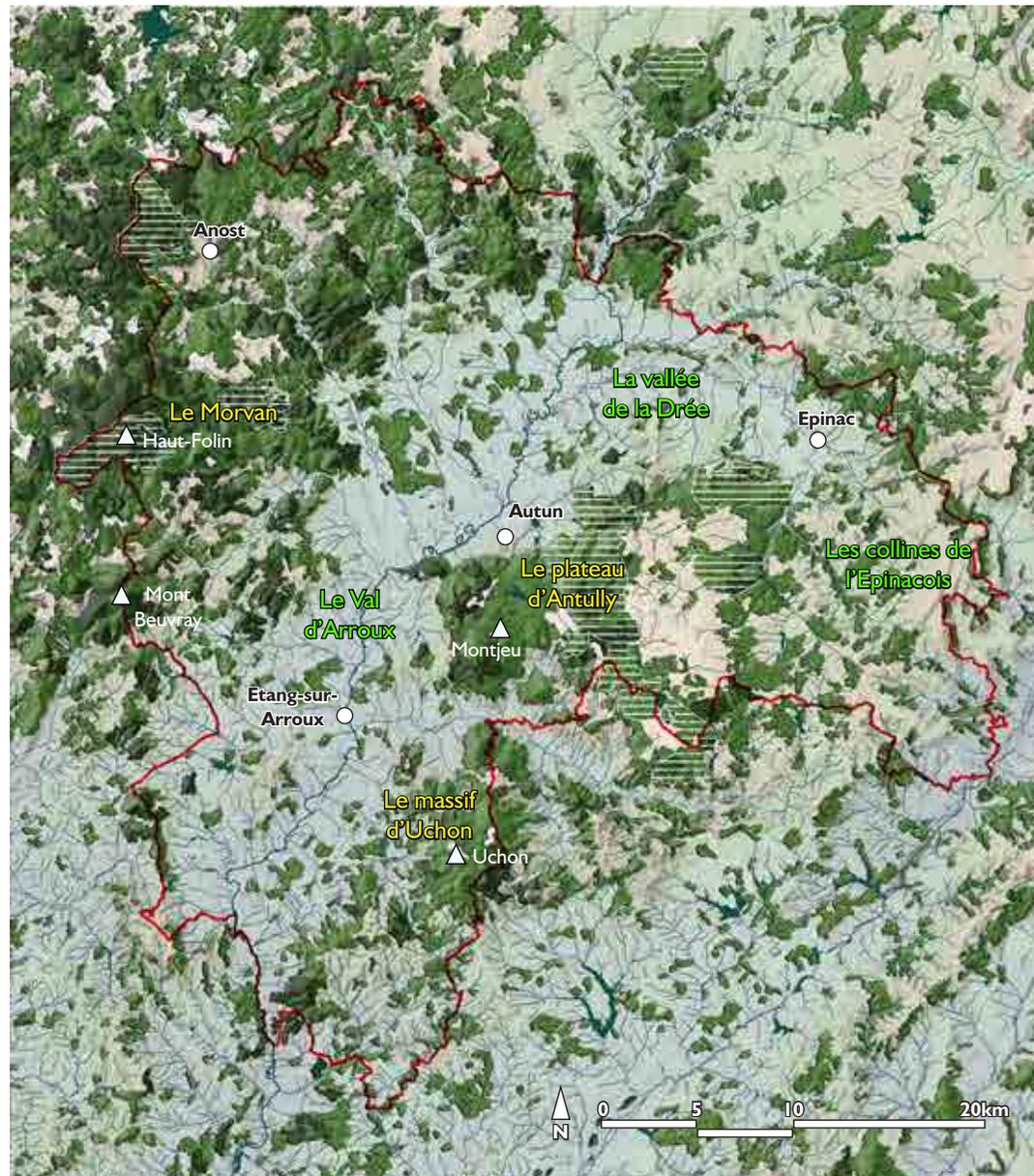
Le Grand Autunois Morvan présente un paysage au caractère rural affirmé, profondément lié à son système agraire dominant d'élevage bovin, et l'encadrement forestier qui marque les horizons et les sommets. Offrant des paysages d'une grande qualité, les prairies bocagères et les forêts contribuent très largement à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire, tant résidentielle que touristique.

Trois grands ensembles forestiers se distinguent sur le territoire : le Morvan, le massif d'Uchon et le plateau d'Antully, auxquels répondent de grands ensembles agricoles peu boisés : les vallées de l'Arroux, de la Drée, et l'Épinacois.

Carte des espaces agricoles et forestiers

Légende :

-  Périimètre du plan de paysage
-  Forêts mixtes et feuillus
-  Forêts de conifères
-  Forêts domaniales



## 1.1 LES FONDEMENTS DES PAYSAGES

Les forêts sont très présentes sur les sols pauvres du Morvan et du massif d'Uchon, occupant en tout 38 % du territoire. Se développant essentiellement sur les reliefs, elles dessinent les horizons de la plaine de l'Arroux et marquent fortement les paysages.

Il n'en a pas toujours été ainsi : depuis l'époque de Bibracte, les forêts ont connu d'importantes périodes d'expansion et de régressions, en fonction des activités humaines, témoignant des importantes modifications que peut connaître un paysage en apparence immuable. Depuis le début du XXe siècle, elles connaissent ainsi une phase d'expansion due à l'exode rural et à l'abandon des terres agricoles les moins exploitables, mais aussi à la moindre pression sur le bois comme source d'énergie.

Initialement dominées par les hêtraies-chênaies, les forêts du territoire ont par ailleurs vu se développer les plantations de résineux dans la seconde moitié du XXe siècle, sous l'impulsion du Fond forestier national : il visait à développer des économies alternatives à l'élevage, avec l'exploitation du bois, dans un territoire alors en forte déprise rurale. Les résineux, dominés par le douglas, représentent aujourd'hui 37 % du couvert forestier, mais peuvent atteindre 70% des surfaces forestières dans certaines communes.

Les forêts sont aujourd'hui majoritairement exploitées par des propriétaires privés (79 %), l'ONF gérant seulement 14 % des forêts du territoire.

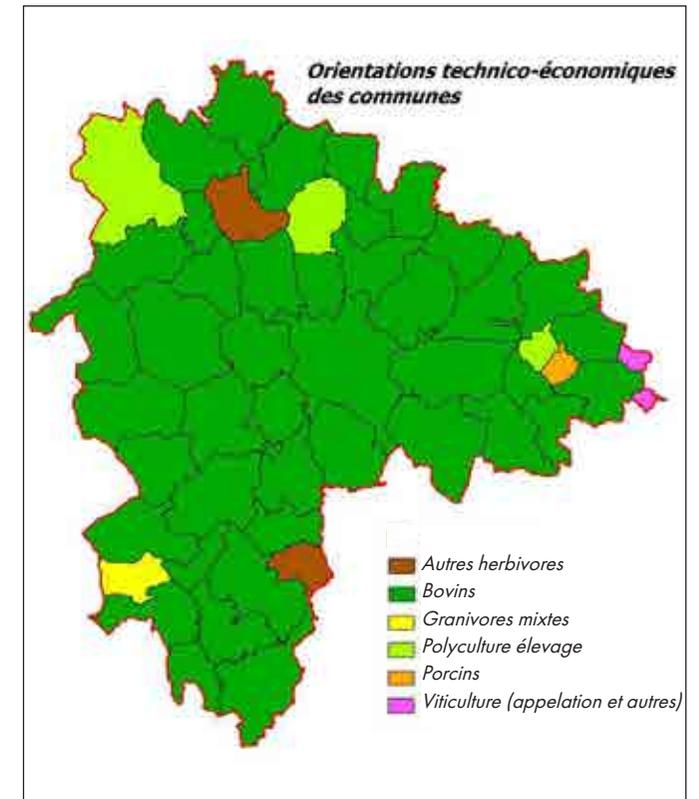
En raison de son socle granitique, le territoire présente des

sols relativement secs sur les sommets, mais très humides dans les fonds de vallées. Le bas des pentes et les replats concentrent ainsi les meilleures terres, où l'homme a choisi d'installer prairies et habitat.

Les terres agricoles, qui représentent 52 % du territoire, sont dominées par l'élevage bovin (80 % des exploitations), essentiellement destinée à la production de vaches à viande (charolaises). Le bocage caractérise fortement le territoire et ses ambiances paysagères, accompagnant de ses lignes de haies taillées les reliefs et les limites parcellaires. Les prairies bocagères, qui couvraient initialement la majorité des espaces ouverts, sont toujours très présentes dans les fonds de vallées à fond plat, mais tendent à se raréfier dans les grandes plaines de l'Arroux, de la Drée et de l'Epinacois.

En dehors de cette forte dominante agricole, le Grand Autunois Morvan accueille également des terroirs viticoles autour du Couchois : les vignes habillent les coteaux et créent un paysage tout particulier, distinguant radicalement cette partie du territoire.

*« A l'époque, il y avait une clause dans les baux qui obligeait à planter des fruitiers dans les haies, parce qu'il n'y avait pas de place pour des vergers. On en retrouve beaucoup aujourd'hui (des fruitiers dans les haies) et la tradition se perpétue. »*



*Orientations technico - économiques des communes*

*Source : SCOT du Pays de l'Autunois Morvan*

## 1.1 LES FONDEMENTS DES PAYSAGES

### D. UN TERRITOIRE CLAIREMENT HIÉRARCHISÉ, GRAVITANT AUTOUR D'AUTUN ET DANS L'AIRE D'INFLUENCE DE DIJON

Le territoire du Grand Autunois Morvan se situe à l'interface entre un espace encore très rural comptant peu d'agglomérations (le Morvan) et une vallée fortement peuplée et concentrant les infrastructures, la vallée de la Saône, dominée par l'agglomération de Dijon.

La ville industrielle du Creusot constitue la porte d'entrée du territoire, avec notamment la présence d'une gare de TGV permettant de rejoindre Paris. Montceau-les-Mines, située non loin du Creusot, constitue l'autre agglomération d'importance à proximité directe du Grand Autunois Morvan.

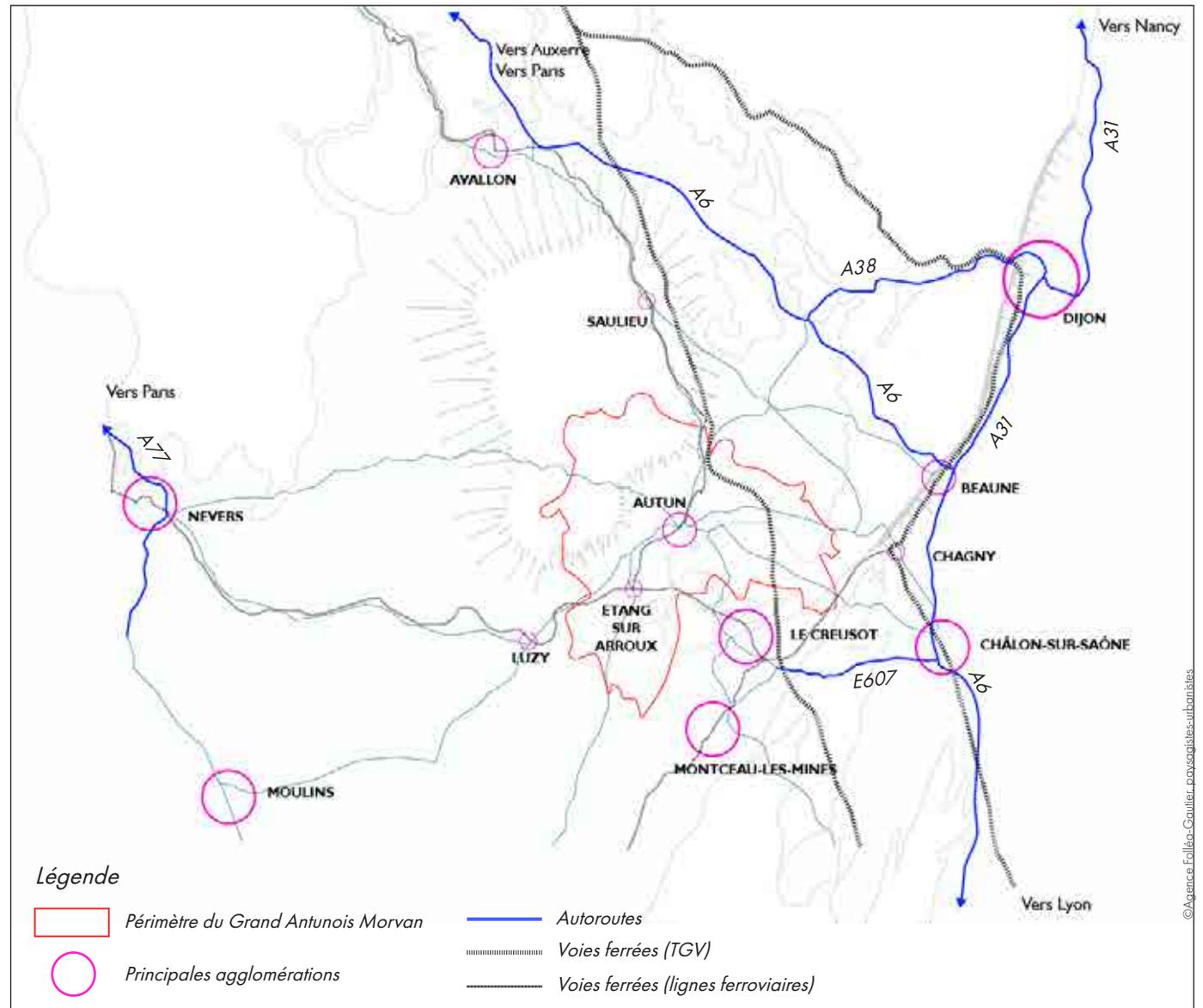


Schéma des agglomérations et infrastructures régionales

## 1.1 LES FONDEMENTS DES PAYSAGES

Autour d'Autun, capitale historique et centre névralgique du territoire, trois pôles urbains secondaires et dynamiques se répartissent de façon équilibrée dans le territoire : Etang-sur-Arroux dans la partie sud de la vallée de l'Arroux, Epinac dans la vallée de la Drée, et Anost dans le Haut-Morvan qui, bien que plus petit, constitue le bourg principal de cette partie du territoire.

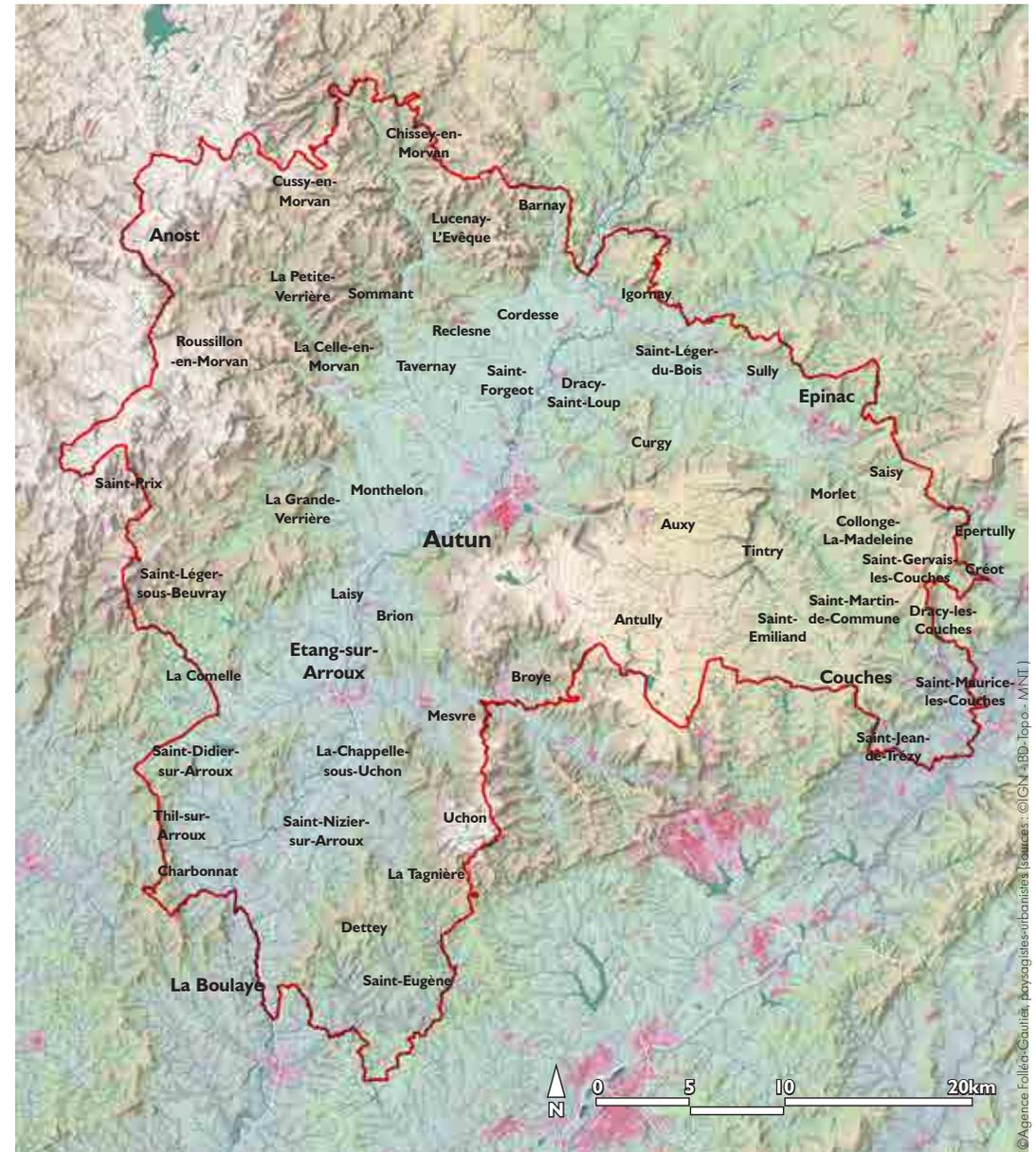
Le maillage des bourgs et villages se développe ensuite de façon régulière, distants de quelques kilomètres, et secondés par une multitude de fermes isolées et de bâtiments agricoles qui s'égrènent dans le territoire.

Bien qu'à dominante rurale, le Grand Autunois Morvan présente ainsi le visage d'une campagne habitée, marquée par une diffusion historique de l'urbanisation.

Carte de l'urbanisation et des routes

Légende :

-  Périmètre du plan de paysage
-  Espaces urbanisés
-  Bâti
-  Bâti industriel
-  Routes principales



## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGE

### A. UNE ORGANISATION DES PAYSAGES S'APPUYANT SUR DES CRITÈRES MORPHOLOGIQUES ET HUMAINS

Ce chapitre présente de façon synthétique les unités de paysages composant le territoire du Grand Autunois Morvan, identifiées au sein de différents documents de référence (Atlas des paysages du PNR du Morvan, Atlas des paysages de Bourgogne, SCoT de l'Autunois-Morvan). Elle reprend pour partie les développements réalisés dans le cadre du SCoT du Pays de l'Autunois.

Lors de l'élaboration du diagnostic du SCoT en 2013, le croisement de l'Atlas régional des paysages de Bourgogne et de l'Atlas du PNR a conduit à découper le territoire en trois grands ensembles paysagers.

Ce découpage, reprenant les grands ensembles morphologiques fortement perceptibles sur le territoire (moyenne montagne versus plaines) permet par ailleurs de rendre compte des spécificités de l'implantation de l'homme dans son environnement : activités, occupation du sol, urbanisation, etc. L'extension du territoire d'étude au Couchois a rendu nécessaire la définition d'un quatrième ensemble.



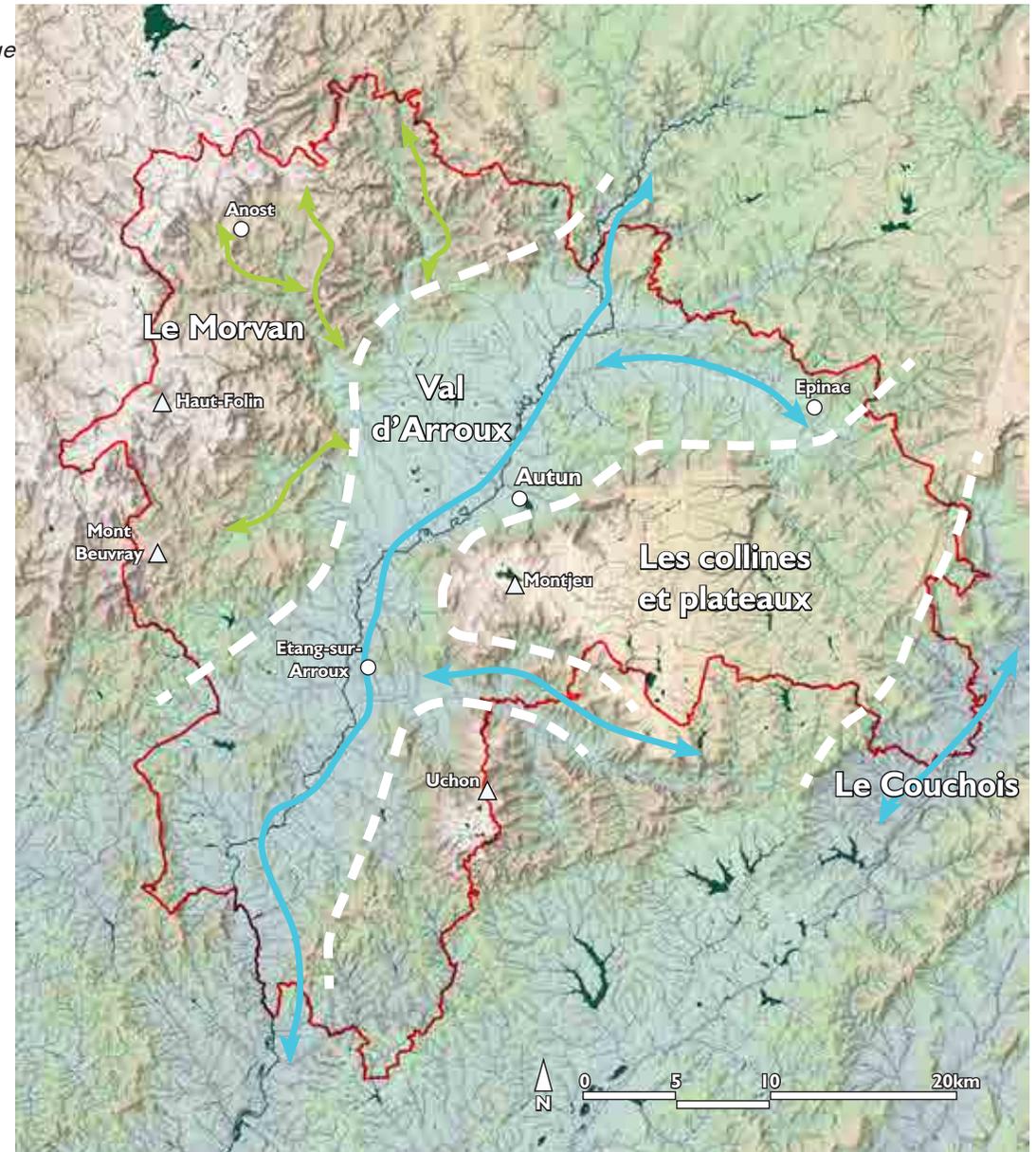
## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

- > **Le Morvan** à l'ouest et ses paysages de moyenne montagne découpés par des vallées étroites et encaissées.
- > **La vallée de l'Arroux** au centre, se prolongeant sur l'Épinacois, constituée d'un ensemble de plaines ouvertes offrant de nombreuses relations de covisibilité.
- > **Les collines et plateaux** au sud qui comprennent les montagnes de Montjeu et d'Uchon et le plateau d'Antully.
- > **Le Couchois** dans l'extrême sud-est, prolongeant la Côte d'Or, dont le coteau marqué se tourne vers la plaine de la Saône.

Carte des grands ensembles de paysage

Légende :

- Périmètre du plan de paysage
- △ Principaux sommets
- ↔ Vallées étroites et encaissées
- ↔ Grandes vallées ouvertes



## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

A partir de ce cadre général, une étude plus fine identifie 11 unités de paysages.

### > Le Morvan

- ① Le Haut Morvan
- ② Les vallées du Trévoux et du Ternin
- ③ Le piémont du Beuvray

### > La vallée de l'Arroux et ses affluents

- ④ La plaine d'Autun
- ⑤ La vallée d'Épinac
- ⑥ Le Val d'Arroux et la vallée du Mesvrin

### > Les collines et plateaux

- ⑦ Les montagnes de Montjeu et d'Uchon
- ⑧ Le plateau d'Antully
- ⑨ Les collines de l'Épinacois et les collines Toulonnaise

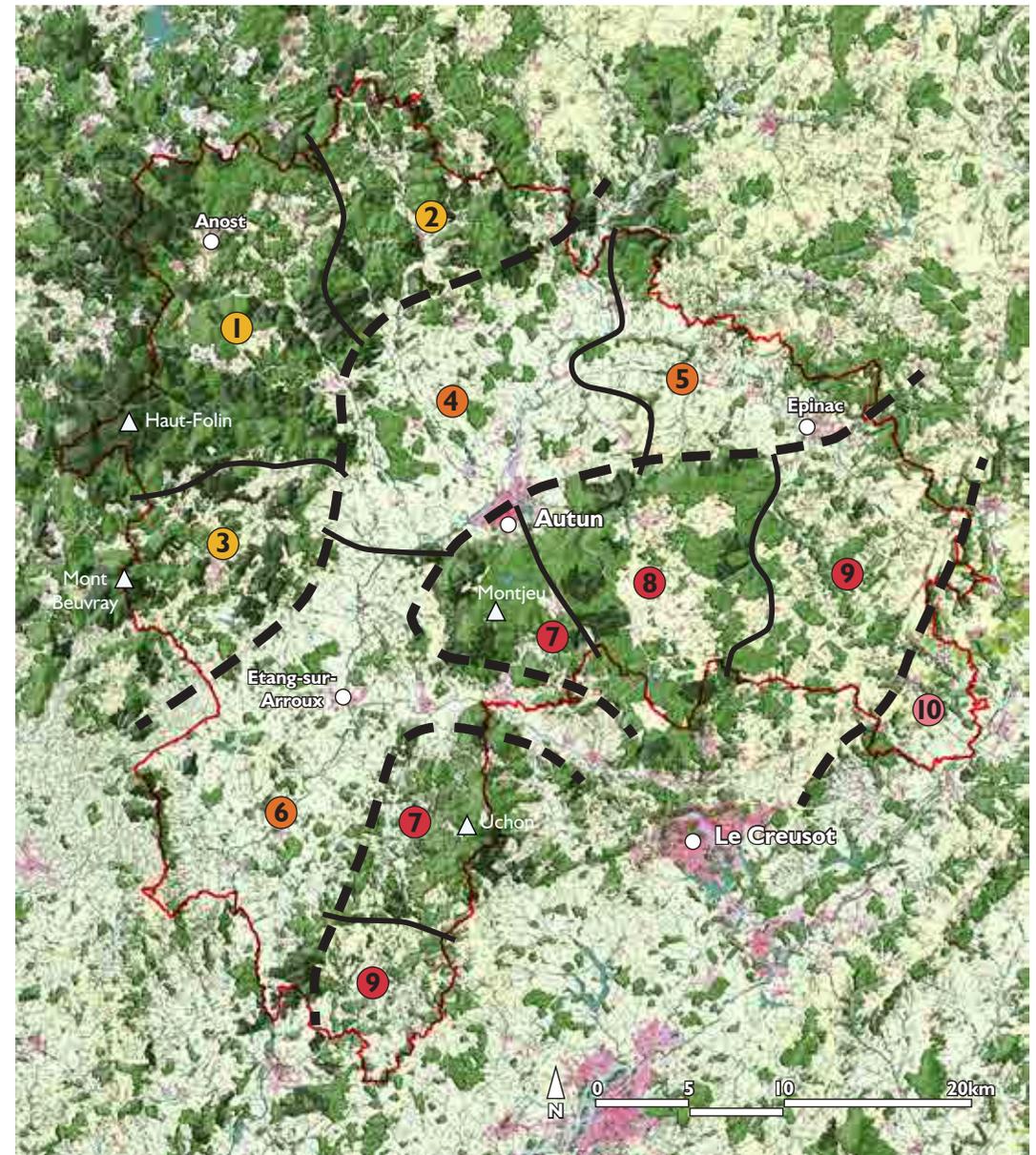
### > Le Couchois

- ⑩ Le Couchois viticole

Carte des unités paysagères

Légende :

-  Périimètre du plan de paysage
-  Prairies bocagères
-  Vignes
-  Forêts mixtes et feuillus
-  Forêts de conifères
-  Espaces urbanisés
-  Bâti
-  Limites des grands ensembles de paysage
-  Limites des unités de paysage



## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

### B. CARACTÉRISTIQUES DES UNITÉS DE PAYSAGE : POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES

#### Le Morvan

La structure paysagère de l'entité Morvan est essentiellement liée à une composition géographique de moyenne montagne. Il s'agit d'un relief qui oscille entre fond de vallée et sommets, offrant une diversité de situations et de points de vue.

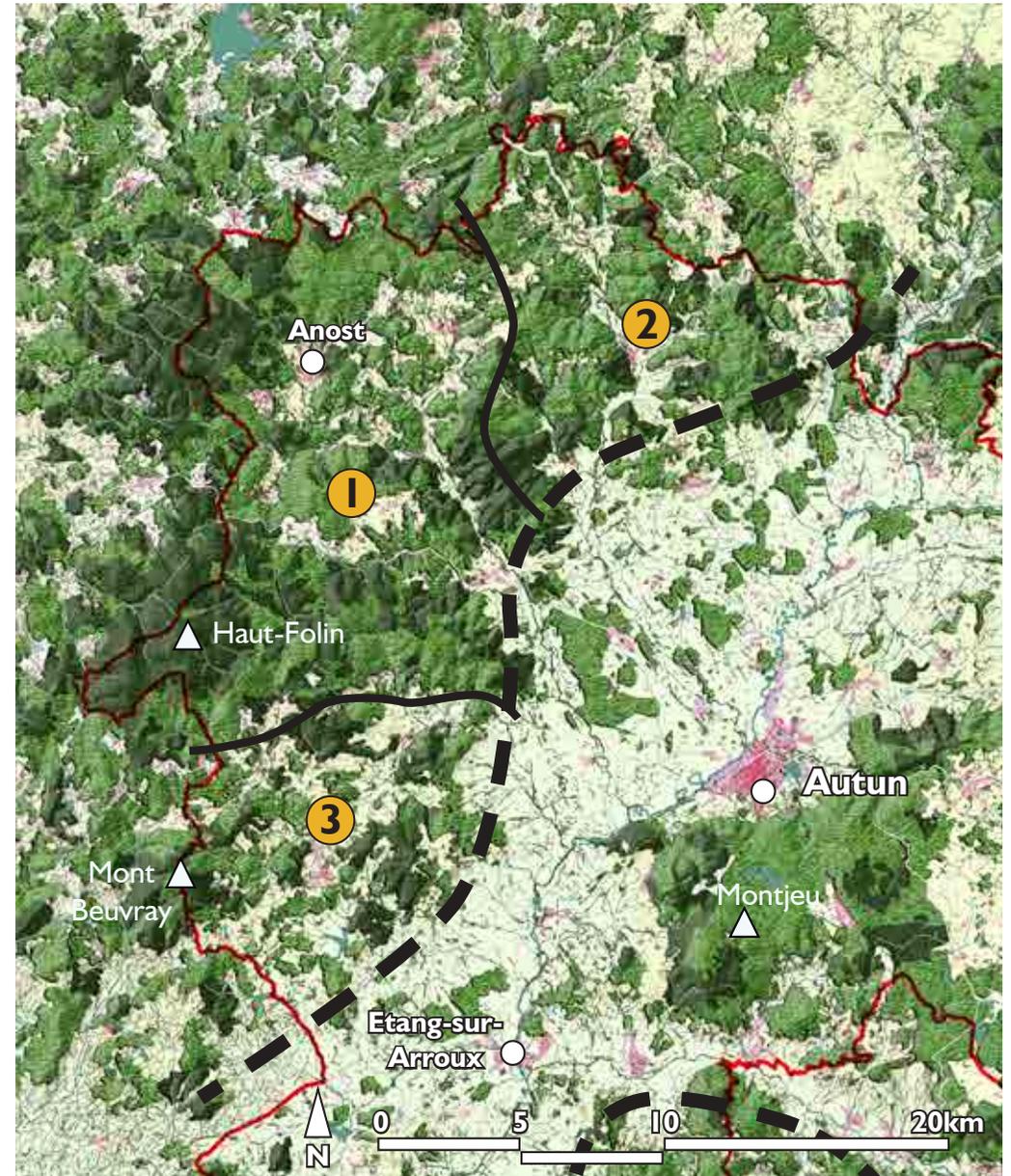
La répartition des activités agricoles et forestières emprunte une logique classique liée à l'ensoleillement, les versants les moins exposés étant très boisés. De manière générale, les fonds de vallée sont bien entretenus par une activité de pâturage. Quelques tendances à l'enfrichement ont été notées notamment dans l'amont des vallons. L'urbanisation se fait généralement à flanc de coteaux.

L'ambiance paysagère générale qui se détache est un sentiment de fermeture. Il est lié au très dense couvert forestier qui marque une rupture entre la vallée de l'Arroux et le Morvan. La forte présence de résineux augmente cette sensation. Il n'y a réellement qu'au niveau du piémont du Beuvray que les ambiances sont plus ouvertes et où les ambiances internes sont plus diverses.

#### Carte des unités paysagères

##### Légende :

-  Périimètre du plan de paysage
-  Prairies bocagères
-  Vignes
-  Forêts mixtes et feuillus
-  Forêts de conifères
-  Espaces urbanisés
-  Bâti
-  Limites des grands ensembles de paysage
-  Limites des unités de paysage
-  1 Le Haut Morvan
-  2 Les vallées du Trévoux et du Ternin
-  3 Le piémont du Beuvray

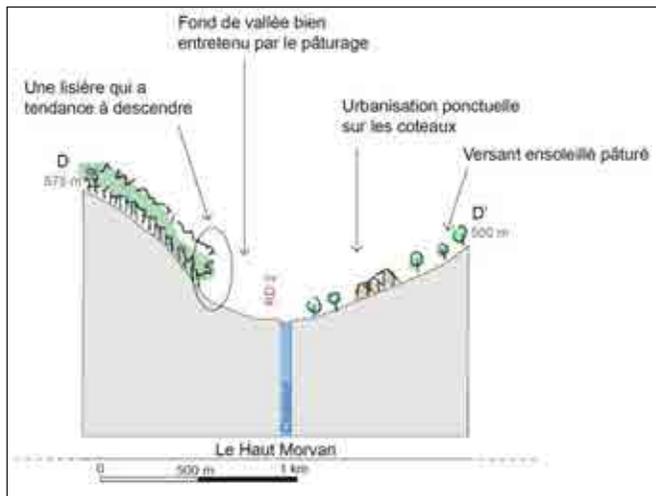


## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

### I Le Haut Morvan : une montagne fermée, très boisée

5 communes concernées : La Celle-en-Morvan / Roussillon-en-Morvan / La Petite-Verrière / Anost / Cussy-en-Morvan

Cette unité de paysage se caractérise par un couvert forestier très prégnant et très dense. Au sud, à la limite avec l'entité de la Vallée de l'Arroux, les vallées sont encaissées, accroissant le sentiment de fermeture. Au nord, autour d'Anost et de Cussy en Morvan le paysage est plus ouvert, véritable respiration pour un usager de la RD 2, arrivant depuis La Celle en Morvan.



Coupe sur la vallée de la Châloire -  
SCoT du Pays de l'Autunois, Rapport de présentation p. 171-178

#### Points forts :

- Des grandes forêts feuillus/mixtes qui marquent les reliefs.
- Des vallons bien visibles avec les pâtures qui occupent les talwegs, remontent sur les pentes et se distinguent des lignes de crêtes boisées.
- Des points de vue depuis les sommets.
- Des villages implantés avec précision dans la pente et des silhouettes bâties visibles de loin (Anost).
- Des villages avec une forme urbaine dense et compacte, regroupés autour d'une place centrale.
- Une typologie bâti spécifique du Morvan : teintes chaudes des constructions en granite, toitures en ardoise, encadrement des portes et fenêtres en pierre calcaire, des formes bâties en longueur qui regroupent habitations et dépendances (granges).
- Anost : un centre bourg dynamique ayant conservé des activités et services (maison de santé, cinéma, musée des Galvachers, poste, commerces de proximité, etc.).
- Un réseau d'itinéraires de promenades balisé et indiqué par une signalisation présente dans chaque village.
- Des routes de qualité avec un traitement qualitatif du revêtement et du mobilier routier (couleur de l'enrobé, barrières routières en bois).

#### Points faibles :

- Un enrésinement des parcelles boisées et de prairies qui appauvrit le paysage et les milieux forestiers caractéristiques.
- Des coupes à blanc qui modifient trop brutalement le paysage et les milieux.
- Des ambiances fermées et sombres dans les boisements de résineux.
- L'effet « scotch » de certaines lisières de feuillus sur des boisements de conifères.
- Une urbanisation récente assez éclatée (La-Celle-en-Morvan, Roussillon-en-Morvan, Cussy-en-Morvan).
- Des espaces publics peu qualitatifs.
- Des constructions contemporaines qui ne respectent pas toujours la typologie morvandelle (typologie des toitures avec 4 pans et non 2, problème de couleur d'enduits, construction sur remblais, etc.).



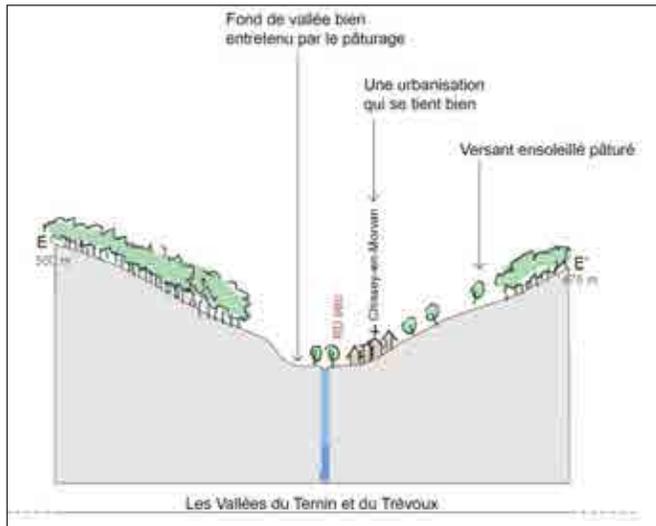
Roussillon - en - Morvan

## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

- 2 Les Vallées du Trévoux et du Ternin :  
une montagne ouverte, bien entretenue par le pâturage

4 communes concernées : Sommant / Lucenay-L'Évêque / Barnay / Chissey-en-Morvan

Cette unité de paysage se caractérise par un relief moins important que la précédente. La composition des vallées est similaire à celle du Haut-Morvan. Bien que les vallées du Trévoux et du Ternin soient parallèles aux vallées du Haut-Morvan, le sentiment d'ouverture et de respiration y est plus important.



Coupe sur la vallée du Ternin -

SCoT du Pays de l'Autunois, Rapport de présentation p. 171-178

### Points forts :

- Un sentiment d'ouverture créé par des vallons plus larges, bien visibles et tenus par des prairies bocagères qui maintiennent les boisements sur les lignes de crêtes.
- Des points de vue depuis les sommets et les routes sur les silhouettes des villages.
- Un parcellaire bien visible avec présence de haies bocagères bien tenu.
- Au nord de la commune de Barnay, changement d'ambiances, le paysage s'étire, avec un changement d'agriculture - apparition de parcelles cultivées, changement des méthodes sur l'agriculture d'élevage bovin.
- Des silhouettes de villages qualitatives avec lisières douces et progressives entre bâtis, jardins et pâtures.
- Un patrimoine bâti constitué de châteaux, corps de fermes, moulins de belle facture dans la vallée du Ternin et le vallon du Vauloin.
- Un réseau d'itinéraires doux bien développé, des chemins agricoles accompagnés par des haies bocagères et une signalisation présente dans les villages.
- Des alignements qui accompagnent les routes dans la vallée du Ternin.

### Points faibles :

- Des prairies sur les parcelles les plus accidentées qui s'enrichissent et qui tendent à disparaître, parfois remplacées par des plantations de résineux, provoquant une fermeture des vallons.
- Caractère trop routier et réseaux aériens avec profusion de pylônes électriques dans certains villages qui déqualifient les espaces publics.
- Un manque d'entretien du petit patrimoine bâti des villages qui se dégrade



Vue vers la silhouette du hameau de Montcimet



Réseaux aériens le long de la départementale, à Faye

## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

- ③ **Le piémont du Beuvray :**  
une succession de collines et de vallées, dominée par le Mont Beuvray

3 communes concernées : Saint-Léger-sous-Beuvray / Saint-Prix / La-Grande-Verrière

Cette sous-entité se caractérise par un relief beaucoup plus doux que les deux précédentes, offrant des perceptions visuelles diverses au gré des boisements et du bocage. La cohérence de cette unité est liée à la présence du Mont Beuvray.

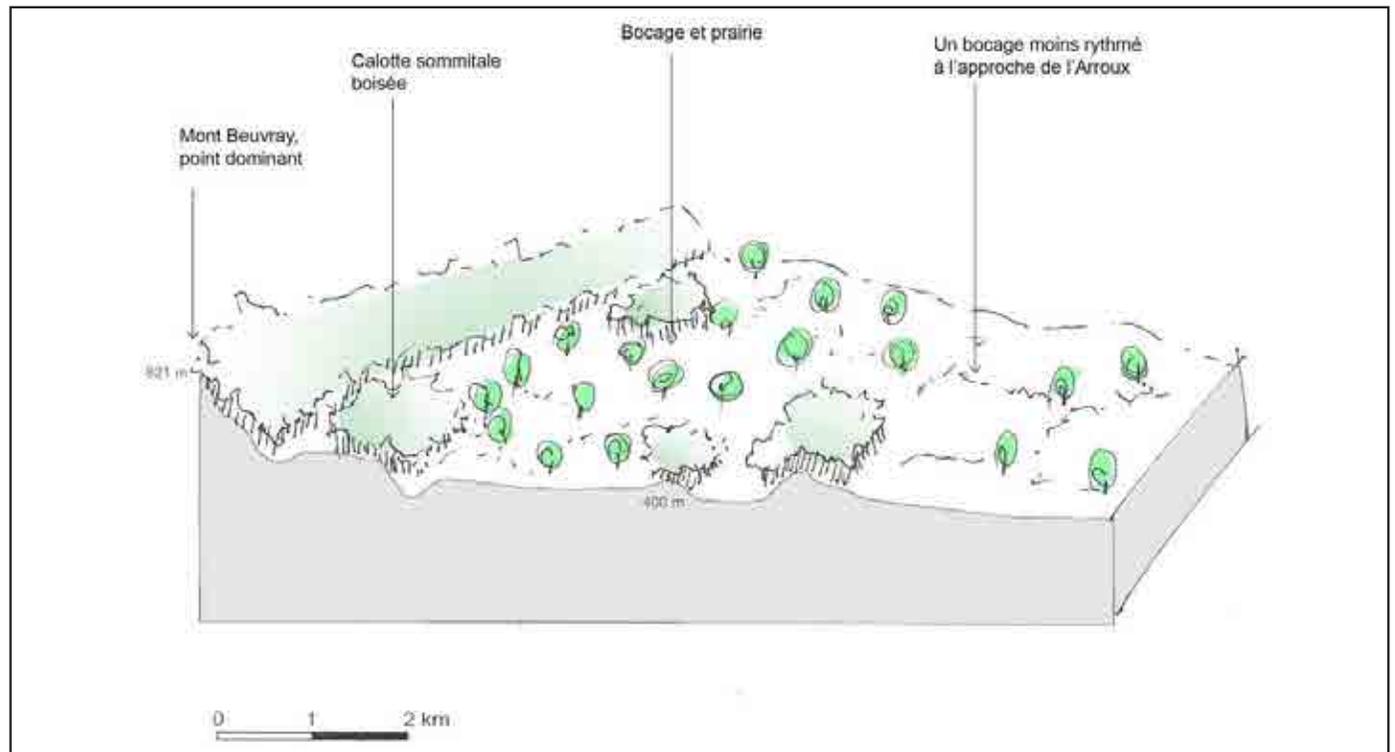
### Points forts :

- Des paysages ouverts de pâtures bocagères qui dessinent les fonds de vallons, appuyés par la présence de nombreux cours d'eau.
- Le site historique et touristique gallo-romain de Bibracte et le musée.
- Point de vue panoramique depuis le site de Bibracte vers le val d'Arroux et la montagne autunoise.
- De nombreux points de vue depuis les routes sur les paysages morvandiaux.
- Des villages implantés avec précision sur les reliefs, dont la silhouette est visible de loin.
- Des bourgs et villages aux formes urbaines denses et compactes, regroupés autour d'une place centrale (Saint-Léger-sous-Beuvray, Saint-Prix).

- Un bâti qualitatif qui témoigne des savoirs faire morvandiaux : utilisation de la pierre de granite, toitures en tuiles plates rouges ou ardoises.
- De nombreux alignements d'arbres qui participent à la qualité paysagère des centre-bourgs.
- Des routes paysages en bon état qui s'appuient sur les reliefs.

### Points faibles :

- Des forêts de conifères en tâches dans le paysage.
- Les traitements des espaces publics des villages ne sont pas très qualitatifs même si certains efforts sont faits (largeur des emprises routières et carrefours routiers, revêtements en enrobé).



Piémont du Beuvray - SCoT du Pays de l'Autunois, Rapport de présentation p. 171-178

## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

### La vallée de l'Arroux et ses affluents

La structuration de l'ensemble paysager des vallées de l'Arroux, de la Drée et du Mesvrin correspond à une plaine ouverte, offrant de nombreuses relations de co-visibilité depuis les reliefs environnants. Les ambiances sont très diverses et jouent avec une mosaïque de boisements. Les vestiges du maillage bocager sont diffus. Le pâturage laisse progressivement place à des secteurs mixtes mêlant la polyculture sur de grandes parcelles à de l'élevage.

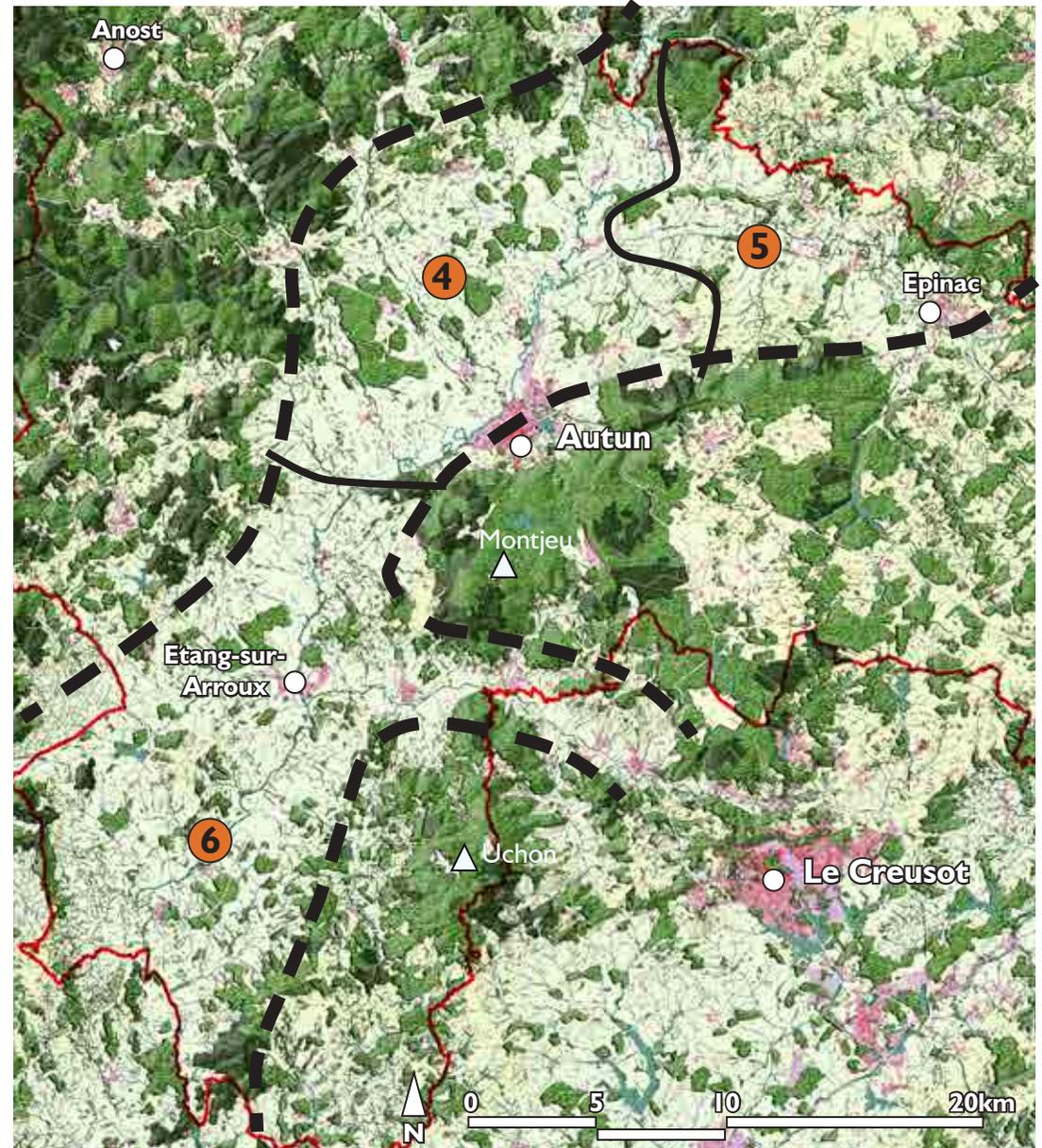
Le réseau hydrographique est très important, autour de l'Arroux et de ses nombreux affluents, mais est plus ou moins perceptible. Lorsqu'il l'est, c'est la ripisylve qui joue le rôle de marqueur de la présence de l'eau.

Site d'implantation urbaine privilégié (Autun, Etang-sur-Arroux, Epinac), c'est l'ensemble paysager où la pression urbaine est la plus présente.

### Carte des unités paysagères

#### Légende :

-  Périimètre du plan de paysage
-  Prairies bocagères
-  Vignes
-  Forêts mixtes et feuillus
-  Forêts de conifères
-  Espaces urbanisés
-  Bâti
-  Limites des grands ensembles de paysage
-  Limites des unités de paysage
-  4 La plaine d'Autun
-  5 La vallée d'Epinac
-  6 Le Val d'Arroux et la vallée du Mesvrin

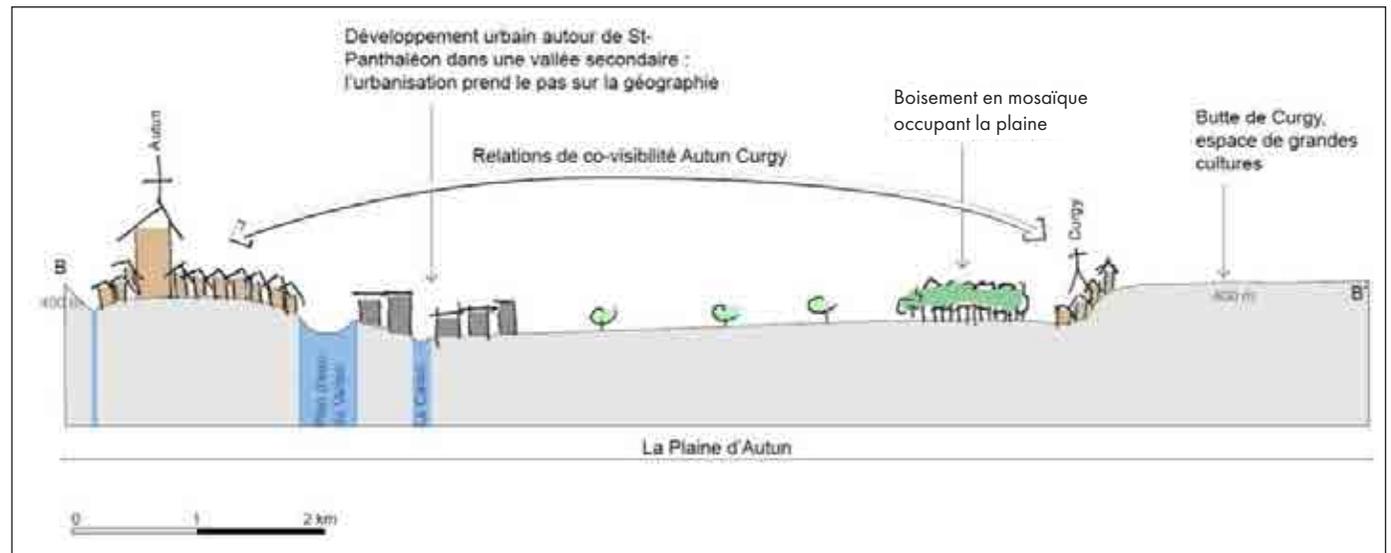


## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

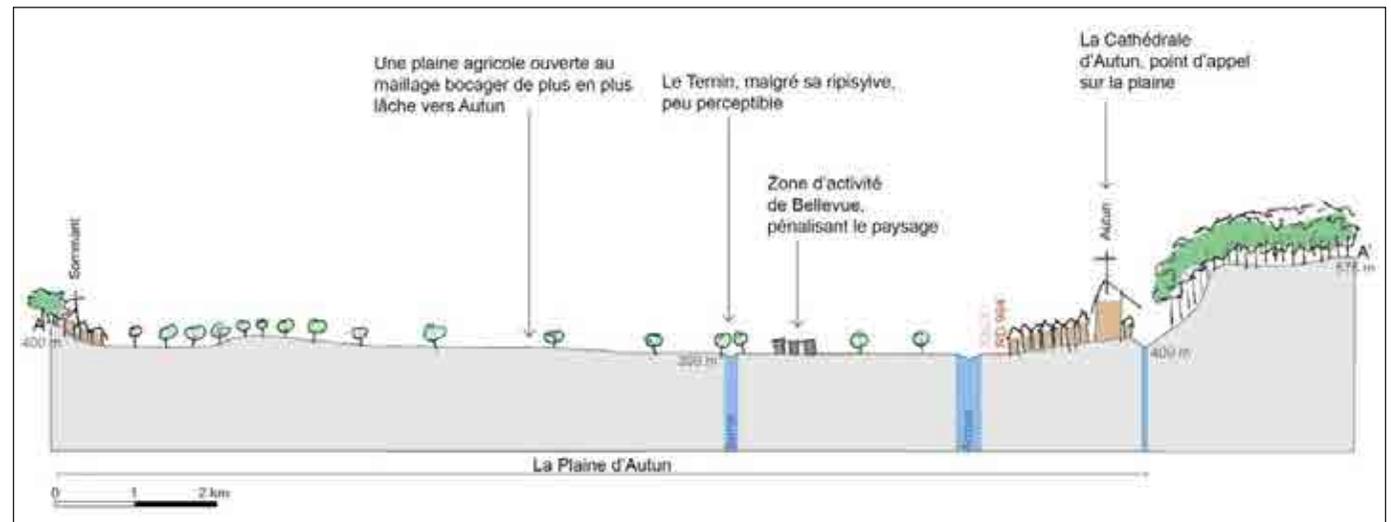
- 4 La Plaine d'Autun :  
une plaine ouverte, support du développement urbain

8 communes concernées : Autun / Monthelion / Tavernay / Saint-Forgeot / Reclèsne / Dracy-Saint-Loup / Cordesse / Ignoray

Cette unité se structure sur une vaste plaine tournée vers le centre historique d'Autun et offre de nombreuses relations de co-visibilité. Autun présente une très belle inscription paysagère. La rivière est présente dans le paysage aux entrées d'Autun, depuis la RD 981, mais peu de loin, la ripisylve qui la borde étant peu consistante.



Coupe entre Autun et Curyg - SCoT du Pays de l'Autunois, Rapport de présentation p. 171-178



Coupe dans la plaine d'Autun de Reclèsne à Montjeu - SCoT du Pays de l'Autunois, Rapport de présentation p. 171-178

## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

### Points forts :

- Des paysages de bocage et de prairies composés de nombreuses structures végétales (haies, arbres isolés, bosquets, ripisylve) bien tenues.
- Des points de vue sur les reliefs qui cadrent les horizons, le Morvan au nord-ouest et la montagne autunoise au sud-est.
- Des routes paysages accompagnées de nombreuses structures arborées (haies bocagères, arbres isolés).
- Des paysages de zones humides avec de nombreuses retenues d'eau et présence de routes digues.
- Un réseau de cours d'eau qui se devine grâce à la présence d'une ripisylve bien présente.
- Des bords de l'Arroux caractérisés par des prairies humides, avec des accès à l'eau dans les villages.

- Autun, une inscription paysagère spectaculaire, ville silhouette implantée sur le coteau visible depuis la plaine.
- Autun, un patrimoine architectural et urbain remarquable riche et diversifié
- Une arrivée sur Autun par la RD980 remarquablement préservée sur la lisière de la ville avec l'Arroux.
- Des relations de co-visibilités entre les villages installés sur les reliefs et des silhouettes bâties qui sont des repères dans le paysage.
- Un traitement des espaces publics qualitatif des villages sur les contreforts du Morvan (Monthelon/Tavernay/Reclesne), avec des entrées de bourgs soignées, des surfaces perméables, du mobilier qualitatif.

### Points faibles :

- Des zones d'activités qui dénaturent les seuils de la ville d'Autun.
- Des extensions urbaines qui pénalisent l'identification des villages dans le paysage, une urbanisation éclatée qui colonise les coteaux, peu homogène dans l'orientation des constructions, et des lisières urbaines qui se délitent avec une interface parfois brutale entre l'espace habité et l'espace agricole (Saint Forgeot, Dracy Saint-Loup, Cordesse, Ignoray).
- Traitement peu qualitatif des espaces publics (Saint-Forgeot, Dracy- Saint-Loup, Cordesse, Ignoray).
- Des centres-bourgs embryonnaires où ne se concentrent pas réellement les lieux de vie (Saint-Forgeot, Dracy-Saint-Loup, Cordesse, Ignoray).



*Paysage de bocage vers Reclesne*



*Vue vers Reclesne*



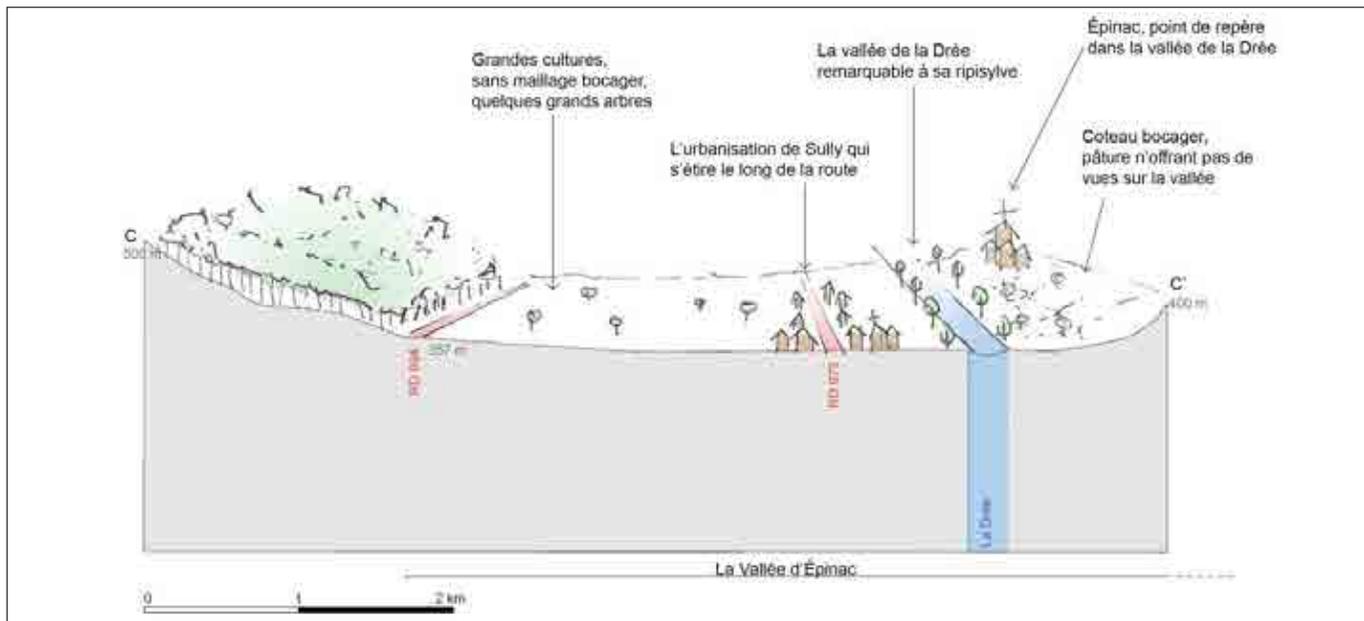
*Eclatement de l'urbanisation à Reclesne*

## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

- 5 La Vallée d'Épinac :  
un fond de vallée très ouvert dominé par les grandes cultures

4 communes concernées : Cury / Saint-Léger-du-Bois / Sully / Épinac

Cette unité se structure autour des vallées de la Drée et de la Lacanche. Si le fond de vallée de la Drée présente des grandes cultures sans maillage bocager, la vallée de la Lacanche est moins touchée. Quant aux coteaux, ils n'offrent que peu de vues sur les vallées.



Coupe dans la vallée de la Drée - SCoT du Pays de l'Autunois, Rapport de présentation p. 171-178

### Points forts :

- Un fond de vallée où les grandes cultures cohabitent avec les prairies bocagères.
- Des paysages de collines pâturées de part et d'autre de la Drée aux reliefs bombés qui dessinent de belles courbes avec des lignes de crêtes dégagées.
- Un patrimoine architectural composé de belles bâtisses, demeures ou châteaux installés sur les points hauts.
- Des centres-bourgs de qualité dans la densité urbaine, le petit patrimoine bâti et le traitement des espaces publics.
- Le château emblématique de Sully.

- Épinac : un pôle secondaire qui concentre de nombreux services et activités.
- Épinac : Une reconversion industrielle qui a commencé mais qui a du mal à se poursuivre.
- Des points de vue sur le basculement topographique du plateau d'Antully depuis les sommets dégagés des collines.
- Des routes paysannes qui s'appuient sur les reliefs et offrent des ouvertures sur la vallée de la Drée.
- Une ancienne voie ferrée reconverte en site propre.



Saint - Léger - du - Bois

## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

- 6 Le Val d'Arroux et la vallée du Mesvrin :  
une vallée qui se resserre, en forte relation visuelle avec le Mont Beuvray

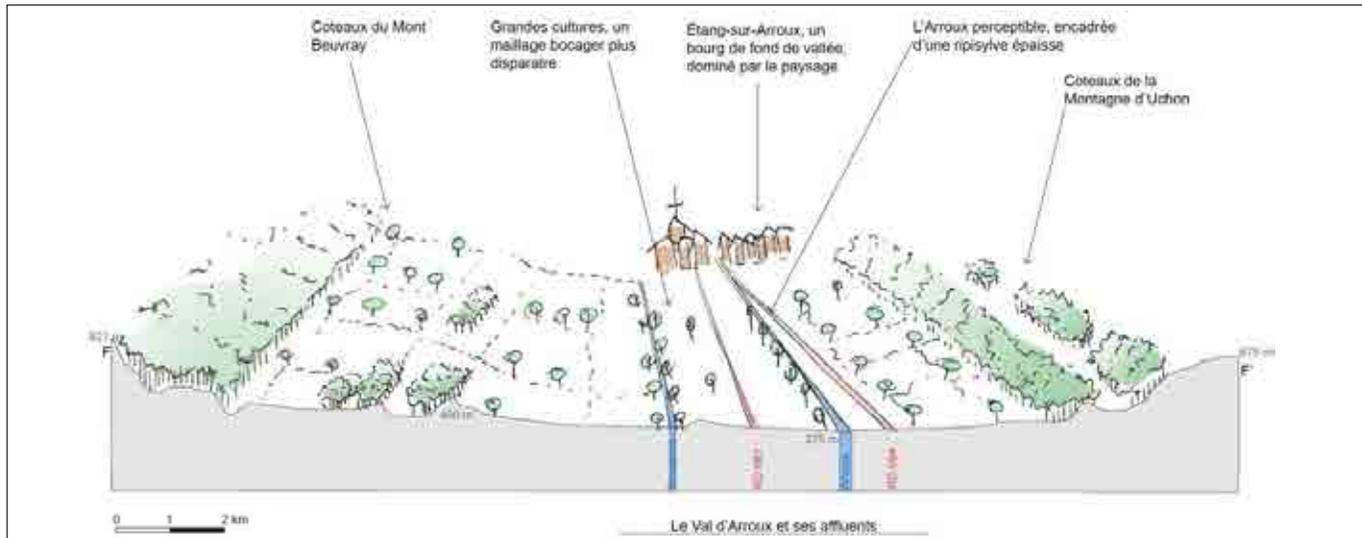
9 communes concernées : La Boulaye / Charbonnat / Thil-sur-Arroux / Saint-Nizier-sur-Arroux / Saint-Didier-sur-Arroux / Etang-sur-Arroux / Mesvres / Laisy / La Comelle

Le paysage étant assez ouvert, et les vues assez larges, c'est le grand paysage qui définit ici les ambiances. La vallée du Mesvrin est une structure d'interface entre la Montagne de Montjeu et la Montagne d'Uchon, définie par un linéaire très urbain où le sentiment de fluidité et de rapidité est lié à la succession Mesvrin - SNCF - RD61.

### Points forts :

- Des paysages ruraux et agraires marqués par la présence du bocage caractéristique de l'Autunois-Morvan.
- Le temple bouddhiste « des milles bouddhas », patrimoine religieux, architecture singulière, site de pèlerinage.
- Des paysages de bords de l'Arroux sobres et agréables, composés de prairies humides et d'une ripisylve bien présente, avec de nombreux accès à l'eau, des aires aménagées et des itinéraires doux.
- De nombreuses routes paysannes qui prennent appui sur les reliefs et offrent des points de vue sur le val.

- Des coteaux aux sommets boisés et des lisières forestières qui marquent la transition entre les paysages du val et les reliefs du Morvan et de la montagne autunoise.
- Des structures végétales omniprésentes ; haies bocagères, bosquets, arbres isolés remarquables qui accompagnent les routes, ripisylve le long des cours d'eau.
- La vallée du Mesvrin : une coupure dans la montagne autunoise (Montjeu et mont d'Uchon) support d'axes de communication (routes, chemin de fer) pour rejoindre le Creusot.
- Un patrimoine bâti composé de châteaux, dépendances, corps de ferme de qualité ouvert sur le val d'Arroux.



Coupe dans le Val d'Arroux, depuis le Mont Beuvray au coteau d'Uchon -  
SCoT du Pays de l'Autunois, Rapport de présentation p. 171-178

### Points faibles :

- Des problèmes de traitement de l'espace public qui nuisent à la qualité des villages (caractère routier, revêtement en enrobé sur les places centrales, ...).
- Un bâti éclaté, en particulier les fermes, qui occupent le territoire sans villages qui centralisent les lieux de vie.
- Etang-sur-Arroux : une urbanisation récente consommatrice d'espace, sans cohérence architecturale avec le cadre local (matériaux, couleur des enduits, toitures).

## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

### Les collines et plateaux

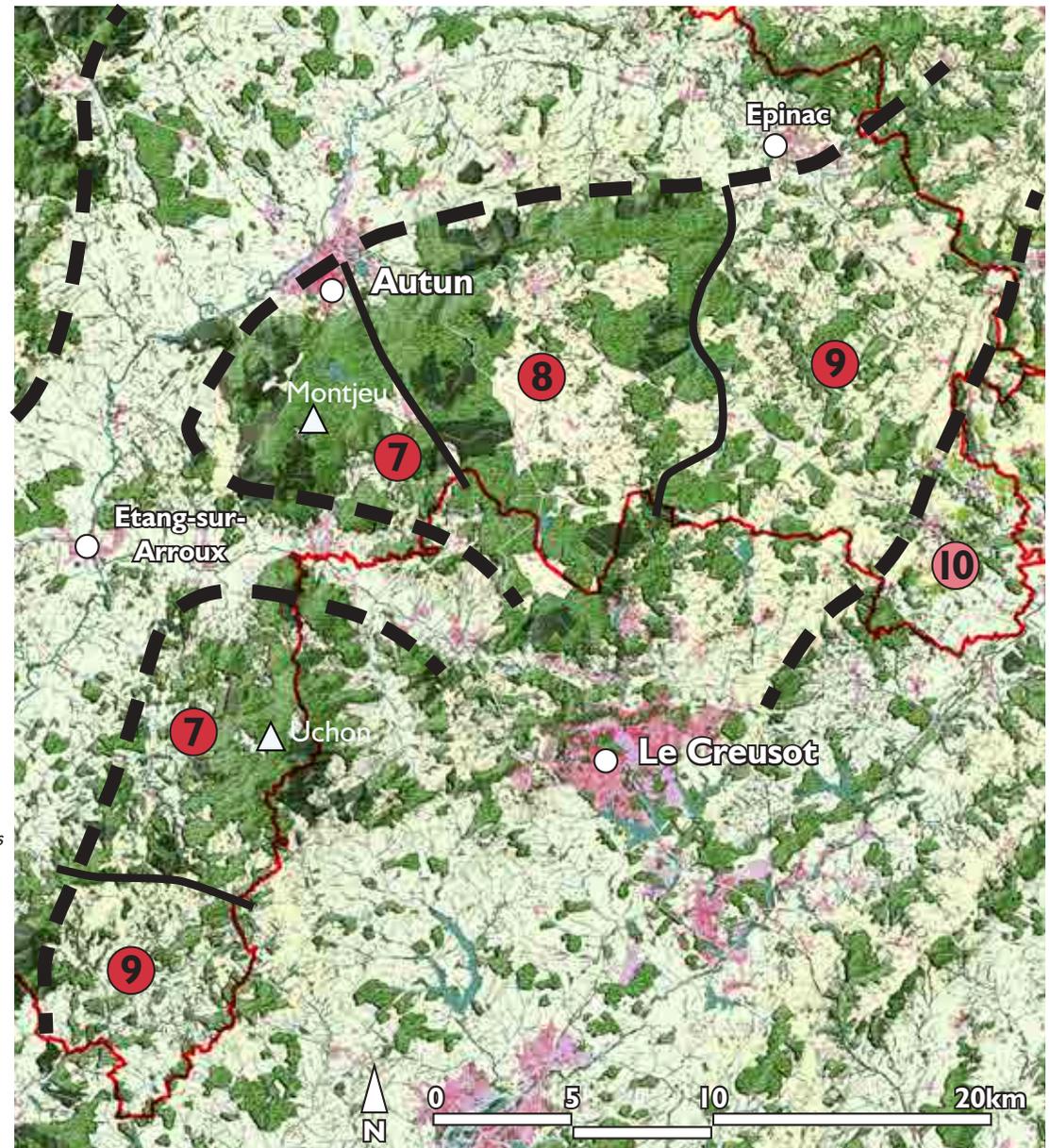
La structure paysagère de l'ensemble des collines et plateaux est essentiellement liée à un relief doux ménageant de nombreuses échappées visuelles vers le lointain. Depuis les principaux points de vue, ce sont le Morvan et la Plaine qui se détachent à la faveur d'une percée forestière. Depuis les routes, les premiers plans sont d'une très grande diversité.

Cette diversité est liée à une occupation du sol variée. La forêt occupant principalement les points hauts apporte des ambiances boisées. Les coteaux et vallées présentent un bocage qui apporte une ambiance pastorale.

### Carte des unités paysagères

#### Légende :

-  Périimètre du plan de paysage
-  Prairies bocagères
-  Vignes
-  Forêts mixtes et feuillus
-  Forêts de conifères
-  Espaces urbanisés
-  Bâti
-  Limites des grands ensembles de paysage
-  Limites des unités de paysage
-  7 Les montagnes de Montjeu et d'Uchon
-  8 Le plateau d'Antully
-  9 Les collines de l'Épinacois et les collines Toulonnaises

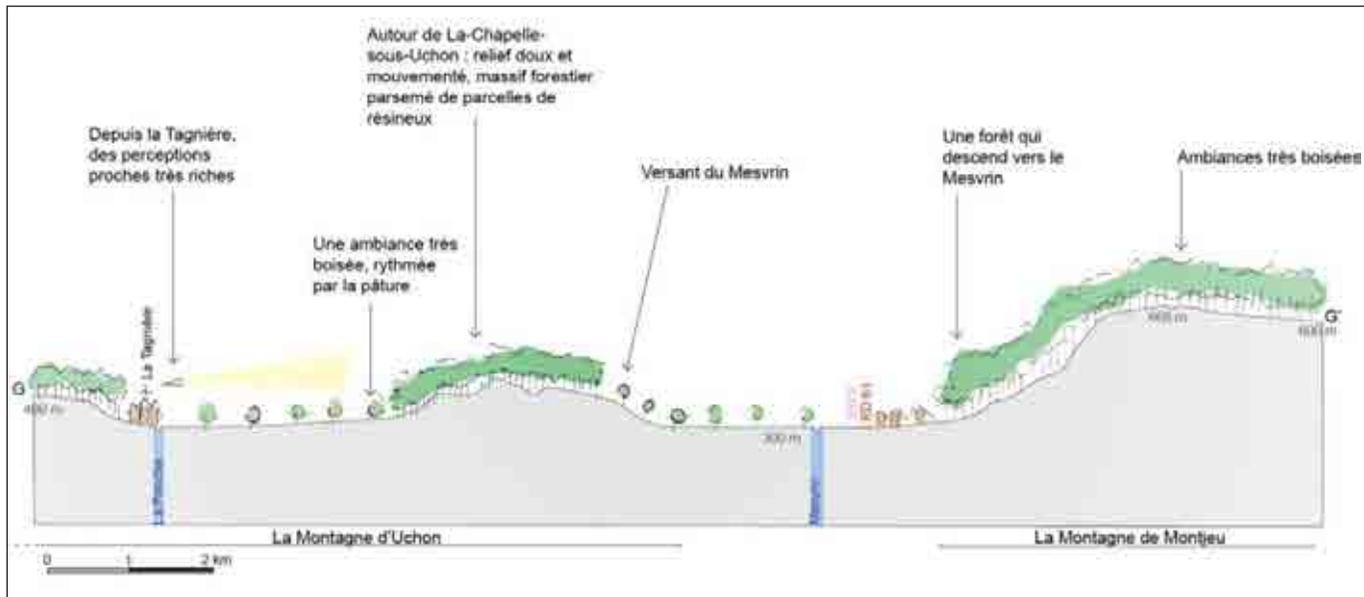


## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

### 7 Les Montagnes de Montjeu et d'Uchon : des collines aux ambiances variées

5 communes concernées : La Tagnière / Uchon / La Chapelle-sous-Uchon / Broye / Brion

Cette unité structure autour des montagnes de Montjeu et d'Uchon. Si la première est très boisée, la seconde offre une variété de perceptions en son sein. Les versants de ces montagnes présentent un maillage bocage dense.



Coupe sur les Montagnes d'Uchon et de Montjeu, en passant par la vallée du Mesvrin - SCoT du Pays de l'Autunois, Rapport de présentation p. 171-178

#### Points forts :

- Des paysages aux reliefs arrondis qui cadrent la vallée du Mesvrin.
- Des paysages qui alternent entre versants forestiers et versants agraires où prédomine le maillage bocager.
- Uchon : un ensemble bâti patrimonial remarquable.
- Le chaos du Carnaval : site naturel protégé (site d'intérêt faunistique et floristique) et touristique où sont visibles des chaos rocheux, et qui ouvre un point de vue panoramique grandiose sur le val d'Arroux et le Morvan.

- La croix de la Libération : un point de vue spectaculaire sur Autun, la plaine et le Morvan.
- Le site de Montjeu : patrimoine historique composé d'un château, d'un parc forestier immense fermé par un mur d'enceinte.
- Un sol peu profond avec de nombreux affleurements rocheux.
- Des routes paysages de qualité qui proposent de belles ouvertures sur le val d'Arroux.
- Une implantation fine des villages sur le relief et une silhouette bâtie bien visible.
- Un réseau d'itinéraire doux et une signalisation bien présente dans les villages.

#### Points faibles :

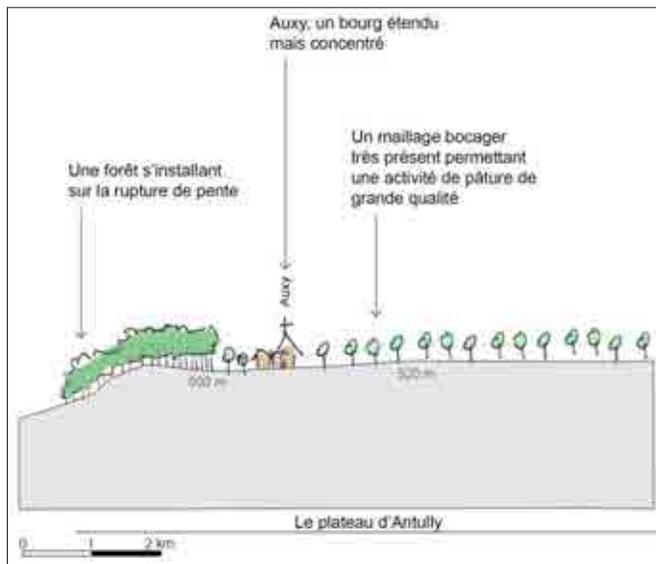
- Des paysages et des milieux forestiers appauvris par les plantations de résineux.
- Un enrichissement des prairies les moins accessibles, des vallons qui se referment avec le développement des boisements de résineux.
- Des points de vue panoramiques depuis les sommets qui sont peu aménagés et qui se referment à cause des boisements.
- Une urbanisation récente très diffuse, consommatrice d'espace sur les coteaux et peu respectueuse des typologies bâties traditionnelles.

## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

### 8 Le Plateau d'Antully : un lieu très singulier

3 communes concernées : Antully / Auxe / Saint-Emiliand

Cette unité se caractérise par un plateau très fortement irrigué et ceinturé par la forêt. L'activité pastorale y est dominante. Le bocage est particulier, puisqu'il n'est pas taillé de la même manière que sur le reste du territoire (haies libres, qui se développent en hauteur et en largeur). Les ambiances sont plutôt refermées, résultant de la densité du bocage.



Coupe sur le plateau d'Antully -  
SCoT du Pays de l'Autunois, Rapport de présentation p. 171-178

#### Points forts :

- Une grande clairière lumineuse ceinturée par des forêts.
- De grandes forêts domaniales ouvertes au public avec un réseau d'itinéraires doux bien développé.
- Une diversité des essences qui composent les forêts et qui offre une qualité paysagère.
- Un maillage bocager présent mais qui diffère dans son mode de gestion (haies non taillées qui se développent en hauteur et en largeur).

#### Points faibles :

- Une simplification du bocage avec un agrandissement des parcelles et qui accueillent des cultures.
- Le site du barrage du pont du Roi peu aménagé et qui n'accueille aucune activité de loisirs autour du plan d'eau. Par contre, qualité des berges naturelles.
- La RD978 au caractère trop routier, notamment les traversées des villages de Auxe et Saint Emiliand.
- Un développement linéaire de l'urbanisation le long de la RD978 qui dévalorise les entrées et sorties de villages.
- Des lisières brutales entre l'espace agricole et l'espace bâti et un espacement entre les constructions consommateur d'espace.
- Un traitement peu qualitatif de l'espace public des villages.

- Une urbanisation éclatée en dehors des 3 principaux villages qui ne favorise pas le développement des lieux de vie et une typologie des nouvelles constructions qui sort du contexte de la région.



Pâturage sur la plateau d'Antully



Traversée d'Auxe par la RD978

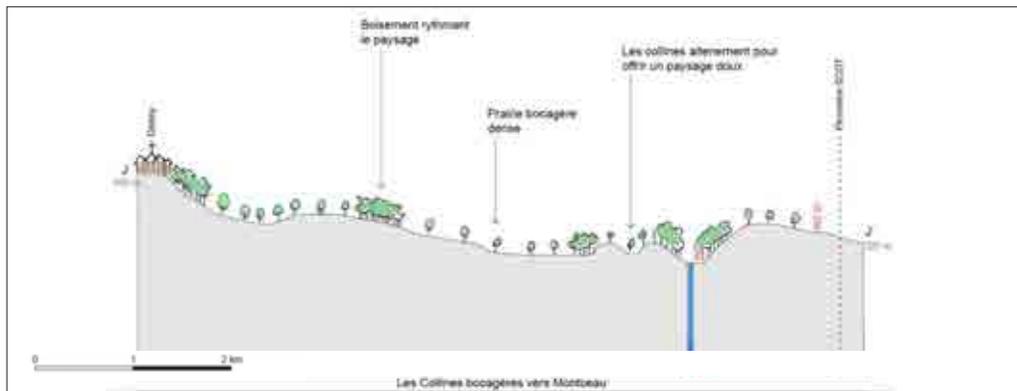
## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

### 9 Les collines de l'Épinacois et les collines Toulonnaises : des paysages ruraux préservés amorçant la transition vers les paysages viticoles

8 communes concernées : Saint-Eugène / Dettey / Morlet / Saisy / Collonge-la-Madeleine / Tintry / Saint-Martin-de-commune / Saint-Gervais-sur-Couches

Espace de transition entre la région vigneronne de Nolay et Couches et la plaine d'Autun, les collines de l'Épinacois tiennent de l'une son habitat encore très groupé et de l'autre ses prairies bocagères. Ces reliefs doux de collines vallonnées restent encore très verts et dominés par l'élevage.

Les collines du Toulonnais, bien que dissociées, présentent les mêmes caractéristiques de douces collines pastorales et un habitat groupé bien implanté dans le paysage.

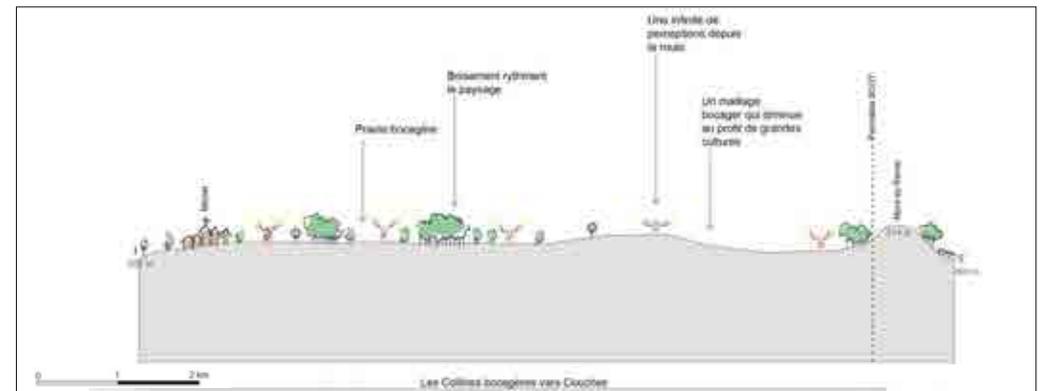


Coupe sur les collines bocagères depuis Dettey -  
SCoT du Pays de l'Autunois, Rapport de présentation p. 171-178

#### Points forts :

- Des paysages de collines aux sommets dégagés.
- Une activité pastorale bien tenue avec des structures végétales, qui composent le bocage, qui dessinent des vallons bien visibles.
- Un effet de plateau au sommet des reliefs arrondis où les cultures remplacent les prairies mais avec les haies bocagères conservées.
- Des points de vue depuis les sommets sur les paysages alentours et sur les silhouettes bâties.
- Des routes paysages qui épousent parfaitement la topographie (traversée de vallons, pas de remblais-déblais) et qui proposent de nombreux points de vue.

- Des itinéraires de promenades omniprésents et une signalisation bien présente.
- Des villages implantés avec précision, regroupés en ensemble dense sans effet de mitage.
- Un traitement qualitatif des espaces publics et des entrées de bourgs, une attention portée sur le mobilier urbain et les revêtements.
- Un patrimoine bâti de qualité à Morlet : château, murs d'enceinte, portes fortifiés, douves, demeures.



Coupe sur les collines bocagères entre Morlet et le Mont du Rème -  
SCoT du Pays de l'Autunois, Rapport de présentation p. 171-178

## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

### Le Couchois

Dans le prolongement de la côte bourguignonne, fermant la faille géologique qui part de Dijon, le Couchois tranche avec le reste du territoire du GAM par l'organisation de ses paysages liée à la vigne et son ouverture sur la vallée de la Saône. Le Couchois forme un paysage très étagé avec :

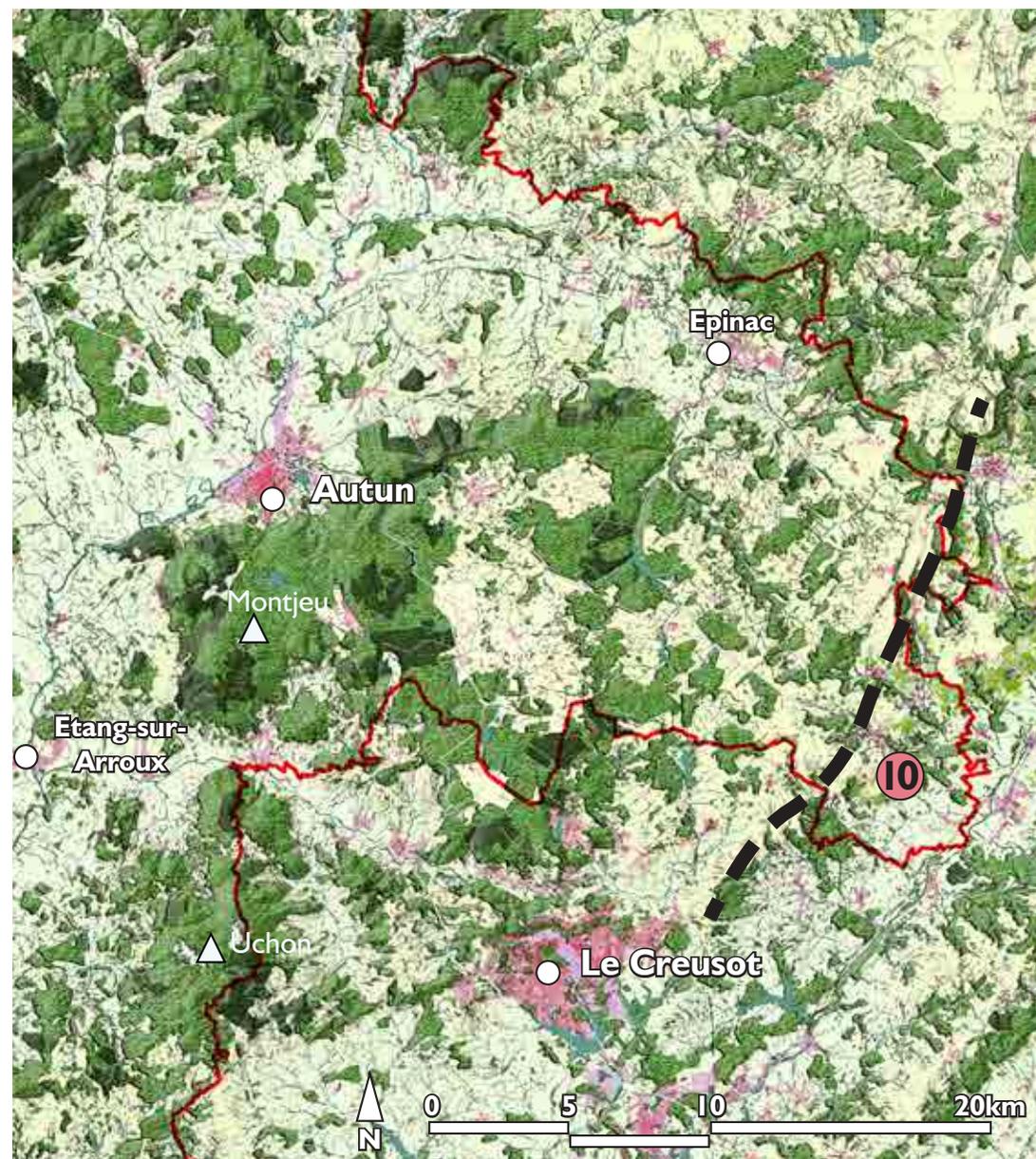
- Des buttes témoins calcaires d'âge Jurassique moyen et inférieur culminant à plus 500 mètres d'altitude (Mont de Rome, Mont de Rème) et couvertes de friches calcaires;
- Un plateau de grès du Trias (altitude 400m), avec des prairies et des grands champs cultivés associés à quelques boisements;
- Les vallées (270-400m) taillées dans les grès et les granites et dont les versants sont couverts de vignes, de boisements et de quelques prairies et friches;
- Les fonds de vallées (230-270m), étroits avec un linéaire de ripisylves et de petites parcelles bocagères.

Les villages, serrés au milieu des vignes émaillées de prairies, s'y implantent de façon groupée.

### Carte des unités paysagères

Légende :

- Périmètre du plan de paysage
- Prairies bocagères
- Vignes
- Forêts mixtes et feuillus
- Forêts de conifères
- Espaces urbanisés
- Bâti
- Limites des grands ensembles de paysage
- Limites des unités de paysage
- ⑩ Le Couchois viticole



## 1.2 LES UNITÉS DE PAYSAGES

### 10 Le Couchois viticole : un prolongement de la Côte bourguignonne

6 communes concernées : Epertully / Créot / Dracy-lès-Couches / Couches / Saint-Maurice-lès-Couches / Saint-Jean-de-Tracy

Cette unité est traversée par une côte viticole étagée la distinguant du reste du territoire de l'Autunois-Morvan. Les villages s'implantent sur les parties hautes (Epertully, Saint-Gervais-lès-Couches) ou en fond de vallées (Couches, Dracy-lès-Couches), les pentes étant dédiées à la vigne.



*Saint-Jean-de-Tracy*



*Le village de Couches s'implante au pied de la côte.*



*Dracy-lès-Couches*

#### Points forts :

- Des massifs de roches sédimentaires qui ont formés les paysages et les monts alentours.
- Des paysages agricoles de vignes occupant les pentes ou en terrasses et de grandes cultures sur les parcelles les plus plates qui remplacent le bocage caractéristique de l'Autunois-Morvan.
- Un effet de basculement et des points de vue qui s'ouvrent sur la vallée de la Dheune, de la Bourbince et au-delà, la côte chalonnaise.
- Des centres-bourgs denses, riches en patrimoine et dotés de services et activités.
- Des espaces publics de qualité, un traitement qualitatif sur les revêtements et le mobilier urbain.
- Des bourgs qui sont installés précisément sur les coteaux des vallons.
- Des relations de co-visibilité avec les monts voisins : Rome, Rême.
- Le Château de Couches : un site patrimonial et historique en cours de restauration et un point touristique majeur.

#### Points faibles :

- Un enrichissement des parcelles les moins faciles à travailler pour la viticulture.
- Un étalement urbain sous forme de lotissements qui se développe en périphérie des centre-bourgs historiques.



2.

LES VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS :  
UN PAYSAGE D'UNE RARE ÉLÉGANCE



« Les valeurs sont les forces d'attractivité du territoire : les gens s'installent ici parce que ça leur a plu »

Un paysage est porteur de valeurs. Des traits de caractères de qualité, signes d'identité, le rendent reconnaissable, familier aux yeux de ceux qui l'habitent et le façonnent, ou le rendent attractif aux yeux de ceux qui y passent ou le visitent.

Souligner les principales valeurs paysagères et écologiques du territoire, c'est mettre en évidence la qualité et la singularité des différents espaces qui le composent.

L'élégance des paysages du Grand Autunois Morvan vient de l'alchimie subtile qui se crée entre plusieurs éléments simples. On distingue une quinzaine de valeurs :

1. La rondeur vive des reliefs
2. L'omniprésence d'arbres épanouis en plein champ, sur les limites de parcelles ou en bord de route
3. L'alternance fine et contrastée des prairies et des forêts qui anime les parcours
4. Le dessin précis des haies vives taillées, qui souligne les traits du paysage et lui donne un aspect soigné
5. La souplesse des chemins et des routes, comme autant d'invitations séduisantes à la promenade
6. La présence régulière de patrimoine bâti (fermes, châteaux ou villages) qui humanise et ennoblit le territoire
7. La silhouette de sites bâtis précis : fermes, hameaux, villages en crêtes, en piémonts ou en lisières
8. Autun, une ville capitale riche d'un patrimoine remarquable
9. La présence de la pierre brute, sous formes de rochers et chaos, grâce à laquelle l'imaginaire s'ouvre (légendes)

10. La présence familière des troupeaux, qui anime les scènes et ravive l'intérêt des enfants comme des grands
11. Une eau vive bien présente qui enrichit les paysages et les milieux
12. Un riche patrimoine de proximité, modeste mais indispensable et précieux
13. Les saisons bien marquées, leurs couleurs, lumières et rythmes d'activités variées
14. Des paysages préservés et apaisants

Remarquons que hormis les reliefs, l'eau, les rochers et la saisonnalité, « donnés par la nature », toutes ces valeurs paysagères sont construites par les hommes. Et même ces valeurs naturelles sont étroitement dépendantes, pour leur existence dans le paysage vécu et perçu, des hommes et de leur action de façonnage du territoire.



## 2.1 LA RONDEUR VIVE DES RELIEFS

---

Outre leurs formes souples marquantes, les collines et monts cadrent les vallées, composent les horizons bien présents qui créent des sites bien différenciés, ouvrent des perspectives profondes, basculent par endroits en balcons spectaculaires, dessinent des horizons successifs en ombres japonaises.



## 2.1 LA RONDEUR VIVE DES RELIEFS

---

### A. PROFONDEUR ET AMPLEUR DES VUES

La vaste étendue de la plaine de l'Arroux offre des vues remarquables et lointaines, dont le fond est finement découpé par le dessin des collines et monts boisés.



*Point de vue depuis la montagne de la Provenchère vers le val d'Arroux*



*Point de vue depuis la RD47 vers Saint-Eugène*

## 2.1 LA RONDEUR VIVE DES RELIEFS

### B. BALCONS ET BASCULEMENTS

Les paysages des balcons sont au point de basculement entre les sommets boisés aux ambiances sombres et les vallées ouvertes, claires, occupées par les pâtures. Cette situation se rencontre régulièrement à de petites échelles dans le Morvan, mais de façon beaucoup plus prégnante sur les pourtours de la plaine de l'Arroux, ou encore dans le Couchois, entre la côte et la plaine de la Saône. Ils permettent de comprendre l'organisation des reliefs et des paysages, et offrent des respirations bienvenues contrastant avec les paysages boisés des hauteurs.



*Uchon*

*Coteau viticole*

*Prairie bocagère*

*Mont Rome Château*



*Point de vue spectaculaire sur l'effet de basculement vers la Bourgogne viticole. Ici, ce sont les paysages du bocage morvandiau qui font place à ceux des coteaux viticoles du Couchois, Eperully*

## 2.1 LA RONDEUR VIVE DES RELIEFS

---

### C. DES VUES DOMINANTES DEPUIS LES SOMMETS

L'alternance de reliefs et de plaines crée de nombreuses situations de belvédères offrant des vues exceptionnelles, parfois mises en valeur par la présence de tables d'orientation.



*Les chaos granitiques du Carnaval: site géologique de chaos rocheux spectaculaires qui ouvre sur un point de vue panoramique généreux sur le val d'Arroux et le Morvan*



*La croix de la Libération : un point de vue qui offre un dégagement spectaculaire sur le paysage d'Autun, dans toutes ses composantes*

## 2.1 LA RONDEUR VIVE DES RELIEFS

### D. LE MONT BEUVRAY, EMBLÈME DU PAYS PAR SON AMPLEUR GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE, CULTURELLE ET PATRIMONIALE

Le Mont Beuvray constitue un site singulier à plus d'un titre. C'est en premier lieu un point de vue remarquable sur les paysages ondulés du Val d'Arroux. La « Chaume », ancien site des marchés et des foires de Bibracte, marque ce sommet avec la présence de la chapelle et de la croix Saint-Martin, et accueille également une table d'orientation.

Le Mont Beuvray accueille également le site archéologique de Bibracte, oppidum gaulois. Le site est remarquablement mis en valeur par un musée et des aménagements sobres et qualitatifs, avec de nombreux points d'information qui renseignent sur l'histoire, les paysages et les vestiges archéologiques de l'ancien oppidum.



*Musée du Mont Beuvray*



*Table d'orientation du Mont Beuvray : Un point de vue majeur depuis la «Chaume», ancien lieu des marchés et des foires de Bibracte, où se trouve également la chapelle et la croix Saint-Martin, ouvert sur les paysages ondulés du val d'Arroux*

## 2.2 L'OMNIPRÉSENCE D'ARBRES ÉPANOUIS EN PLEIN CHAMP, SUR LES LIMITES DE PARCELLES, EN BORD DE ROUTE ET DANS L'ESPACE URBAIN

---

De beaux arbres habillent les paysages du Grand Autunois-Morvan. Marquant l'entrée d'un hameau, signalant la croisée de chemins ou ombrageant les pâtures, parfois dernier survivant d'une haie disparue, l'arbre isolé, par son port épanoui et son bel âge, se fait arbre-signal dans le paysage.



## 2.2 L'OMNIPRÉSENCE D'ARBRES ÉPANOUIS EN PLEIN CHAMP, SUR LES LIMITES DE PARCELLES, EN BORD DE ROUTE ET DANS L'ESPACE URBAIN

### A. DES ARBRES ISOLÉS QUI MAGNIFIENT LE PAYSAGE

Chênes puissants, vieux arbres fruitiers, arbres signaux des parcs, etc. de nombreux arbres, remarquables par leur port et leur ampleur, ou tout simplement par leur isolement au milieu d'espaces ouverts, accompagnent et rythment le paysage des routes et animent le paysage agricole.



*Plateau d'Antully*



*La Tagnière*



*Plateau d'Antully*



*Dettey*

## 2.2 L'OMNIPRÉSENCE D'ARBRES ÉPANOUIS EN PLEIN CHAMP, SUR LES LIMITES DE PARCELLES, EN BORD DE ROUTE ET DANS L'ESPACE URBAIN

### B. DES ARBRES QUALIFIANT LES PAYSAGES URBAINS

Que ce soit dans les espaces publics ou dans les jardins, les villes et les villages accueillent souvent de beaux arbres participant à la qualité du cadre de vie.



*Des arbres anciens animent les espaces publics des bourgs, ici à Saint-Gervais les Couches*



*A Epinac, l'alternance entre lignes bâties et végétales qualifie les paysages urbains, donne à lire le relief et favorise l'inscription du bâti dans le paysage.*

## 2.3 L'ALTERNANCE FINE ET CONTRASTÉE DES PRAIRIES ET DES FORÊTS, ET LA PRÉSENCE LOCALISÉE DE LA VIGNE

Le Grand-Autunois Morvan est une terre de contrastes et de jeux de lumières, entre échappées visuelles de la plaine et vues resserrées des vallées, entre clairières et forêts, ...

Mais cette apparence binaire cache en réalité de nombreuses subtilités. Ici la forêt est plus dense, là les résineux plus nombreux, là encore le bocage ne prend pas la même forme. L'unité générale, très harmonieuse, cède la place à davantage de diversité aux confins est, lorsque le Couchois s'ouvre aux paysages viticoles.

*« Il y a des valeurs inamovibles : les reliefs, la pierre, l'eau vive. Même abîmées, elles seront toujours là. Par contre, les forêts et les haies peuvent plus facilement évoluer. »*



## 2.3 L'ALTERNANCE FINE ET CONTRASTÉE DES PRAIRIES ET DES FORÊTS, ET LA PRÉSENCE LOCALISÉE DE LA VIGNE

### A. UN PATRIMOINE FORESTIER QUI CADRE LES PAYSAGES DE L'AUTUNOIS - MORVAN ET CONTRIBUE À SON ÉCONOMIE

L'importance du couvert forestier (45 950 ha, soit 38 % du territoire) marque les paysages de l'Autunois-Morvan, sur les hauteurs : plateau d'Antully, massif d'Uchon, massif du Morvan, mais aussi en plaine : vallée de la Drée et de l'Épinacois. Les forêts de feuillus sont caractéristiques, notamment en Morvan, constituées principalement de chênaies jusqu'à 700 m, puis de hêtraies sur les sommets. Les forêts mixtes, également nombreuses, présentent des essences variées : chêne, hêtre, douglas, merisier, épicéa, châtaignier, noisetier, sapin, charme, etc. dont certaines sont cultivées en futaies jardinées.

L'exploitation du bois est une ressource essentielle du territoire, faisant vivre 150 entreprises dont 62 % sont destinées à la production (exploitation forestière et services forestiers). Un pôle d'excellence rural lié à la filière bois est présent sur le territoire, associant les activités de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> transformation, en association avec Forêt Autun Sciage Energie. Les forêts participent également au développement d'activités connexes : centrales électrique biomasse/bio gaz (BIOMELEC), plateforme de préparation des bois (en lien avec les coopératives forestières de Bourgogne) et usine de fabrication de granulés de bois.



*Couvert forestier du Mont-Beuvray*



*Saint-Eugène*

*Bande de roulement en enrobé  
maintenue au minimum*

*Boisement riche et diversifié*

*Abords de chaussée enherbés  
et bien entretenus*



*Ambiance appréciable à travers la forêt, Saint-Eugène*

*« Il y a deux grandes scieries à proximité : Fruytier Bourgogne à La-Roche en Brenil et Sougy à Decize. Ca représente 4000m<sup>3</sup>/j, 70% du bois part dans ces usines. Une scierie locale est également présente à Autun (Ducret) »*



## 2.3 L'ALTERNANCE FINE ET CONTRASTÉE DES PRAIRIES ET DES FORÊTS, ET LA PRÉSENCE LOCALISÉE DE LA VIGNE

### B. DES MOTIFS PAYSAGERS FORTS LIÉS AUX PRAIRIES BOCAGÈRES

L'Autunois-Morvan est marqué par le contraste omniprésent entre les paysages ouverts et lumineux des prairies et les espaces fermés des forêts. Dans le Morvan et le massif d'Uchon, les fonds de vallons sont occupés par les pâtures, encadrées de haies bocagères, qui remontent les pentes des versants jusqu'à buter sur les sommets boisés. Les structures agricoles délimitant le parcellaire (haies basses ou vives, clôtures, murets, ...) créent des jeux de lumière et d'ombre renforçant leur lisibilité. Si il a pu disparaître ponctuellement, notamment en plaine, le bocage est aujourd'hui majoritairement préservé par les agriculteurs car il répond toujours à leurs besoins : enclos pour les bêtes, protection contre le vent.

L'agriculture, essentiellement dédiée à l'élevage, prend le plus souvent une forme extensive adaptée à ces espaces de nature remarquable. Le nombre d'exploitants a connu une baisse importante depuis 1988 (- 44 %) associée à une augmentation de la taille moyenne des exploitations (+ 71%). Bien que témoignant de pratiques ancestrales, elle a su s'adapter à certains espaces contraints et est en cours de diversification, notamment dans les espaces de plaine et aux abords des agglomérations, associée à une augmentation des surfaces labourées (+15%).



*Lieu-dit Montaugéy*



*Saint - Emiliand*



*Vallon du Vaulois*

## 2.3 L'ALTERNANCE FINE ET CONTRASTÉE DES PRAIRIES ET DES FORÊTS, ET LA PRÉSENCE LOCALISÉE DE LA VIGNE

### C. UNE TRANSITION SUR LES PAYSAGES VITICOLES ET CALCAIRES DU COUCHOIS

Le Couchois constitue un paysage à part dans le territoire du GAM. Marqué par la présence d'une côte calcaire, affleurant à certains endroits (reculée de Vauchinon), et prolongeant la côte viticole de Bourgogne, le Couchois présente une mosaïque de parcelles de prairies intercalées de vignes, sur des reliefs de coteaux délicatement bombés, le long de la faille géologique et dans les replis des vallons, exposés vers le sud et le sud-est. Contrairement au reste du territoire, les sommets sont ici moins marqués par la présence de massifs forestiers, qui laissent la place aux vignes.

Les Côtes du Couchois font l'objet d'une appellation AOC pour les vins rouge issus de cépage pinot noir.



*Des reliefs calcaires saillants, le calcaire à entroques, qui provient d'une des plus célèbres reculées de Bourgogne à Vauchinon, visible depuis Epertully.*



*Aujourd'hui, le phylloxéra ayant eu raison de sa prospérité d'autrefois, la vigne occupe les stations les plus favorables, se plaisant sur les coteaux calcaires*

## 2.3 L'ALTERNANCE FINE ET CONTRASTÉE DES PRAIRIES ET DES FORÊTS, ET LA PRÉSENCE LOCALISÉE DE LA VIGNE

### D. DES ESPACES DE NATURE DIVERSIFIÉS QUI APPORTENT UNE GRANDE RICHESSE ÉCOLOGIQUE

La variété des boisements et le bocage constitué de haies, d'arbres et de bosquets, forment un environnement propice pour de nombreuses espèces d'oiseaux, de mammifères, d'amphibiens, de chauves-souris. Les zones humides (étangs, mares, prairies humides), très concentrées sur le territoire notamment dans les plaines et les vallons, accueillent également une riche biodiversité.

Quelques milieux remarquables constituent par ailleurs des espaces refuges pour certaines espèces et accueillent une faune et une flore spécifique et souvent protégée : milieux tourbeux et para-tourbeux, pelouses et landes se formant sur le socle granitique, carrières et affleurements rocheux, etc.

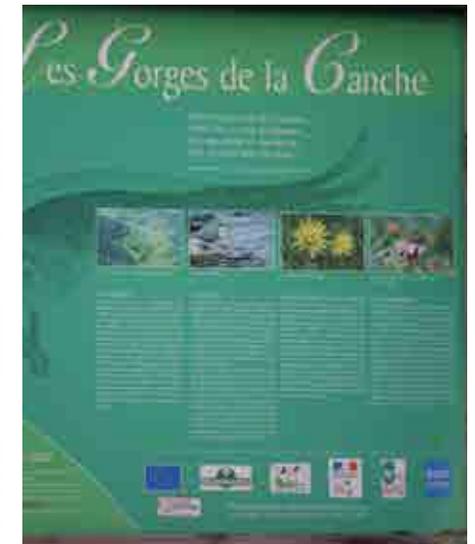
*De nombreuses espèces rares et protégées dans les boisements et les milieux tourbeux :*

- > *Oiseaux : Chouette de Tengmalm, Cassenoix moucheté, Bec-croisé des sapins dans le Morvan, Faucon hobereau, Bondrée apivore, Aigle botté, Pic mar et Pic cendré, Milan Royal, Pie-grièche écorcheur, Torcol fourmilier...*
- > *Mammifères : Chat forestier, Cerf, Chevreuil, Sanglier, Ecureuil roux...*
- > *Amphibiens : Salamandre tachetée, Sonneur à ventre jaune, Triton crêté...*
- > *Chauves-souris : Barbastelle d'Europe, Minioptère de Bechstein, Murin de Daubenton...*
- > *Flore : Trèfle semeur, Oenante à feuille de Fenouil, Butome, la Limoselle aquatique, la Pulicaire vulgaire, Rossolis à feuilles rondes, la Linaigrette vaginée, la Lunaire annuelle, l'Osmonde royale, les Lycopodes en massue, la Bruyère à quatre angles, l'Arnica des montagnes, ...*



Les rochers du Carnaval, Uchon

Source : SCoT du Pays de l'Autunois, Rapport de présentation



## 2.3 L'ALTERNANCE FINE ET CONTRASTÉE DES PRAIRIES ET DES FORÊTS, ET LA PRÉSENCE LOCALISÉE DE LA VIGNE

Ce patrimoine naturel fait l'objet d'une reconnaissance à travers la présence de plusieurs espaces protégés. Le territoire compte ainsi une réserve biologique de la vallée de la Canche, et 3 sites classés patrimoine naturel : la roche de la «Pierre qui croûle» à la Tagnière, les roches du Carnaval à Uchon, le Mont Préneley.

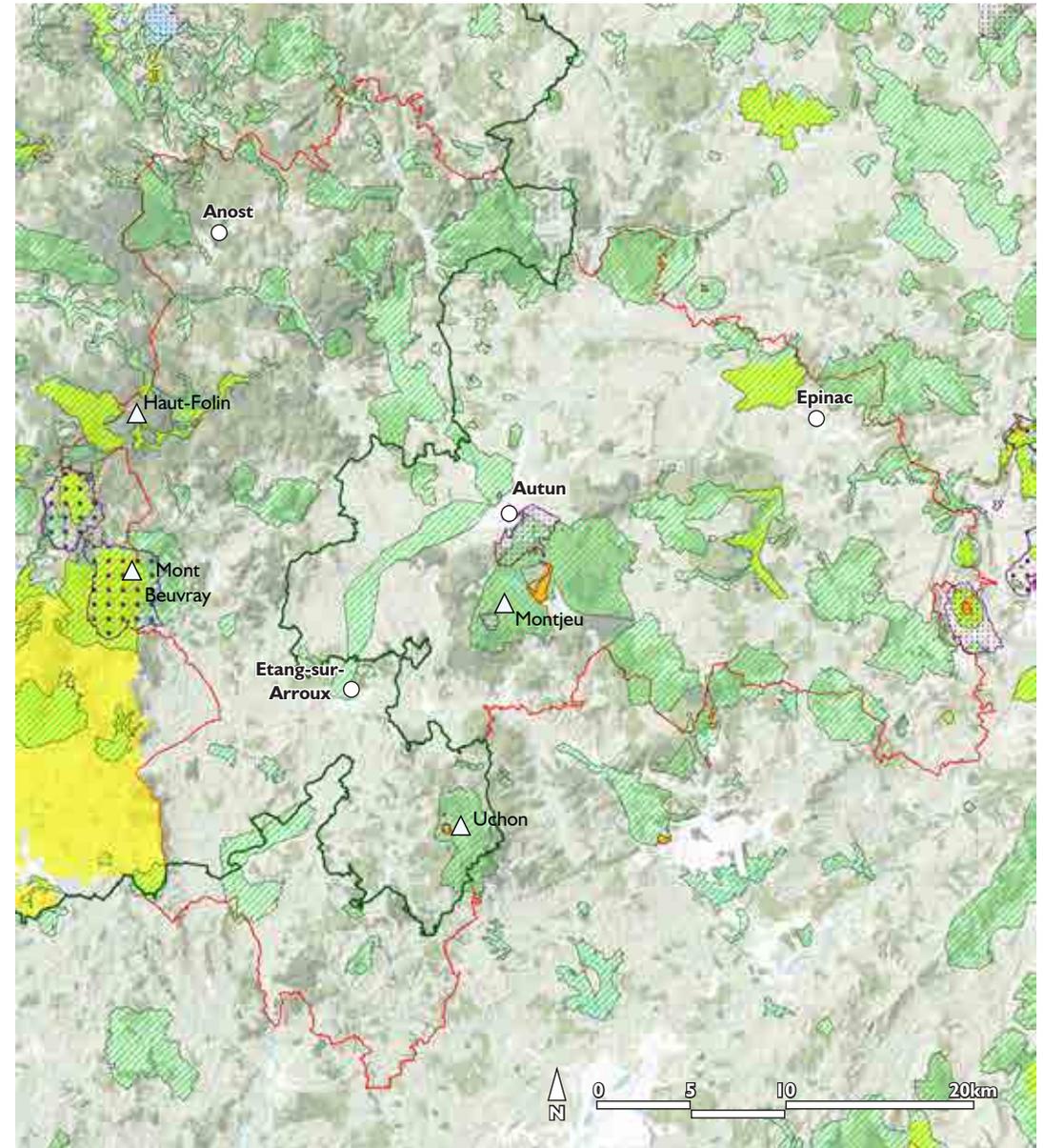
Le Grand Autunois Morvan comprend également 6 sites Natura 2000, couvrant 1790 ha d'espaces protégés au titre de la Directive Habitat, et quatre sites sont gérés par le Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne.

Témoignant de la grande richesse des espaces naturels, 36 sites représentant 7620 ha font l'objet d'inventaires dans le cadre de ZNIEFF de type 1. Enfin, le PNR du Morvan intègre la moitié ouest du territoire.

Carte des inventaires et protections

Légende :

-  Périimètre du plan de paysage
-  Parc Naturel Régional
-  ZNIEFF 1
-  Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
-  Natura 2000 ZSC
-  Sites naturels classés
-  Sites naturels inscrits



## 2.4. LE DESSIN PRÉCIS DES HAIES VIVES TAILLÉES, QUI SOULIGNE LES TRAITES DU PAYSAGE ET LUI DONNE UN ASPECT SOIGNÉ

---

Le bocage, paysage façonné par l'homme, forme un ensemble de petites parcelles agricoles - prairies et champs – entourées de haies délimitant les terrains et soulignant le relief.



## 2.4. LE DESSIN PRÉCIS DES HAIES VIVES TAILLÉES, QUI SOULIGNE LES TRAITS DU PAYSAGE ET LUI DONNE UN ASPECT SOIGNÉ

### A. UN MAILLAGE BOCAGER QUI SOULIGNE LA TRAME PARCELLAIRE

Le maillage des haies est dense en Morvan, plus diffus dans le val d'Arroux et l'Épinacois. Certaines sont taillées, d'autres plessées, et elles sont parfois surmontées d'arbres de haute tige. Les essences les plus fréquentes sont le noisetier, l'aubépine et les ronces ; le charme, le chêne, le frêne et le prunellier ; le houx, le sureau, le hêtre et le merisier.

Les haies ont pour objet de constituer des barrières pour le bétail. Ce sont également des zones de transition entre le milieu fermé de la forêt et les milieux ouverts des prairies, composant un habitat écologique riche jouant un rôle protecteur et nourricier pour la faune.

Parcelle de 4 ha



*Photographie aérienne du maillage bocager*



*Un maillage bocager qui ancre le village avec sa campagne, dans une même continuité, lieu-dit Montcimey, Anost*

## 2.5. LA SOUPLESSE DES CHEMINS ET DES ROUTES, COMME AUTANT D'INVITATIONS SÉDUISANTES À LA PROMENADE

---

« Un paysage apaisant et champêtre qui pousse à la poésie. »



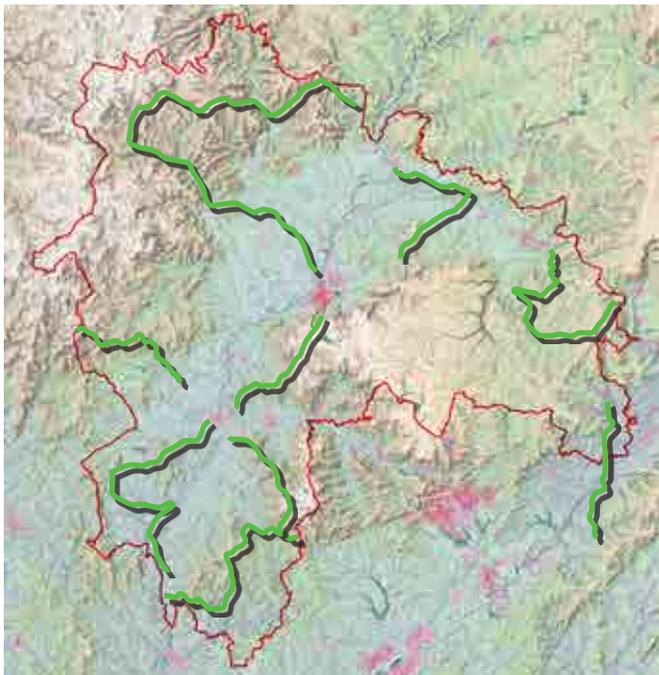
## 2.5. LA SOUPLESSE DES CHEMINS ET DES ROUTES, COMME AUTANT D'INVITATIONS SÉDUISANTES À LA PROMENADE

### A. DES ROUTES PAYSAGE QUI VALORISENT LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

les multiples basculements de reliefs qui parsèment le territoire sont propices au développement d'itinéraires remarquables du point de vue des paysages traversés. De nombreuses routes sont ainsi aménagées à flanc de relief, en balcon, et offrent des ouvertures remarquables sur le paysage du Grand-Autunois Morvan.



*RD256 descente de Montjeu, au dessus du lieu-dit Runchy*



*Carte des routes paysage*

 Périimètre du plan de paysage  Principales routes paysages

*Ouverture sur le paysage*

*Haie basse taillée*

*Route RD47 en balcon*

*Appui forestier*



*RD47 au sud du massif d'Uchon*

## 2.5. LA SOUPLESSE DES CHEMINS ET DES ROUTES, COMME AUTANT D'INVITATIONS SÉDUISANTES À LA PROMENADE

### B. DES ROUTES QUI RÉVÈLENT LA SUBTILITÉ DES RELIEFS

Les routes de desserte sillonnant les vallons et coteaux sont particulièrement intéressantes pour découvrir ces précieux territoires : suivant soigneusement les reliefs, d'une emprise étroite, elles sont aménagées de façon minimale (enrobé, bas côté enherbé) et s'insèrent d'autant plus discrètement dans le paysage.



*Dettey*



*Roussillon-en-Morvan*



*Route de Changey, lieu-dit La Forêt, Saisy*

## 2.5. LA SOUPLESSE DES CHEMINS ET DES ROUTES, COMME AUTANT D'INVITATIONS SÉDUISANTES À LA PROMENADE

### C. UN RÉSEAU DE CHEMINS EXISTANTS DENSE ET DES ITINÉRAIRES BALISÉS

Le maillage important des chemins et petites routes peu circulées constitue un support privilégié pour les liaisons douces, ouvrant des itinéraires entre les villages et vers les zones naturelles et agricoles. De nombreux villages sont situés au départ des circuits de randonnées.

Le maillage de liaisons douces se développe par ailleurs à travers de nombreux projets, dont notamment la requalification de l'ancienne voie ferrée d'Autun à Epinac en voie verte. Il ne s'agit pas seulement de renforcer les itinéraires de découverte, mais aussi de faciliter les déplacements doux au quotidien.



Carte des itinéraires pédestres (Guides rando Autunois Morvan / GR / chemins Pèlerins)



Lieu-dit Morgelle



Uchon



La Boulaye

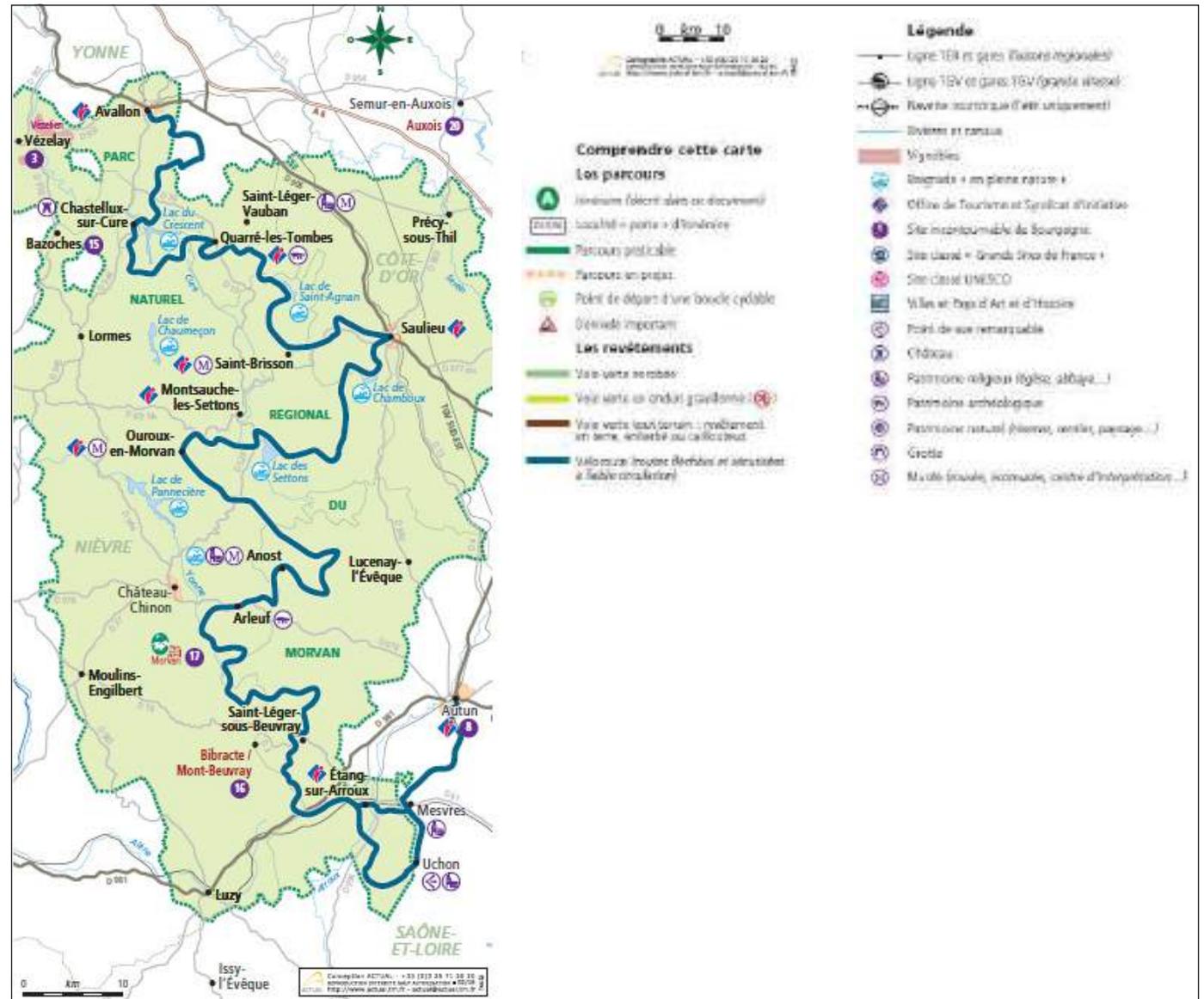
## 2.5. LA SOUPLESSE DES CHEMINS ET DES ROUTES, COMME AUTANT D'INVITATIONS SÉDUISANTES À LA PROMENADE

### D. UNE DIVERSITÉ DE MODES DE DÉCOUVERTE

La découverte du territoire s'apprécie dans la lenteur des modes de déplacements : marche, vélo, bateau, ... Les modes d'itinérance sont nombreux avec par exemple le parcours GTM (Grande Traversée du Morvan) et de nombreux parcours VTT (FFC n° 61 autour d'Anost et Autun), ou encore l'itinérance bleue, qui permet de parcourir les tronçons navigables de l'Arroux.



Charbonnat



Carte des parcours et lieux d'intérêt - Source : Conception Actual - actual.tm.fr

## 2.6. LA PRÉSENCE RÉGULIÈRE DE PATRIMOINE BÂTI (FERMES, CHÂTEAUX OU VILLAGES) QUI HUMANISE ET ENNOBLIT LE TERRITOIRE

---

*« Ici, on a une qualité de vie « campagnarde et pittoresque », un cadre de vie de qualité et à taille humaine »*



## 2.6. LA PRÉSENCE RÉGULIÈRE DE PATRIMOINE BÂTI (FERMES, CHÂTEAUX OU VILLAGES) QUI HUMANISE ET ENNOBLIT LE TERRITOIRE

### A. UNE IDENTITÉ ARCHITECTURALE FONDÉE SUR DES RÈGLES PEU NOMBREUSES ET EFFICACES

L'architecture vernaculaire se caractérise par sa simplicité et sa sobriété.

Les formes du bâti sont simples, le plus souvent un parallélépipède surmonté d'un toit à deux pans.

Les couleurs sont limitées : la pierre locale des façades, donnant des teintes chaudes aux façades, les toitures bleues d'ardoises d'Angers ou rouges de tuiles. Les maisons s'orientent le plus souvent parallèlement ou perpendiculairement à la pente, témoignant d'une intelligence d'implantation et renforçant l'insertion des hameaux dans le relief. L'ensemble présente ainsi une grande homogénéité, s'intégrant subtilement dans les paysages pour en devenir partie prenante.



*Lieu-dit Sanceray, Anost*

## 2.6. LA PRÉSENCE RÉGULIÈRE DE PATRIMOINE BÂTI (FERMES, CHÂTEAUX OU VILLAGES) QUI HUMANISE ET ENNOBLIT LE TERRITOIRE

> *Maisons de journalier, maisons blocs, fermes de grands domaines, maisons de bourg, maisons de notables, ateliers d'artisans, ..., ont en commun l'utilisation de matériaux d'extraction ou de culture locale : tuile rouge, granit, calcaire, arène, chaux, bois, fer, ...*

> *Logis et dépendances se retrouvent souvent dans le même alignement : des escaliers sur pignon permettent d'accéder aux combles*



Saint-Nizier-sur-Arroux



Lieu-dit Souve, Thil-sur-Arroux



Tintry



Lieu-dit Patigny, Saint-Didier-sur-Arroux



Saint-Eugène



Saint-Nizier-sur-Arroux

## 2.6. LA PRÉSENCE RÉGULIÈRE DE PATRIMOINE BÂTI (FERMES, CHÂTEAUX OU VILLAGES) QUI HUMANISE ET ENNOBLIT LE TERRITOIRE

### B. LE COUCHOIS : UNE IDENTITÉ ARCHITECTURALE À PART

Le Couchois se caractérise par un habitat plus dense, les villages aux maisons rustiques et aux toits bourguignons se serrant au milieu des vignes. Les centres urbains sont dynamiques et présentent un riche patrimoine architectural.



*Saint-Maurice-lès-Couches*

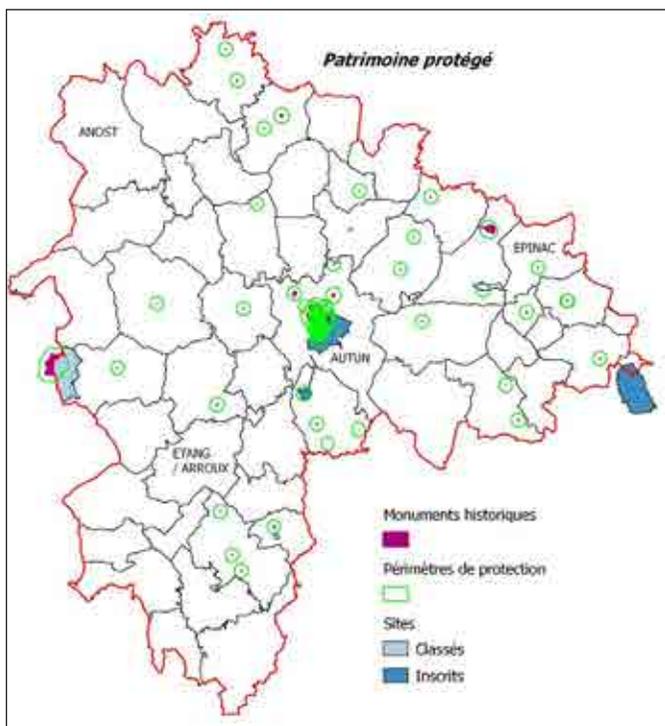


*Le château de Marguerite de Bourgogne*

## 2.6. LA PRÉSENCE RÉGULIÈRE DE PATRIMOINE BÂTI (FERMES, CHÂTEAUX OU VILLAGES) QUI HUMANISE ET ENNOBLIT LE TERRITOIRE

### C. DES MONUMENTS PATRIMONIAUX NOMBREUX, DISSÉMINÉS SUR LE TERRITOIRE

32 monuments historiques sont recensés dans les communes rurales, principalement des châteaux et des églises.



Carte du patrimoine protégé

Source : SCOT du Pays de l'Autunois Morvan



Thil-sur-Arroux



Château Saint-Didier-sur-Arroux



Eglise de Laisy



Château de Sully

## 2.6. LA PRÉSENCE RÉGULIÈRE DE PATRIMOINE BÂTI (FERMES, CHÂTEAUX OU VILLAGES) QUI HUMANISE ET ENNOBLIT LE TERRITOIRE

### D. AUTUN / EPINAC / ETANG-SUR-ARROUX, UN PATRIMOINE LIÉ AUX ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET AUX QUARTIERS D'HABITATION DES XIXE/XXE SIÈCLES

Outre un patrimoine archéologique et historique remarquable (patrimoine gallo-romain, patrimoine médiéval, etc.), les principales villes du Grand-Autunois-Morvan présentent un patrimoine diversifié, lié à l'histoire de l'industrie et de l'extraction minière.



*Le puits Hottinguer et sa tour Malakoff, Epinac*



*Cité ouvrière des Longs Bois, Autun*



*Rouages des anciennes mines, Epinac*



*Terrils, les Télots d'Autun*



*Zone industrielle Saint-Andoche, Autun*

## 2.7. LA SILHOUETTE DE SITES BÂTIS PRÉCIS : FERMES, HAMEAUX, VILLAGES EN CRÊTES, EN PIÉMONTS OU EN LISIÈRES

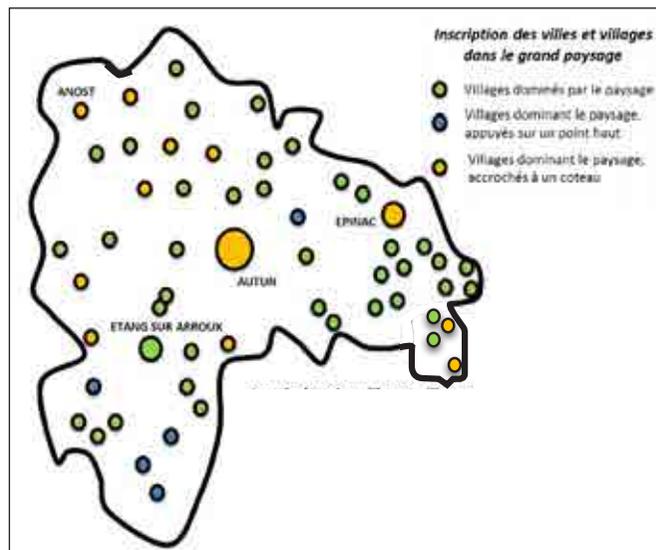
« Les villages présentent ici une écriture simple,  
un « objectif » visuel »



## 2.7. LA SILHOUETTE DE SITES BÂTIS PRÉCIS : FERMES, HAMEAUX, VILLAGES EN CRÊTES, EN PIÉMONTS OU EN LISIÈRES

### A. DES SITES BÂTIS IMPLANTÉS AVEC FINESSE SUR LES RELIEFS

L'implantation des villes et villages dans leur site façonne les identités bâties. Plusieurs types d'implantation se rencontrent dans le territoire : sur des sommets (village dominant le paysage sur un point haut), sur les pentes d'un coteau (village dominant le paysage accrochés à un coteau), dans une plaine ou un fond de vallée (village dominé par le paysage). L'importance des sites liés au relief, et l'occupation des lignes de crêtes, crée de nombreux points de repères dans le paysage.



Source : d'après le SCOT du Pays de l'Autunois Morvan, Rapport de présentation



Dettey



Saint-Léger-sous-Beuvray

## 2.7. LA SILHOUETTE DE SITES BÂTIS PRÉCIS : FERMES, HAMEAUX, VILLAGES EN CRÊTES, EN PIÉMONTS OU EN LISIÈRES

### B. DES SITES BÂTIS QUI DIALOGUENT EN DOUCEUR AVEC LEUR ENVIRONNEMENT

Le relief n'est pas la seule composante paysagère qui dialogue avec le bâti. L'implantation sur une pente s'associe souvent avec un appui du village en lisière forestière. Les villages entretiennent par ailleurs un lien fort avec leur terroir agricole : les haies se prolongent jusque dans l'espace bâti où elles viennent délimiter les jardins, faisant la transition avec l'espace agricole. Le cadre paysager des villages présente ainsi souvent une très grande richesse.



*Saint-Eugène*



*Reclesne*



*Tavernay*

## 2.8. AUTUN, UNE VILLE CAPITALE RICHE D'UN PATRIMOINE REMARQUABLE

---



## 2.8. AUTUN, UNE VILLE CAPITALE RICHE D'UN PATRIMOINE REMARQUABLE

---

### A. UNE POSITION PRÉCISE ET TRÈS LISIBLE DANS LE GRAND PAYSAGE

La ville d'Autun présente une silhouette urbaine remarquable, très clairement inscrite dans son environnement. Elle s'implante au pied d'un coteau boisé, et s'entoure d'une ceinture jardinée délimitant de manière franche la ville et la campagne.



## 2.8. AUTUN, UNE VILLE CAPITALE RICHE D'UN PATRIMOINE REMARQUABLE

### B. UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN REMARQUABLE

La ville d'Autun constitue un ensemble urbain riche en patrimoines, avec à la fois un patrimoine bâti ancien voire très ancien (époques gallo-romaine, médiévale, classique,...) mais également un patrimoine plus récent lié à l'industrialisation (quartiers 19ème – 20ème avec quelques bâtiments industriels, bâtiments publics et habitations ouvrières ou bourgeoises remarquables).

Plus de 60 % des monuments historiques du Grand Autunois Morvan (50 monuments) se situent dans la ville d'Autun. Le centre ancien est ainsi intégralement recouvert par des périmètres de protection et est par ailleurs concerné par un secteur sauvegardé, protégeant son centre historique de 74 ha. Un élargissement des périmètres patrimoniaux est envisagé à travers la création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) sur le quartier médiéval Marchat. Autun fait par ailleurs actuellement l'objet d'une Opération Action Cœur de Ville (ACV), visant à appuyer la politique de réhabilitation du bâti et à revitaliser ses commerces.



Carte des sites patrimoniaux remarquables d'Autun

- ① *Temple de Janus*
- ② *Porte d'Arroux*
- ③ *Porte St-André*
- ④ *Théâtre Romain*
- ⑤ *Pierre de Couhard*
- ⑥ *Cathédrale St-Lazare d'Autun*
- ⑦ *Musée Rolin*
- ⑧ *Tour des Ursulines*
- ⑨ *Lycée militaire*
- ⑩ *Lycée Bonaparte / Eglise Notre-Dame*
- ⑪ *Hôtel de ville / Théâtre*

Légende :

- Bâti remarquable*
- Bâti*
- Routes*



Lycée militaire

## 2.8. AUTUN, UNE VILLE CAPITALE RICHE D'UN PATRIMOINE REMARQUABLE

### C. L'HÉRITAGE GALLO-ROMAIN

Autun vient du latin Augustodonum, qui signifie « ville d'Auguste ». Elle a été fondée à la fin du 1er siècle av. J.C. par les Romains, supplantant peu à peu la ville gauloise de Bibracte. De nombreux vestiges antiques parsèment encore aujourd'hui la ville et ses environs, témoignant de ce riche passé.



*Porte Saint-André*



*Panneau de signalétique*



*Temple de Janus*



*Pierre de Couhard*

## 2.8. AUTUN, UNE VILLE CAPITALE RICHE D'UN PATRIMOINE REMARQUABLE

### D. UN CENTRE-VILLE REQUALIFIÉ

La mise en valeur du patrimoine urbain s'est accompagnée d'une requalification des espaces publics, qui a pris place autour de la place du Champs de Mars : terrasses et façades commerciales, renforcement des espaces piétons, alignements d'arbres apportant de l'ombrage, associé à la présence d'un parking étendu en cœur de ville ... Ces espaces conviviaux sont ainsi particulièrement adaptés à la découverte pédestre du centre-ville et à la flânerie.



## 2.9. LA PRÉSENCE DE LA PIERRE BRUTE, SOUS FORMES DE ROCHERS, CHAOS ET FALAISES, GRÂCE À LAQUELLE L'IMAGINAIRE S'OUVRE (LÉGENDES)

---



## 2.9. LA PRÉSENCE DE LA PIERRE BRUTE, SOUS FORMES DE ROCHERS, CHAOS ET FALAISES, GRÂCE À LAQUELLE L'IMAGINAIRE S'OUVRE (LÉGENDES)

### A. UN MASSIF GRANITIQUE AFFLEURANT QUI SE DEVINE PAR LES NOMBREUX ACCENTS ROCHEUX VISIBLES DANS LES PRAIRIES

En bordure des vallées ou sur des promontoires, on peut observer les roches qui constituent le socle du Morvan et qui ont été dégagées par l'érosion des pluies et des rivières, les rochers prenant une forme arrondie. Ces rochers massifs, souvent amoncelés en chaos rocheux, donnent du caractère aux paysages et aspect immémorial et parfois mystérieux.



*Entre Dettey et Saint-Eugène*



*Saint-Nizier-sur-Arroux*



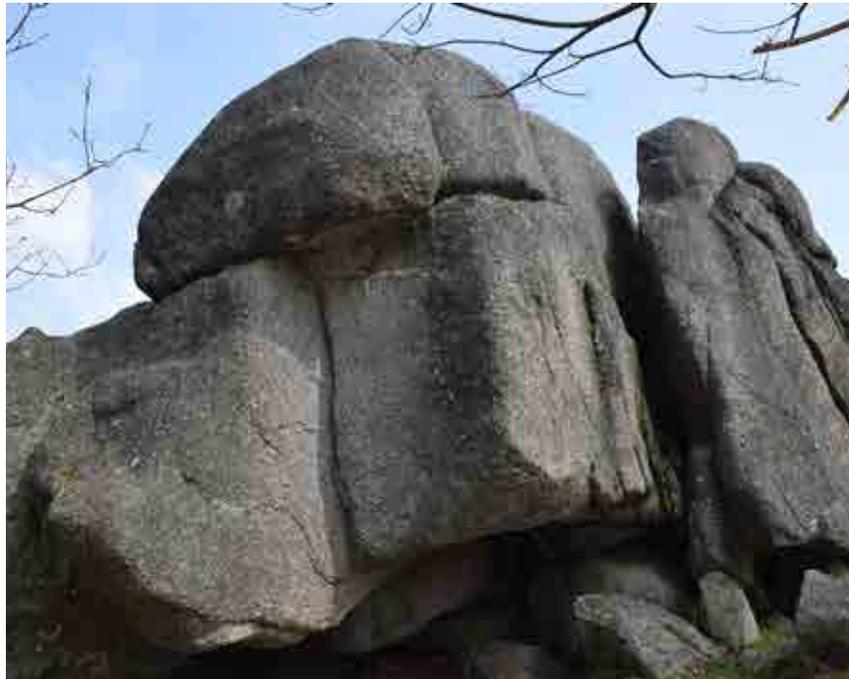
*Vallée du Rançon, Broye*

## 2.9. LA PRÉSENCE DE LA PIERRE BRUTE, SOUS FORMES DE ROCHERS, CHAOS ET FALAISES, GRÂCE À LAQUELLE L'IMAGINAIRE S'OUVRE (LÉGENDES)

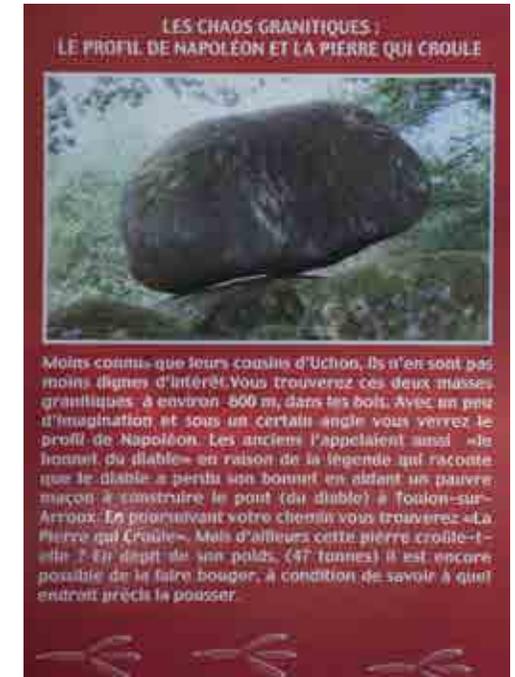
### B. DES SITES D'INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE ET TOURISTIQUE

Les chaos granitiques composent des paysages pittoresques souvent reconnus. Le village d'Uchon présente un ensemble de rochers granitiques remarquables : les rochers du Carnaval, la Pierre qui croule, la pierre de Napoléon. Mais il témoigne également des liens que l'homme a tissés avec son environnement, à travers notamment l'utilisation du socle granitique dans l'aménagement et le bâti : son église romane posée sur un bloc de granit et l'oratoire de la Belle Croix réalisés en granit. D'autres sites remarquables sont présents dans le territoire : les roches de Velée à Anost, crête rocheuse émergeant des forêts ; les rochers des Viollets près de La Celle-en-Morvan , etc.

Enfin, le Couchois et le plateau d'Antully sont particuliers par leurs socles calcaires. Ce dernier est également visible par un affleurement sous forme de falaises.



*Chaos du Carnaval, Uchon*



Moins connus que leurs cousins d'Uchon, ils n'en sont pas moins dignes d'intérêt. Vous trouverez ces deux masses granitiques à environ 800 m, dans les bois. Avec un peu d'imagination et sous un certain angle vous verrez le profil de Napoléon. Les anciens l'appelaient aussi « la trottée du diable » en raison de la légende qui raconte que le diable a perdu son bouvier en aidant un pauvre maçon à construire le pont (du diable) à Toulon-sur-Arroux. En poursuivant votre chemin vous trouverez « La Pierre qui Croule ». Mais d'ailleurs cette pierre croule-t-elle ? En dépit de son poids (47 tonnes) il est encore possible de la faire bouger, à condition de savoir à quel endroit précis la pousser.

## 2.10. LA PRÉSENCE FAMILIÈRE DES TROUPEAUX, QUI ANIME LES SCÈNES ET RAVIVE L'INTÉRÊT DES ENFANTS COMME DES GRANDS

---



## 2.10. LA PRÉSENCE FAMILIÈRE DES TROUPEAUX, QUI ANIME LES SCÈNES ET RAVIVE L'INTÉRÊT DES ENFANTS COMME DES GRANDS

### A. UNE ÉCONOMIE SPÉCIALISÉE

L'Autunois-Morvan s'inscrit dans le grand ensemble bourguignon de production de viande charolaise : une spécificité porteuse d'identité locale. L'élevage bovin est très majoritaire (80% des exploitations agricoles) mais on retrouve également une filière d'élevage d'ovins et de caprins. La présence des animaux est ainsi commune, et contribue à faire vivre les paysages.



*Broye*



## 2.11. UNE EAU VIVE BIEN PRÉSENTE QUI ENRICHIT LES PAYSAGES ET LES MILIEUX

---



## 2.11. UNE EAU VIVE BIEN PRÉSENTE QUI ENRICHIT LES PAYSAGES ET LES MILIEUX

### A. DES PAYSAGES MARQUÉS PAR LA PRÉSENCE DE L'EAU

Le socle cristallin et imperméable du Morvan, associé à sa forte pluviométrie, a entraîné la formation de très nombreux petits rus naissant au creux des massifs rocheux et dévalant les pentes jusque dans la vallée de l'Arroux.

L'eau est ici omniprésente, et marque fortement les paysages par les reliefs qu'elle crée, mais également par la présence marquée de ripisylves qui accompagnent les cours d'eau, notamment dans les plaines.



*Mesvres*



*Mont-Beuvray*



*La plaine d'Autun, un paysage verdoyant composé de nombreuses prairies humides dues à la présence de l'Arroux*

## 2.11. UNE EAU VIVE BIEN PRÉSENTE QUI ENRICHIT LES PAYSAGES ET LES MILIEUX

### B. DES ESPACES HUMIDES DIVERSIFIÉS QUI CONTRIBUENT À LA RICHESSE ÉCOLOGIQUE

Les vallées de l'Arroux et de la Drée comptent de nombreuses prairies humides. Le plateau d'Antully et dans une moindre mesure le Morvan accueillent par ailleurs un grand nombre d'étangs, de mares et de tourbières. En tout, ce sont 19 500 ha de zones humides qui sont recensées sur le territoire, soit environ 16 % de sa superficie.



*Lieu-dit Souve, Thil-sur-Arroux*



*Etang de Varolles, Tavernay*

## 2.11. UNE EAU VIVE BIEN PRÉSENTE QUI ENRICHIT LES PAYSAGES ET LES MILIEUX

### C. UNE VALORISATION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DES COURS ET PLANS D'EAU

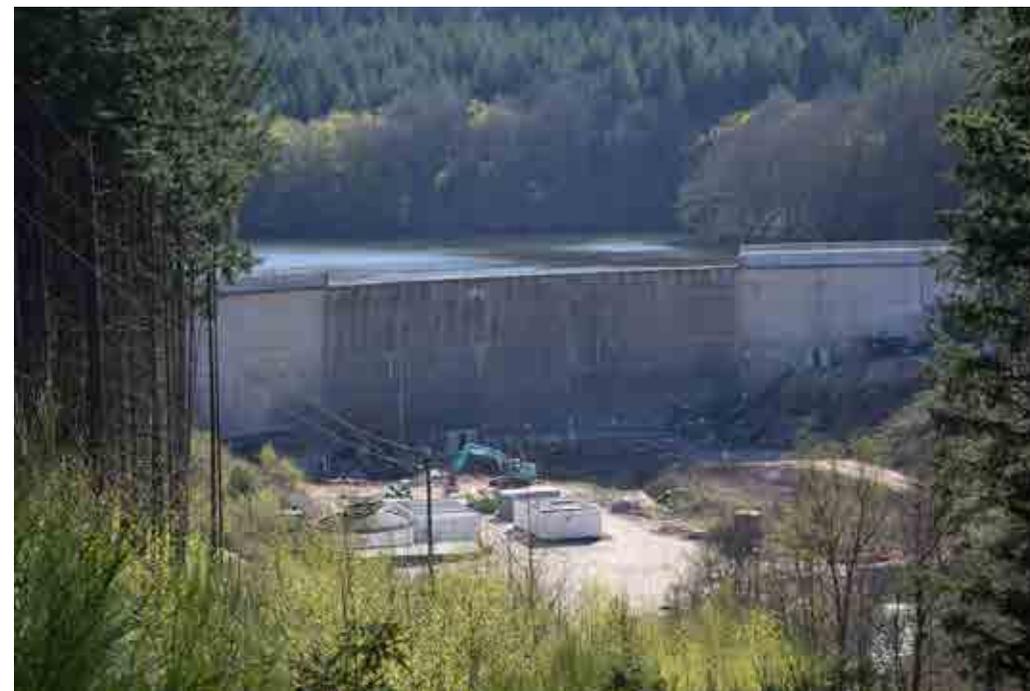
L'aménagement hydraulique a une longue histoire ici ; de multiples étangs ont été édifiés en barrant un vallon, le plus haut possible sur les « buttes », comme autant de « châteaux d'eau » pour le flottage. L'usage était de les vidanger tous ensemble, à une heure précise, afin d'emporter en quelques heures le bois coupé dans l'hiver.

Les paysages de l'eau, naturels ou artificiels, comme l'étang du barrage hydroélectrique du pont du Roi, sont sources d'un attrait fort pour les habitants les visiteurs : couleurs changeantes des rivières (l'Arroux passe du vert, au gris, au bleu en fonction du ciel), plans d'eau propices à la promenade, mais aussi activités associées (canoë-kayak, pêche).

*« Il y a beaucoup d'étangs sur le plateau d'Antully : ils font partie d'un ensemble construit par Schneider (industrie). Ils servent à l'alimentation en eau potable d'Autun et du Creusot. »*



*Barrage hydroélectrique du Pont du Roi*



## 2.12. UN RICHE PATRIMOINE DE PROXIMITÉ, MODESTE MAIS INDISPENSABLE ET PRÉCIEUX

---



## 2.12. UN RICHE PATRIMOINE DE PROXIMITÉ, MODESTE MAIS INDISPENSABLE ET PRÉCIEUX

### A. UN «PETIT» PATRIMOINE BIEN RÉPARTI SUR LE TERRITOIRE

Il donne toute sa saveur au pays et l'ancre profondément dans le temps. Il se compose d'éléments ponctuels, mais riches d'une grande variété de formes, témoignant des usages et savoirs-faires anciens : murs de pierre, escaliers, ponts, petites routes ouvragées, calvaires, chapelles, barrières en bois, potagers, vieilles haies plessées, vieux arbres, abreuvoirs, mais aussi sites de fouilles archéologiques, ... qui participent à l'animation des paysages.



## 2.13. LES SAISONS BIEN MARQUÉES, LEURS COULEURS, LUMIÈRES ET RYTHMES D'ACTIVITÉS VARIÉES

### A. DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET DE LOISIRS VARIÉES ET ADAPTÉES AUX SAISONS BIEN MARQUÉES

Outre la ballade et la randonnée, qui permettent de profiter de la variation des paysages tout au long de l'année, de nombreuses activités se pratiquent selon les saisons : les sports de plein air au printemps et en été, la cueillette de champignons, la chasse en automne, etc.

### B. DES PAYSAGES NOCTURNES REMARQUABLES

Grâce à la faible densité bâtie, le ciel nocturne de l'Autunois-Morvan est peu pollué par les lumières urbaines, offrant l'occasion de contempler des ciels étoilés remarquables à la belle saison.



*Le Morvan en automne - JSL - Photos David Kaktovics*



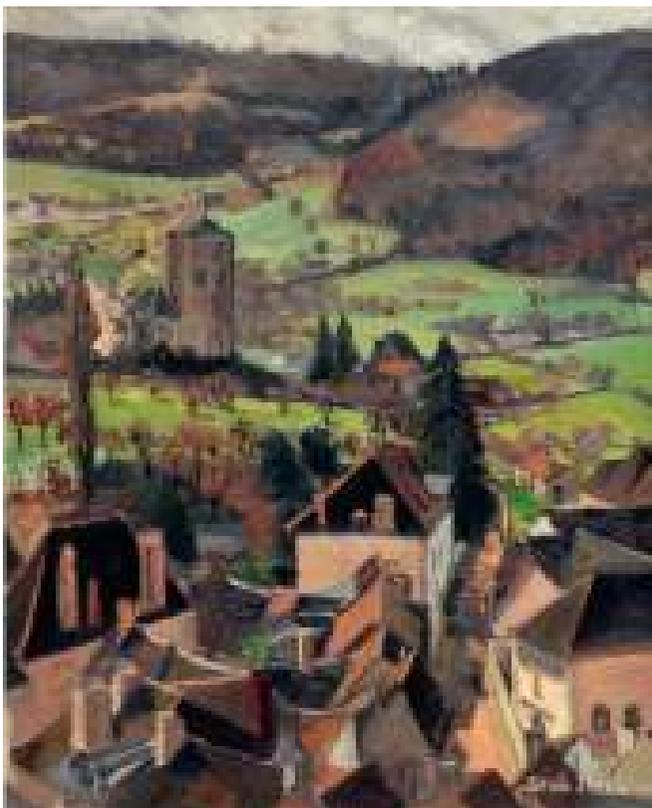
## 2.13. LES SAISONS BIEN MARQUÉES, LEURS COULEURS, LUMIÈRES ET RYTHMES D'ACTIVITÉS VARIÉES

### B. LA LUMIÈRE CHANGEANTE DES SAISONS QUI INSPIRE LES PLUS BELLES REPRÉSENTATIONS ARTISTIQUES

Le Grand Autunois Morvan bénéficie d'une lumière, surtout en fin de journée, qui s'apparente à celle qui baigne les coteaux toscans. L'automne voit les nombreux boisements se parer de rouge, de jaune et d'orange, contrastant avec le vert maintenu des résineux.

L'hiver bouscule tous les codes par un froid sec, cassant, qui métamorphose et fige la terre drapée d'un manteau blanc glacial et ouateux.

Ces lumières et ces couleurs ont inspiré de nombreux artistes à partir du XVIIIe siècle, parmi lesquels dominent les peintres paysagistes. Il a donné lieu à un mouvement spécifique au début du XXe siècle, la peinture autunoise, dont Louis Charlot était le chef de file.



*Estelle Nectoux - Autun, la tour des Ursulines - 1937 - Huile sur toile - 65x54cm - Collection particulière*



*Louis Charlot - Paysage bucolique - Huile sur toile*



*Lucien Labille - Vue du Morvan sous la neige - Huile sur toile  
Musée d'art et d'histoire Romain Rolland de Clamecy*

## 2.14. DES PAYSAGES PRÉSERVÉS ET APAISANTS

Très rapidement, en sortant des villes, le territoire du Grand Autunois Morvan offre des paysages où le temps semble s'être arrêté, ou du moins ralenti. La faible densité de population, et l'exode rural important au début du XXe siècle, n'ont pas entraîné comme ailleurs de développement des industries, de croissance importante des villes et de périurbanisation.

Les paysages restent ici préservés, partout ils témoignent de la frugalité et de l'intelligence des habitants qui les ont lentement façonnés au fil des siècles. Ils invitent le visiteur à se mettre au rythme, en prenant son temps, et l'Autunois-Morvan constitue ainsi un espace privilégié pour se ressourcer.

*« Ce sont des paysages d'une grande tranquillité et le pas de l'homme s'y retrouve bien. »*



*« Des territoires qui ont longtemps été tournés vers la subsistance, et qui témoignent des valeurs du labeur et du bon sens. La sobriété est une valeur forte du territoire »*





3.

# LES OPPORTUNITÉS, RISQUES, PROBLÈMES - LES ENJEUX

Les valeurs paysagères, reconnues et partagées par les acteurs du territoire, fondent sa qualité et sa personnalité.

La mise en évidence des processus d'évolution marquants, qui renforcent (opportunités) ou fragilisent (risques et problèmes) ces valeurs, amène à porter un regard critique sur les transformations récentes et en cours des paysages.

Les processus d'évolution permettent de dégager les enjeux de protection, de valorisation ou de requalification des paysages du territoire, permettant par la suite de porter les actions à mener dans le cadre du plan de paysage.

Ces processus sont analysés selon trois grandes thématiques, chacune regroupant un ensemble de valeurs paysagères clefs :

- > L'agriculture, la forêt et les espaces de nature
- > La vie locale
- > Les patrimoines et l'attractivité touristique



# 3.1. L'AGRICULTURE, LA FORÊT ET LES ESPACES DE NATURE

## LES VALEURS PAYSAGÈRES ASSOCIÉES :

- > La rondeur vive des reliefs
- > L'alternance fine et contrastée des prairies et des forêts, et la présence localisée de la vigne
- > Le dessin précis des haies vives taillées
- > La présence de la pierre, sous forme de rochers, chaos et falaises
- > La présence familière des troupeaux
- > Une eau vive bien présente
- > Des paysages préservés apaisants

## LES OPPORTUNITÉS, LES RISQUES ET LES PROBLÈMES :

- A. Une valorisation économique de la filière bois sur le territoire
- B. Une présence marquante de forêts monospécifiques de résineux
- C. Une gestion forestière parfois lourde, impactant les paysages et la biodiversité
- D. Une fermeture des paysages par l'enfrichement ou le reboisement
- E. Un retournement et une disparition localisés des prairies et du bocage
- F. Une intensification du modèle agricole
- G. Des bâtiments agricoles très présents dans le grand paysage
- H. Des espaces naturels fragiles ?
- I. Quelles opportunités pour la transition énergétique ?

« Ces processus sont tous des risques pour la banalisation et la dégradation des paysages. La filière bois et la transition énergétique peuvent être des opportunités si et seulement si opérées avec politesse et respect du paysage. »



« J'ai le sentiment qu'à chaque fois qu'on impose des changements depuis « le haut », on induit du négatif. »



## 3.1. L'AGRICULTURE, LA FORÊT ET LES ESPACES DE NATURE

### A. UNE VALORISATION ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE BOIS SUR LE TERRITOIRE

La filière bois représente une manne importante pour l'économie locale, s'appuyant notamment sur la production de résineux.

#### Opportunités :

- La France est déficitaire pour la production de résineux, utilisée notamment pour la construction bois. Le Morvan est à ce titre identifié comme un territoire prioritaire.
- Deux grandes scieries existent à proximité : Fruytier Bourgogne à La-Roche en Brenil et Sougy à Decize. Une scierie locale est également présente à Autun (Ducret).
- La forêt est en majorité gérée par des petits propriétaires, souvent locaux, et qui produisent notamment du bois de chauffage consommé en local

#### Risques :

- Cette production est très dépendante des fluctuations nationales voir internationales, et sa pérennité n'est donc pas assurée.

#### Problèmes :

- Les filières de transformation locales sont peu développées (une scierie régionale). Beaucoup de bois est valorisé en dehors du territoire, voire à l'étranger.
- Les routes de desserte ne sont pas toujours adaptées au passage des grumiers (ou des engins agricoles par ailleurs), notamment au niveau des ponts.

« Il y a une démarche de gestion en futaies jardinées et irrégulières. »



« Il y a environ 2500 propriétaires forestiers dans le Morvan et 2300 ont moins de 3ha. »



Activité sylvicole, Saint-Léger-sous-Beuvray



Pépinières forestières, Anost

## 3.1. L'AGRICULTURE, LA FORÊT ET LES ESPACES DE NATURE

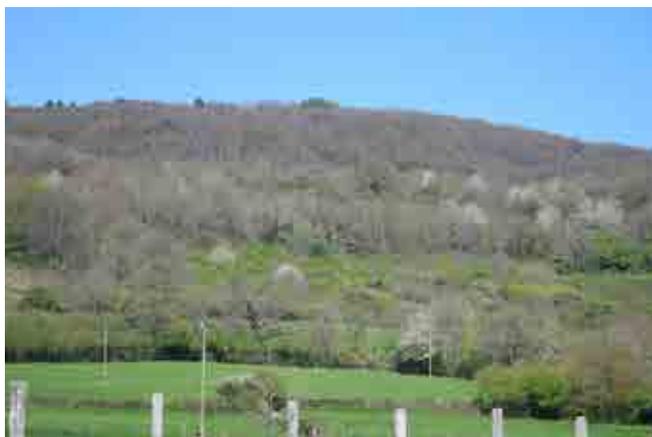
### B. UNE PRÉSENCE MARQUANTE DE FORÊTS MONOSPÉCIFIQUES DE RÉSINEUX

Héritage d'une incitation de l'Etat pour valoriser un territoire en déprise, les forêts de résineux représentent environ 37 % des surfaces forestières.



#### Opportunités :

- L'incitation financière de la Région à la plantation de Douglas est par ailleurs en cours de suppression, ce qui devrait à terme faire diminuer les plantations monospécifiques.
- Les pratiques sylvicoles sont en cours d'évolution, bien que leurs effets ne soient pas encore perceptibles (temps longs de la poussée des arbres). Elles s'orientent, pour les nouvelles parcelles, vers le mélange d'essences et la gestion par éclaircies (futaies jardinées et irrégulières), qui permet de reconstituer des milieux forestiers écologiquement plus riches et mieux insérés dans le paysage, tout en poursuivant la production de résineux.



*Paysage de forêt mixte, Mesvrest*

#### Risques :

- Souvent menées sur des parcelles monospécifiques, ces plantations marquent aujourd'hui fortement le paysage par leur aspect rectiligne. Contrairement aux forêts mixtes et de feuillus, les forêts de résineux sont par ailleurs mal perçues par les promeneurs : elles sont sombres, peu propices au développement de sous-bois, et leur traversée n'est pas toujours appréciée.
- Les résineux ont massivement contribué à refermer le paysage depuis 1950 ; les premières coupes apparaissent, et elles devraient s'intensifier puisqu'un tiers de la forêt, constituée de résineux âgés de 30 ans aujourd'hui, devrait subir une coupe rase entre 2010 et 2030.



*Paysage forestier de résineux, Anost*

## 3.1. L'AGRICULTURE, LA FORÊT ET LES ESPACES DE NATURE

### C. UNE GESTION FORESTIÈRE PARFOIS LOURDE POUR LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ

Coupe rase : suppression de tout le couvert végétal sur une parcelle lors de la récolte ou avant une replantation.

« Les coupes à blanc, il y en aura toujours, c'est la sylviculture. Mais on peut mieux les gérer et parfois/souvent les éviter. »



Coupe rase brutale pour les paysages et les milieux

Source: Plaquette «La Forêt Morvandelle, usine à bois?»,  
Autun Morvan Ecologie et GFSFM

#### Opportunités :

- Les coupes à blanc sont violentes la première année, mais quand on laisse la végétation revenir spontanément, elles permettent le retour d'une biodiversité intéressante : digitales, myrtiller, puis repeuplement de feuillus.
- Bien qu'encore peu visibles, on constate un développement des gestions douces des parcelles forestières, en futaies irrégulières. Le territoire connaît également un développement des plans simples de gestion.



Quelle forme de mixité pour les forêts ?,  
La Boulaye, La Celle-en-Morvan

#### Problèmes :

- La dynamique de la forêt est lente par rapport à l'agriculture : on voit moins vite les résultats, on résout moins vite les problèmes.
- Contrairement à l'agriculture, il n'y a pas un ancrage local fort des gestionnaires forestiers. 80 % des propriétaires forestiers le sont par succession, ils ne sont pas professionnels et n'habitent pas sur place. Il est donc difficile de les mobiliser.
- Une grande partie des forêts est par ailleurs gérée par des investisseurs institutionnels (7 à 8 % des propriétaires, mais ce sont souvent de grands boisements). Ils ne sont pas forcément présents sur le territoire (Caisse des Dépôts et Consignations par exemple), et peuvent avoir moins conscience des effets de leur gestion. Ils utilisent encore beaucoup des forêts monospécifiques, et des gestions lourdes assurant une rentabilité à court terme.

## 3.1. L'AGRICULTURE, LA FORÊT ET LES ESPACES DE NATURE

### D. UNE FERMETURE DES PAYSAGES PAR L'ENFRICHEMENT OU LE REBOISEMENT

Le développement forestier s'est le plus souvent fait au dépens des terres agricoles les moins intéressantes : reliefs, sols pauvres, etc. Si la transformation des paysages a parfois été perçue positivement, par exemple à Epertully où elle occupe délicatement les reliefs, la progression des boisements a tendance à refermer les paysages, et la disparition des espaces ouverts peut être néfaste pour la biodiversité.

« On entend que le paysage n'a pas changé, qu'il est préservé. Le paysage bâti peut-être, mais les paysages naturels ont fortement changé, en tout cas dans le Morvan. »



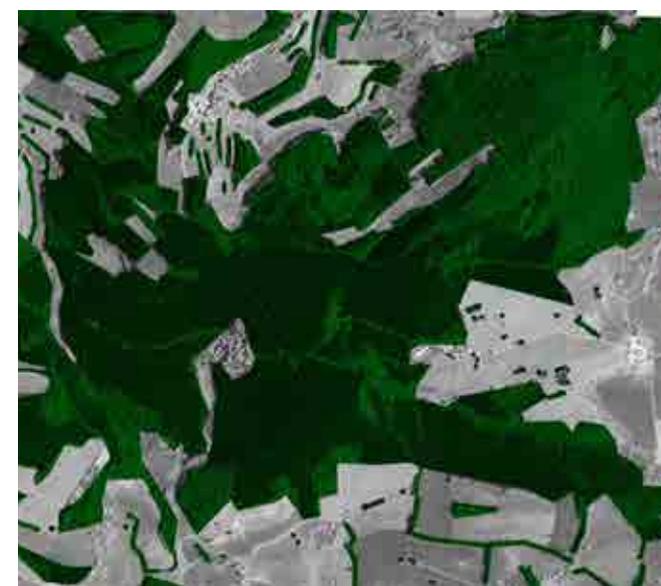
« Il y a 150 ans, il y avait 2/3 de terres agricoles, 1/3 de boisements et 4000 habitants à Anost, aujourd'hui c'est l'inverse et il ne reste plus que 700 habitants. »



Disparition des vues sur la vallée, route de la Porolle, Runchy



Photographie aérienne 1950-65, entre Saint-Prix et La Grande-Verrière



Photographie aérienne aujourd'hui, entre Saint-Prix et La Grande-Verrière

### 3.1. L'AGRICULTURE, LA FORÊT ET LES ESPACES DE NATURE

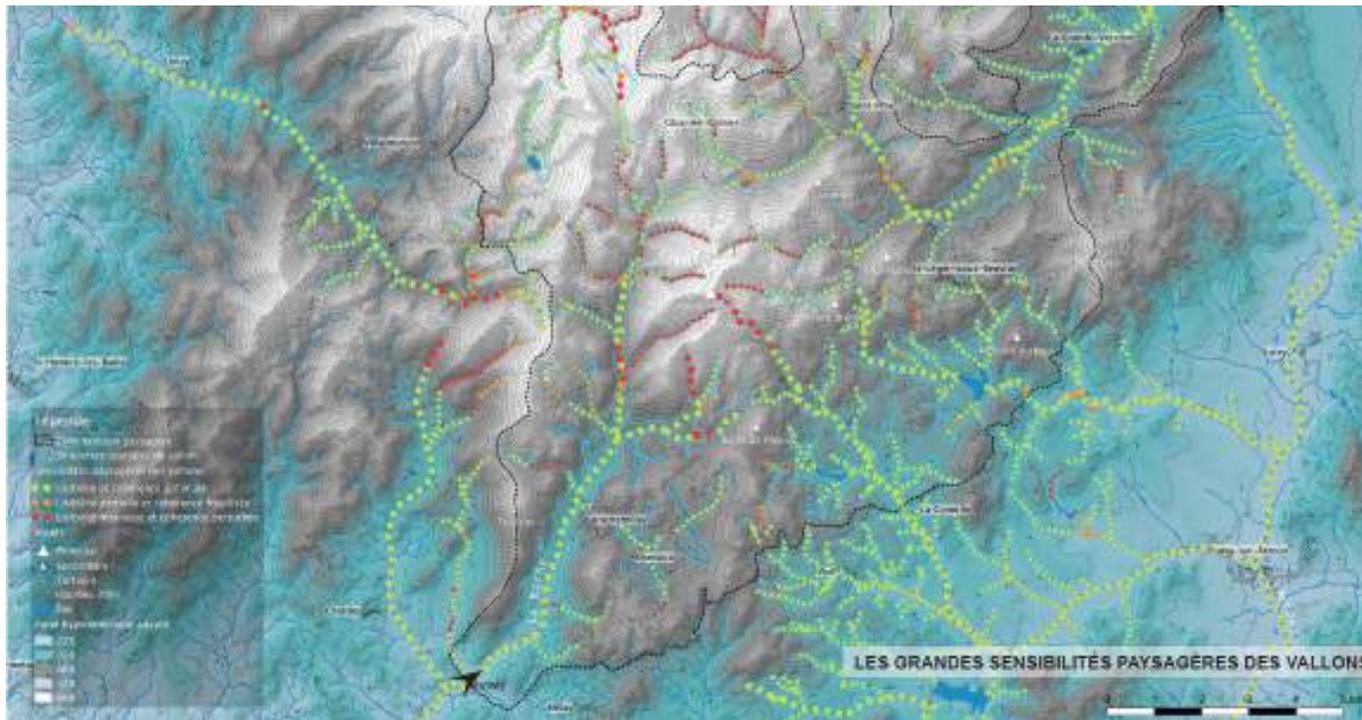
#### Opportunités :

- L'enfrichement peut participer à la protection d'espaces naturels fragiles, notamment vis-à-vis du ruissellement.
- L'avancée de la forêt a également été positive, par exemple à Epertully où elle a apporté des ressources économiques et a enrichi les paysages. Tout est une question d'équilibre.

#### Problèmes :

- Les terres les moins valorisables (reliefs, sols pauvres) ont connu d'importants phénomènes d'enfrichement au cours du siècle dernier, qui sont visibles notamment dans les petites vallées du Morvan : fermeture des vues, disparition de la lisibilité des paysages. Cette évolution est cependant ancienne, et est moins forte aujourd'hui.

Les pâtures des fonds de vallons sont des espaces particulièrement sensibles.



Les grandes sensibilités paysagères des vallons

Source: Bibracte - Mont Beuvray : Gestion du Grand Site et de ses territoires, PNR du Morvan, atelier C.Chazelle



Des ouvertures fragiles, Mont-Beuvray



Une lisibilité disparue, Vallée du Pont du Roi, Tintry

## 3.1. L'AGRICULTURE, LA FORÊT ET LES ESPACES DE NATURE

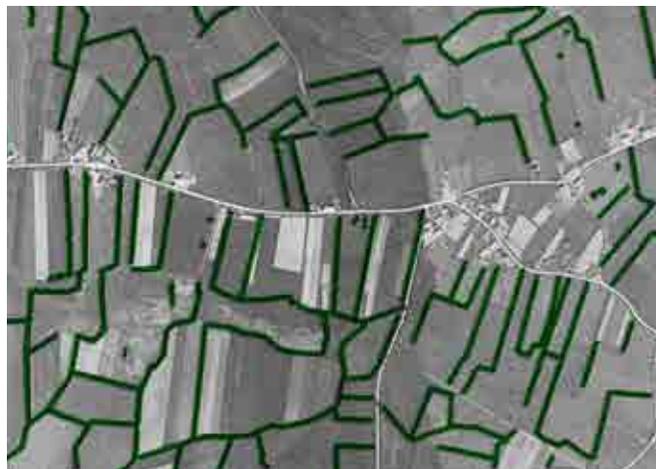
### E. UN RETOURNEMENT ET UNE DISPARITION LOCALISÉS DES PRAIRIES ET DU BOCAGE

Avec l'évolution et la diversification des pratiques agricoles, les linéaires de haies ont pu diminuer par endroit, notamment en plaine où les prairies sont parfois retournées pour permettre le développement d'autres cultures. Le retournement des prairies répond à la nécessité pour les agriculteurs d'être de plus en plus autonomes : il faut pouvoir produire de l'herbe et des céréales pour une exploitation. Ce mouvement est cependant marginal dans le territoire, l'intérêt des haies pour l'élevage étant bien reconnu par les agriculteurs (enclos, protection contre le vent).



#### Opportunités :

- Les haies constituent des ressources pour le paillage et les stabulations.
- Une adaptation de l'outil prairial est possible dans l'exploitation pour limiter les besoins, et notamment l'impact sur la ressource en eau (adapter la pousse de l'herbe aux besoins de l'animal). Cela nécessite cependant une approche au cas par cas par exploitation.
- Le retournement permet de développer le maraîchage local, mais il ne doit pas s'accompagner de l'arrachage des haies.



Photographie aérienne 1950-65, lieu-dit Repas

#### Risques :

- Ponctuellement, on voit se développer un entretien mécanique des haies, et parfois leur destruction pour faciliter l'exploitation.
- La disparition des haies représente un risque pour la biodiversité : elles permettent le maintien des connexions entre les massifs forestiers.
- Les murgers, dans le Couchois (murets constitué par l'épierrage d'une parcelle de vigne) sont également menacés de disparition avec l'évolution des pratiques.



Photographie aérienne aujourd'hui, lieu-dit Repas

*Retournement des prairies et disparition du bocage*

## 3.1. L'AGRICULTURE, LA FORÊT ET LES ESPACES DE NATURE

### F. UNE SIMPLIFICATION DU MODÈLE AGRICOLE

Le territoire a une dominante d'élevage extensif. Cependant, la diminution du nombre d'agriculteurs et la rationalisation des pratiques entraînent une simplification des pratiques, qui constitue un risque pour la pérennité des filières agricoles (adaptation aux aléas climatiques, concurrence internationale, etc.).

« Pour reprendre l'activité familiale, le jeune agriculteur doit augmenter son exploitation de 50 ha pour avoir des financements. Il se retrouve ensuite avec une trop grosse exploitation et parfois des terres très éloignées. Il faut améliorer la possibilité de reprise des exploitations. »

« Beaucoup de jeunes cherchent des terres pour s'installer et développer des activités novatrices, comme l'équithérapie. Le problème, c'est que chaque petite parcelle disponible est tout de suite prise par les grandes exploitations. »

#### Opportunités :

- La diversification vers de nouvelles filières pourvoyeuses de ressources est sensible, notamment dans la vallée de l'Arroux. Par contre le Morvan n'est pas touché (terres moins riches).
- Un développement de l'agriculture de proximité et du lien entre habitants et agriculteurs.
- La présence d'un abattoir à Autun et le projet d'un atelier de découpe.
- La gestion des exploitations évolue, accompagnée par la Chambre d'Agriculture, avec le développement des pâtures tournantes

« On oblige les agriculteurs à avoir du matériel surdimensionné, cela contribue à dégrader les routes et les chemins. »

« La ferme des Vignes à la Grande Verrière, créée avec Terres de Liens, a une production très diversifiée et des ateliers de transformation directe à la ferme. »

#### Risques :

- Le fait que les agriculteurs soient de moins en moins nombreux à s'occuper de surfaces de plus en plus importantes entraîne un risque que leur travail d'entretien ou d'utilisation du paysage soit simplifié, par manque de temps.
- La Chambre d'agriculture incite à engraisser les bêtes localement, mais cela nécessite plus de bâtiments, et un impact paysager plus important.
- La reprise des exploitations, avec le départ à la retraite des agriculteurs, n'est pas assurée.
- Les exploitations bio se développent et sont pour l'instant viables, mais leur généralisation inquiète, car elle entraînera une baisse des prix pour les distributeurs. Comment baisser les prix en produisant moins ?

#### Problèmes :

- L'organisation de la filière bovine est internationalisée (abattage en Italie) et les retombées locales sont donc moindres.
- Les aléas climatiques, et notamment la sécheresse, touchent durement les exploitations dans leur forme actuelle.

## 3.1. L'AGRICULTURE, LA FORÊT ET LES ESPACES DE NATURE

### G. DES BÂTIMENTS AGRICOLES TRÈS PRÉSENTS DANS LE GRAND PAYSAGE

« Est-ce que l'on veut un modèle extensif ou un '3000 vaches' ? »

#### Problèmes :

- Ces bâtiments imposants répondent à l'évolution de la prise en compte du bien-être animal, et leur multiplication est donc liée aux évolutions législatives.
- Les bâtiments agricoles ne profitent pas de la matière première du bois par manque de développement des filières : pas de production locale de lamellé collé.
- L'installation est très coûteuse, et les jeunes agriculteurs choisissent les matériaux les plus adaptés au regard de leur structure économique. De plus les procédures d'installation sont complexes, et il est difficile de saisir des opportunités de dernière minute (matériau disponible) sans devoir refaire tous les dossiers.

#### Risques :

- Si on souhaite développer la construction en bois local, il faut plus de production de Douglas.
- Les constructions abandonnées ne sont pas reprises, on préfère la construction neuve à la rénovation.



Charbonnat

*Bâtiments éclatés dans l'espace, sans composition d'ensemble*

*Remblais et absence de traitement des abords*



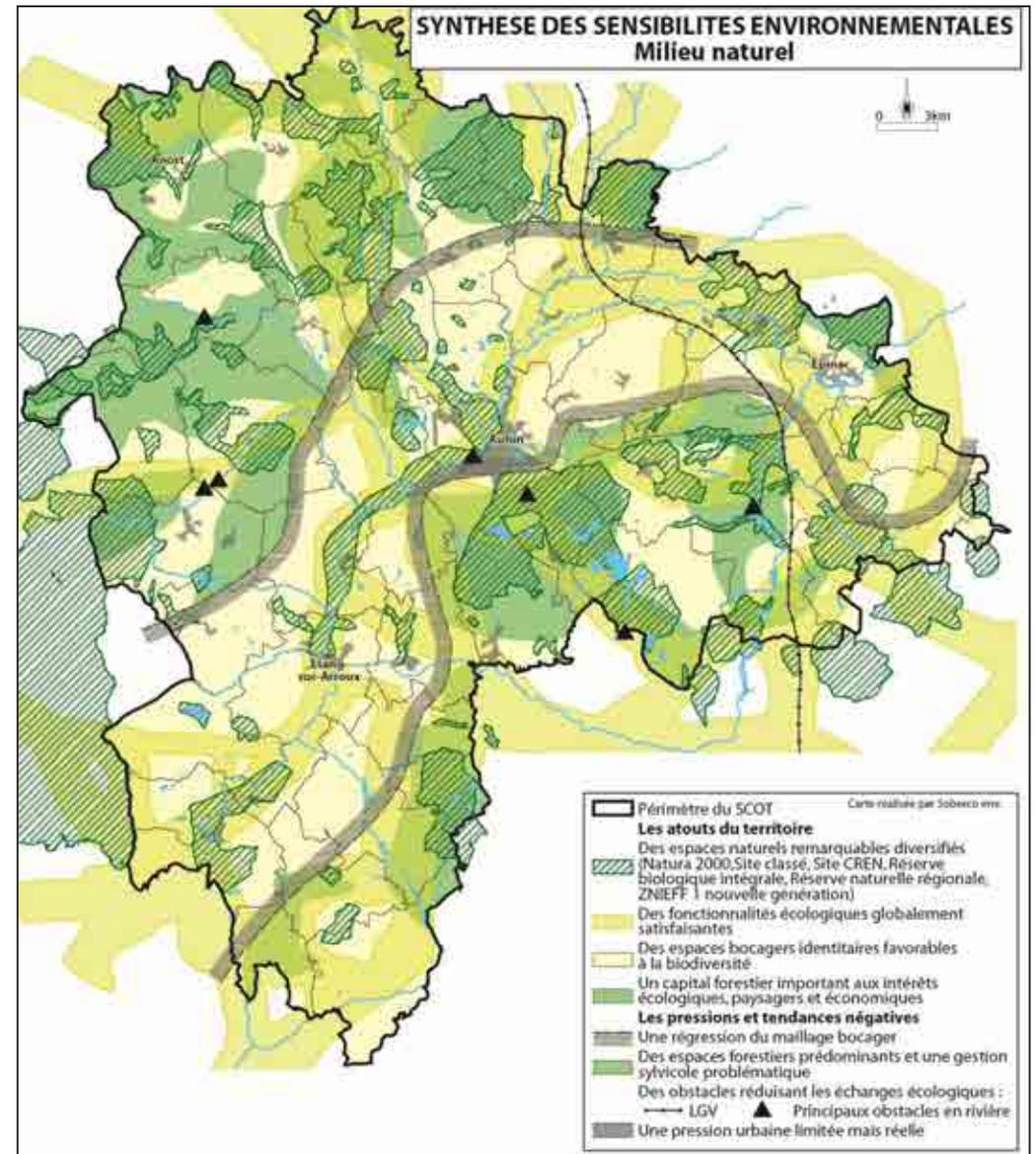
Ferme sur lieu-dit le Bois Saint-Romain

### 3.1. L'AGRICULTURE, LA FORÊT ET LES ESPACES DE NATURE

#### H. DES ESPACES NATURELS FRAGILES ?

##### Risques :

- Il existe plusieurs niveaux d'espaces naturels : les espaces remarquables sont bien protégés, mais la naturalité commune est plus sensible.
- L'eau est une ressource fragile, elle couvre beaucoup de surfaces sur le territoire, mais elle comporte paradoxalement peu de réserves, notamment potables. Les risques liés à la pollution et à la sécheresse sont présents.



Source: SCOT du Pays de l'Autunois Morvan

## 3.1. L'AGRICULTURE, LA FORÊT ET LES ESPACES DE NATURE

### I. QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

« A l'époque, les haies n'étaient pas taillées aussi basses. On exploitait le bois des haies. »

« Inutile de faire de l'éolien dans le Morvan, il n'y a pas de vent. »



Implantation d'éoliennes hors territoire, vue du Lieu-dit Eguilly, Couches



Panneaux photovoltaïques sur toiture, Reclèsne

#### Risques :

- A Anost, la chaufferie communale consomme une surface importante de forêt par an. De trop grandes unités de production risquent de stériliser la forêt dans un rayon étendu.

#### Problèmes :

- Le maraîchage est peu développé, ainsi que la transformation locale, ce qui freine le développement des circuits courts.



L'exploitation des haies pour le bois-énergie, lieu-dit Repas, Auxy



Vente directe, Roussillon-en-Morvan

#### Opportunités :

- On constate une tendance générale à la relocalisation d'activités : chaufferies bois, construction bois, ...
- L'intercommunalité a permis des transferts de compétence et le développement de projets communs : circuits courts dans les cantines.
- Un projet de développement d'énergie participatif est en cours à La Tanière (centrale villageoise).
- Les moulins constituent un potentiel pour le développement de l'énergie micro-hydraulique. On constate actuellement une tendance à la démolition des seuils de moulins pour restaurer les continuités écologiques, mais leur réhabilitation est également possible et permet le développement de micro-centrales.
- Les déchets de l'agriculture et de la sylviculture peuvent être utilisés comme isolants dans la construction.
- L'éolien n'est pas à exclure du territoire, si un travail est fait sur l'intégration paysagère. Un PCAET est lancé sur la CCGAM.

## 3.2. LA VIE LOCALE

---

### LES VALEURS PAYSAGÈRES ASSOCIÉES :

- > La présence régulière de patrimoine bâti (fermes, châteaux ou villages), qui humanise et ennoblit le territoire
- > La silhouette de sites bâtis précis : fermes, hameaux, villages, en crête, en piémont ou en lisières
- > Autun, une ville capitale riche d'un patrimoine remarquable
- > La souplesse des chemins et des routes, comme autant d'invitations séduisantes à la promenade
- > Des paysages préservés apaisants

### LES OPPORTUNITÉS, LES RISQUES ET LES PROBLÈMES :

- A. Une urbanisation pas toujours bien implantée dans le paysage
- B. Une banalisation architecturale et paysagère des activités
- C. Une fragilisation des transitions entre espaces bâtis et agricoles
- D. Une perte de vitalité des centres (vacances, fermeture commerces, ...) et un aspect vieillissant des espaces publics des villages
- E. Une banalisation des aménagements routiers
- F. Des coupures provoquées par les grandes infrastructures
- G. Des mobilités douces inégalement réparties

## 3.2. LA VIE LOCALE

### A. UNE URBANISATION PAS TOUJOURS BIEN IMPLANTÉE DANS LE PAYSAGE

Dans les espaces ruraux, l'urbanisation est traditionnellement diffuse, avec quelques bourgs centraux et denses et de nombreux hameaux et fermes isolées dans le bocage. L'urbanisation récente a tendance à faire disparaître cette structure particulière : urbanisation linéaire entre hameaux, développement de quartiers pavillonnaires banalisants, étalement urbain sans prise en compte du relief, etc.

« Sur la commune d'Antully, les constructions ont été autorisées entre les fermes. L'urbanisation linéaire s'est développée et aujourd'hui, pour cette seule commune, le ramassage scolaire dure 1h.»



Une forme d'habitat traditionnellement diffuse qui ne correspond plus aux enjeux contemporains

« Nous souhaitons conserver une dynamique de construction en hameaux, avec des nouvelles constructions pour 2/3 dans le bourg et 1/3 sur deux hameaux »

« Il y a des terrains constructibles sur les communes, le problème c'est qu'ils sont en dehors du tissu dense »

## 3.2. LA VIE LOCALE

---

### Opportunités :

- Le CAUE 71 mène un travail sur l'insertion des nouvelles constructions dans les paysages : rapport aux reliefs, aux silhouettes de villages, orientation des faitage, végétalisation accompagnant le bâti, teintes et matériaux, etc.
- Le territoire offre un potentiel certain pour le développement de filières locales et biosourcées dans la construction, mais il se concrétise encore peu : pas d'écoquartiers notamment. Quelques réalisations montrent cependant un « frémissement » sur la filière bois locale : halle d'Anost, maisons contemporaines à Saint-Léger-sous-Beuvray.

### Risques :

- Le territoire est pauvre en artisans pour la rénovation dans les territoires ruraux. La demande est cependant importante. La filière artisanale et les savoirs-faires locaux sont à développer : il y a de nombreux menuisiers, mais peu d'ébénistes et il n'y a plus de fabricants de meubles.
- Les projets créatifs, architecturalement, restent marginaux et sont souvent le fait de nouveaux arrivants. La banalisation de l'architecture dans les nouvelles constructions, dominées par des lotissements reproductibles partout en France, n'est pas toujours perçue et ressentie par les habitants.

### Problèmes :

- Avec les nombreux hameaux, le fonctionnement urbain est « dilaté », allongeant d'autant plus les temps de déplacements.
- Le SCoT a mis en œuvre une orientation vers la densité, avec une densité moyenne minimale de 15 lgt/ha dans les villages. Cette prescription est difficilement perçue localement (assimilation à une logique de lotissement non compatible avec l'urbanisation des villages) et un travail de pédagogie semble nécessaire sur les formes urbaines et la densité.
- De nombreuses vieilles maisons de qualité sont à vendre et ne trouvent pas preneur. Paradoxalement, l'urbanisation se poursuit. Un besoin d'aides à la restauration du bâti ancien est constaté pour permettre le réinvestissement du bâti existant.
- On voit peu de nouveaux bâtiments offrant une architecture contemporaine de qualité. Certains sites emblématiques ont pu faire l'objet de très beaux projets (le musée de Bibracte par exemple, où la halle d'Anost). Mais les constructions courantes (maisons) ont peu recours à l'innovation architecturale. Un rapprochement avec l'Architecte des Bâtiments de France, notamment pour les possibilités de réhabilitation/extension du bâti ancien avec inclusion d'architecture contemporaine, pourrait utilement être mené.

## 3.2. LA VIE LOCALE

« Le problème c'est que les gens demandent  
1ha pour une habitation. »

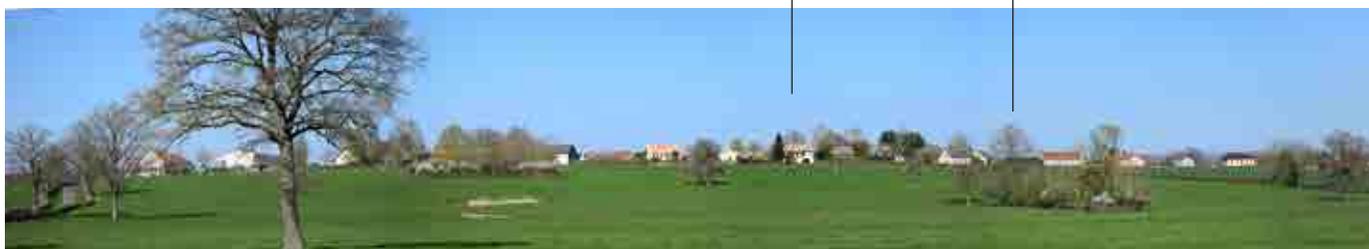


*Une évolution des formes urbaines à la parcelle : des  
maisons de bourgs aux quartiers pavillonnaires*



*Étalement des constructions*

*Rampe d'accès au garage*



*Implantation linéaire  
sur crête très visible*

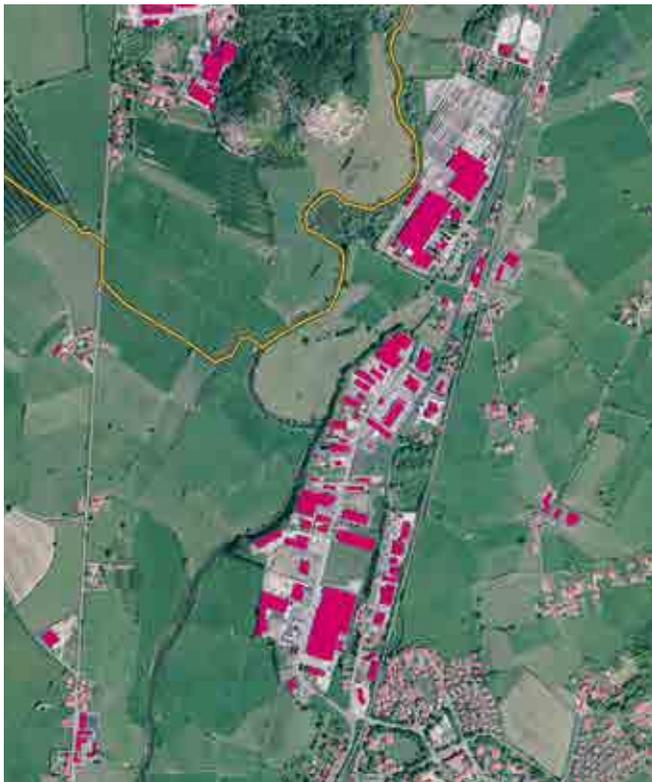
*Séparation des constructions,  
perte des composantes qui  
structurent le village*

*L'importance de la prise en compte des reliefs*

## 3.2. LA VIE LOCALE

### B. UNE BANALISATION ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE DES ACTIVITÉS

Les quartiers d'activités, souvent situés en entrée de ville (Autun, Epinac, Etang-sur-Arroux) se sont développés dans une optique fonctionnelle et en recherchant des effets de vitrine (visibilité le long des routes).



Une emprise importante et une extension linéaire des

#### Risques :

- Les zones d'activités occupent des surfaces importantes et ont tendance à s'étendre de façon linéaire en entrée de ville.
- L'implantation d'infrastructures est essentiellement fonctionnelle, sans prise en compte des vues et perspectives (pylônes électriques, antennes)

#### Problèmes :

- Le traitement architectural des bâtiments d'activités (implantation, formes, couleurs, emplacements) est souvent peu recherché et banalisant. Il peut porter atteinte à la qualité des paysages et au caractère identitaire des villes
- Les abords des bâtiments d'activités sont peu qualitatifs : clôtures hétéroclites, vastes surfaces de stationnement et de stockage minéralisées, etc.
- Les zones d'activités accueillent souvent des panneaux publicitaires imposants. L'accumulation d'éléments de signalisation le long des routes contribue à disqualifier les paysages d'entrée de ville.

*Implantation d'activité isolée niant l'alignement en recul des autres bâtiments d'activités vis-à-vis de la route au premier plan*



Route de Château Chinon à Autun

## 3.2. LA VIE LOCALE

---



*Accumulation de signalétique en entrée de ville d'Autun par la RD 681*



*Stationnements et pylônes en entrée de ville d'Étang-sur-Aroux par la RD 297*



*Des implantations d'infrastructures fonctionnelles, ne tenant pas compte des vues (Saint-Didier-sur-Aroux)*

## 3.2. LA VIE LOCALE

### C. UNE FRAGILISATION DES TRANSITIONS ENTRE ESPACES BÂTIS ET AGRICOLES

La lisibilité des silhouettes urbaines tient souvent à la qualité de leurs limites, marquées par une ceinture de jardins ou de haies bocagères, ou encore s'appuyant sur une ligne naturelle (ripisylve, relief, etc.). Le développement de l'urbanisation se fait cependant parfois en méconnaissance de l'environnement agricole et naturel, oubliant les règles simples qui font la qualité des paysages de l'Autunois et contribuant à brouiller les limites urbaines.

#### Opportunités :

- Le rythme de développement de l'urbanisation a été plus lent dans le Grand Autunois que dans d'autres régions. Le territoire conserve ainsi des transitions encore très qualitatives entre espaces urbains et agricoles. Autun présente notamment des lisières encore remarquablement bien dessinées avec sa campagne ainsi qu'avec les espaces boisés des monts.

#### Risques :

- Certains projets récents en extension urbaine ne traitent pas la transition avec les espaces agricoles (implantation anarchique coupant les continuités agricoles et l'accès aux parcelles, front urbain sans transition végétale ni jardins, clôtures peu qualitative, etc.) et les font peu à peu apparaître comme réserve foncière pour la ville.



*Lisière avec l'espace agricole : L'Arroux et sa ripisylve*

*Lisière forestière*



*Une relation assez franche et lisible entre Autun et sa campagne, vue depuis la Croix de la Libération et depuis la plaine bocagère*

## 3.2. LA VIE LOCALE



*Des extensions récentes sans aménagement de transition (Autun, quartier du village du vallon)*



*Un mitage progressif des franges agricoles par des nouveaux quartiers déconnectés*



## 3.2. LA VIE LOCALE

### D. UNE PERTE DE VITALITÉ DES CENTRES (VACANCES, FERMETURE COMMERCES, ...) ET UN ASPECT VIEILLISSANT DES ESPACES PUBLICS DES VILLAGES

Territoire à dominante rurale, le Grand Autunois connaît un phénomène de dévitalisation des villages : vieillissement de la population, disparition des activités et des services publics, etc. Parallèlement, la diffusion de la voiture individuelle a renforcé sa place dans les espaces publics, contribuant à une perte de convivialité des cœurs de villages.

*« Il y a beaucoup de maisons fermées à Saint-Léger-sous-Beuvray. Un jeune a repris l'hôtel mais la boulangère est partie à la retraite et le médecin est parti aussi. Le manque de formation est un problème. »*



*« La campagne, c'est la ville de demain. Il faut l'inventer en préservant toutes les qualités qu'elle possède aujourd'hui ».*



#### Opportunités :

- Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) d'Autun couvre 74 ha. C'est à la fois une contrainte pour les habitants, qui contribuerait à la vacance des logements, mais il participe également à la sensibilisation des artisans au patrimoine local. Une étude est en cours pour la création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) sur le quartier Marchat et l'interface paysagère ville / campagne.
- L'opération Action Cœur de Ville à Autun mène actuellement plusieurs actions de réhabilitation : Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) centrées sur le renouvellement urbain et l'énergie, Opération de restauration immobilière (ORI). Une réflexion est par ailleurs en cours pour un outil juridique groupé visant à la revitalisation commerciale.
- L'action foncière est un levier pour le maintien des commerces. La commune limitrophe de Glux-en-Glenne a ainsi racheté les murs et pas de porte d'une auberge du bourg pour la maintenir.
- La Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan développe les téléservices, contribuant notamment à limiter les déplacements depuis les villages.
- Le développement des réseaux numériques permet de nouvelles installations dans les villages grâce au

télétravail.

- En Morvan, l'attractivité vient plutôt des valeurs, les gens s'y installent par choix de vie. Il est important de distinguer différentes typologies de territoire par rapport à l'attractivité : recherche de paysages ouverts en Morvan, recherche de la proximité d'Autun dans les bourgs périphériques.
- Plusieurs villages sont en train de réaménager leurs

## 3.2. LA VIE LOCALE

### Risques :

- La perte de vitalité concerne également le centre d'Autun, avec 20 % de vacance résidentielle en centre historique et de nombreuses vacances commerciales.
- Le vieillissement des espaces publics est plutôt perçu dans les villages. Les aménagements trop routiers ou décoratifs des espaces publics (matériaux, profil des voies, palette végétale inadaptée) contribuent par ailleurs à la perte d'identité rurale et villageoise.
- La prédominance de la voiture dans les espaces publics de centre-village entraîne une perte de convivialité et d'attractivité : devantures de commerces occupées par du stationnement, disparition des espaces de rencontre pour les piétons, espaces minéralisés et peu attractifs, etc. Cela contribue à la dévitalisation.
- La fermeture des petites lignes ferroviaires, ou du moins la réduction des fréquences, constituent une menace importante pour l'attractivité du territoire (notamment vers Autun, Etang-sur-Arroux, etc.).

### Problèmes :

- La vacance est importante sur l'ensemble du territoire du Grand Autunois : 14 % de logements vacants contre 10 % à l'échelle de la région. Beaucoup de maisons en ruine n'ont pas de propriétaires connus.
- Les services et commerces quittent peu à peu les villages et descendent vers la plaine.
- La disparition des services publics et commerces entraîne un recours accru à la voiture dans les villages, nécessitant plus d'allers-retours.
- Les visiteurs extérieurs sont marqués par le côté vieillot des centres et leur manque de dynamisme (surtout hors saison), qui ne contribue pas à l'arrivée de nouveaux habitants. Les villages souffrent notamment d'un manque d'attractivité auprès des jeunes : on constate une baisse démographique de près d'un tiers des jeunes.



Façades commerciales masquées par les stationnements à Mesvrin



Vastes emprises dédiées à la voiture à Etang-sur-Arroux

## 3.2. LA VIE LOCALE



*Phénomène de vacance à Saint-Nizier-sur-Arroux*



*Saint-Eugène*

*Vaste emprise minérale dédiée à la voiture*

*Parvis et abords de l'église peu mis en valeur*

*Végétation décorative*

*Sur-largeur de l'emprise de la route*



*Des espaces publics de centre-village peu conviviaux*

## 3.2. LA VIE LOCALE

### E. UNE BANALISATION DES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Les petites routes du Grand Autunois Morvan ne sont pas toujours adaptées à la circulation routière, et certaines ont nécessité des aménagements pour maintenir leur fonctionnalité et améliorer leur sécurité. Cependant, certains aménagements sont parfois trop techniques et normatifs, et peu adaptés à la situation rurale et à la circulation réelle : vastes emprises enrobées, profil raide des talus, enherbement ras, glissières métalliques, excès des panneaux de signalisation, éclairage routier, etc.

*Aspect purement technique de l'ouvrage en béton*



*Pont de Saint-Nizier-sur-Arroux*

*Mobilier banalisants*



*RD 994 entre Boulaye et Saint-Nizier-sur-Arroux*

*Qualité architecturale dévalorisante de certains murs de soutènement*

*Emprise routière très large*



*RD 978 Roussillon-en-Morvan*

#### Problème :

- Les routes actuelles ne sont pas toujours adaptées à la circulation routière (camions, tracteurs) .

#### Risques :

- L'élargissement des voies et le développement des surfaces enrobées contribuent à l'imperméabilisation des sols.

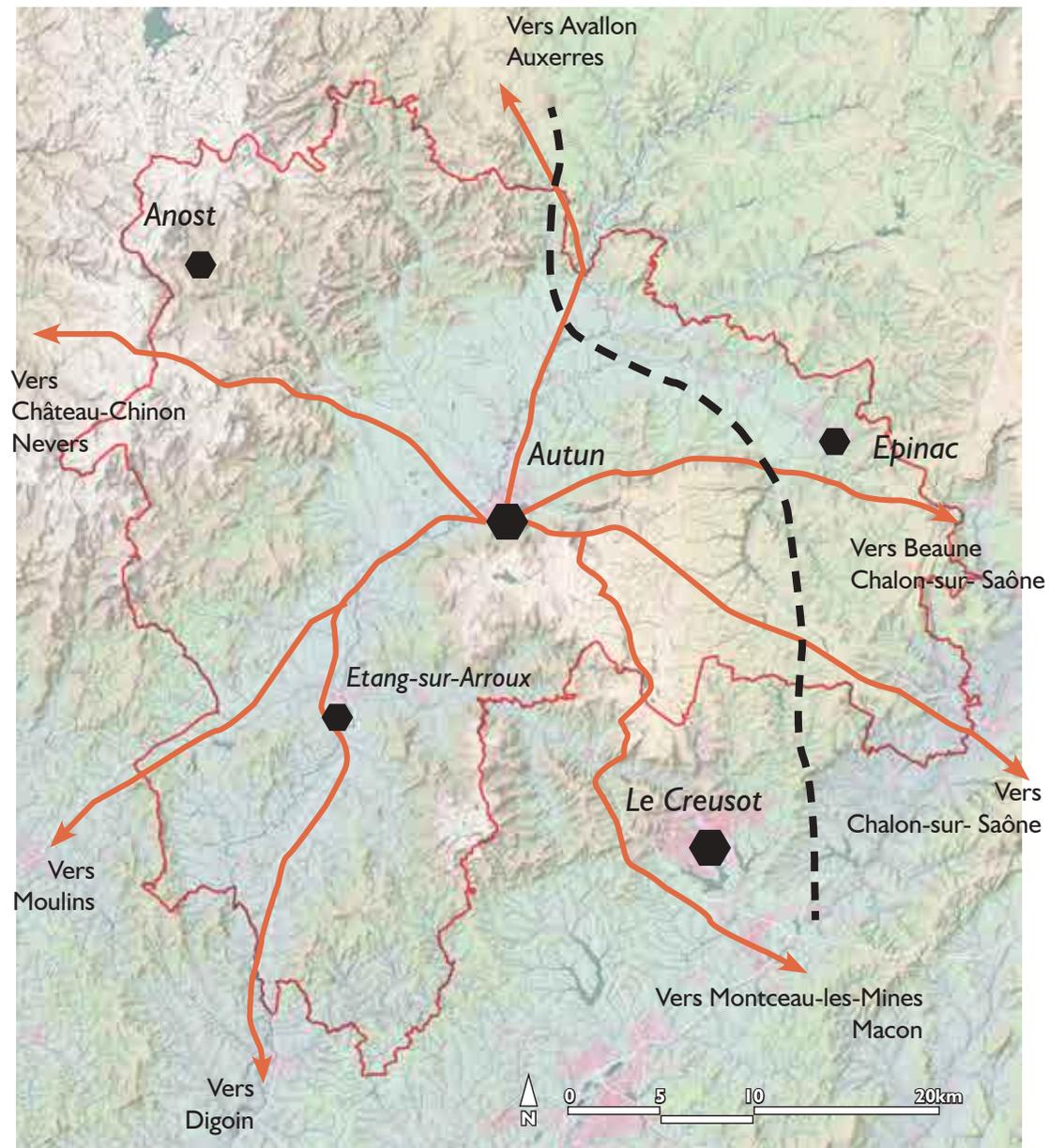
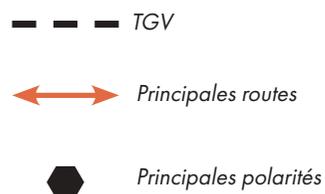
#### Opportunités :

- D'autres types d'aménagements, s'intégrant mieux dans le paysage, permettent d'aménager les routes en maintenant une bonne intégration dans le paysage : revêtements poreux, glissières bois, maintien de la végétation, etc.

## 3.2. LA VIE LOCALE

### F. DES COUPURES PROVOQUÉES PAR LES INFRASTRUCTURES

Les grandes infrastructures, comme les lignes de train, entraînent des coupures franches dans le territoire car elles nécessitent parfois des détours pour pouvoir être traversées. A une plus petite échelle, le passage de routes dans les bourgs, dont le gabarit n'est pas toujours adapté à un espace habité, constitue également des coupures, en raison de la dangerosité de la traversée.



## 3.2. LA VIE LOCALE

---

### Risques :

- Dans les villages-rues, beaucoup de maisons vides ou à vendre sont situées le long des axes très/trop fréquentés.
- Les traversées de bourgs contribuent également à la disqualification des espaces publics : les dispositifs de sécurité sont renforcés, mais la voiture reste prédominante et les aménagements peu qualitatifs.

### Opportunités :

- A l'échelle locale, la LGV est une coupure. Mais c'est également une liaison essentielle vers Paris. Elle nécessiterait de renforcer les accès au Creusot.



*Routes et traversées de bourgs, ici à Auxy*



*Le passage de la LGV proche du barrage du Pont du Roi, Tintry*

## 3.2. LA VIE LOCALE

### G. DES MOBILITÉS DOUCES INÉGALEMENT RÉPARTIES

Le territoire du Grand Autunois est parcouru par un réseau de chemins et de sentiers traversant les espaces agricoles. Associé au réseau routier peu emprunté, il permet aussi bien la promenade que les liaisons piétonnes entre villages et hameaux. Les voies cyclables sont par contre encore rares, et essentiellement localisées dans l'agglomération autunoise. Plusieurs projets de voies vertes sont en cours d'élaboration.



« Les petites routes sont des lieux formidables pour la découverte de la nature mais sont souvent un frein dans la vie quotidienne : pour rejoindre l'école, le travail »



L'utilisation partagée des routes, Saint-Emiliand

#### Opportunités :

- La Communauté de communes du Grand Autunois Morvan promeut les circulations douces.
- Deux voies vertes sont à l'étude, connectant les principales villes du territoire (Autun, Anost, Epinac, Etang-sur-Arroux).

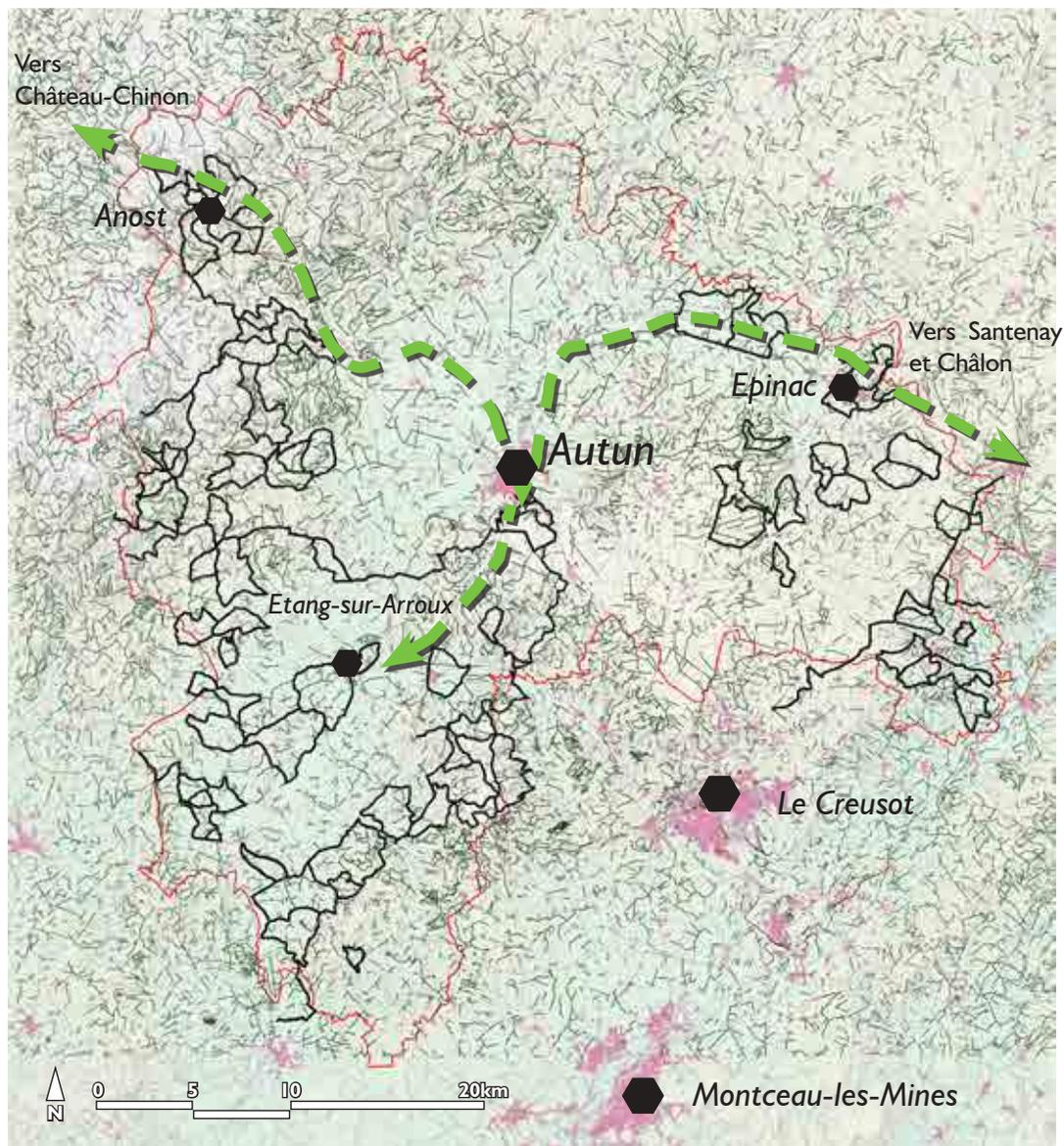
#### Risques :

- Le réseau des petits chemins ruraux est encore dense, mais ils ont tendance à se refermer.
- Les chemins sont peu entretenus, surtout en milieu forestier. Dans les espaces agricoles, certains chemins sont annexés par les agriculteurs dans leurs parcelles et disparaissent.

#### Problème :

- Le réseau des pistes cyclables d'Autun est encore très succinct, et gagnerait à être amélioré.
- Le manque de transports en commun ne permet pas aux territoires ruraux de se passer de la voiture : les villages ne disposent pas de train, les bus n'y passent que 3 ou 4 fois par jour au mieux, et seul le transport à la demande permet de rejoindre Autun.
- Dans les villes, le transport urbain permet de se passer de la voiture, mais cela nécessite des espaces de stationnement pour ceux qui arrivent de la campagne (parkings relais), encore peu développés aujourd'hui.

## 3.2. LA VIE LOCALE



Carte des itinéraires pédestres (Guides rando Autunois Morvan / GR / chemins Pèlerins)

Carte des itinéraires doux

-  Réseau des chemins agricoles
-  Grands itinéraires pédestres  
(Guides rando Autunois Morvan / GR / chemins Pèlerins)
-  Projet de Voie Verte
-  Principales polarités urbaines

## 3.3. LE PATRIMOINE ET L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

---

### LES VALEURS PAYSAGÈRES ASSOCIÉES :

- > L'omniprésence d'arbres épanouis
- > La présence de la pierre brute, sous formes de rochers et chaos
- > La souplesse des chemins et des routes, comme autant d'invitations séduisantes à de la promenade
- > La présence régulière de patrimoine bâti
- > Autun, une ville capitale riche d'un patrimoine remarquable
- > Un riche patrimoine de proximité
- > Les saisons bien marquées, leurs couleurs, lumières et rythmes d'activités variées
- > Une eau vive bien présente qui enrichit les paysages et les milieux

### LES OPPORTUNITÉS, LES RISQUES ET LES PROBLÈMES :

- A. Un patrimoine historique urbain et architectural encore peu mis en valeur
- B. Une simplification et une banalisation de l'architecture
- C. Une transformation des haies et clôtures délimitant les espaces privés
- D. La raréfaction des arbres remarquables
- E. Des mobilités douces inégalement réparties
- F. Des opportunités d'itinéraires paysages et à thèmes
- G. Le développement de l'accueil des visiteurs sur le territoire ?

### 3.3. LE PATRIMOINE ET L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

#### A. UN PATRIMOINE HISTORIQUE URBAIN ET ARCHITECTURAL ENCORE PEU MIS EN VALEUR

Le territoire est riche d'un patrimoine multimillénaire, depuis l'héritage gallo-romain (Bibracte / Théâtre romain, Remparts, Tour des Ursulines à Autun) jusques aux sites industriels (le site Hottinguer/Malakoff à Epinac, les sites des Télots et de Saint-Andoche à Autun, la route de l'énergie... Mais cette richesse est insuffisamment connue, et rayonne peu en dehors du territoire.

#### Opportunités :

- Des travaux ont récemment été effectués sur la Tour de Malakoff (puits Hottinger), qui était en mauvais état sanitaire.
- Les maisons de mineurs de la Garenne à Epinac sont à valoriser dans l'offre de patrimoine industriel existante.
- A l'ouest du territoire, une mine de fluorine peut-être visitée pour faire découvrir les paysages souterrains..

#### Problème :

- Les Télots ne sont plus exploités depuis les années 1950 et pouvaient se découvrir dans le cadre de visites guidées. Le site étant trop dangereux, et constituant par ailleurs un refuge pour la biodiversité, il est désormais fermé au public.

« Les Télots sont le symbole d'Autun. Ce site industriel (sur la route de l'énergie) est laissé en l'état parce qu'il fait partie du patrimoine»



Site des Télots vue depuis la croix de la libération, Autun

« Il y a un manque de communication pour faire connaître le PNR et 'le pays' dans les grandes villes proches (Paris / Lyon / Dijon). Il y a un vrai coup de pub à donner .»



Clefs de lecture historique et géologique d'Epinac



Tour des Ursulines, Autun

### 3.3. LE PATRIMOINE ET L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

#### B. UNE SIMPLIFICATION ET UNE BANALISATION DE L'ARCHITECTURE

Les constructions récentes ont tendance à suivre des modèles standardisés (implantation, volumétrie, couleurs et matériaux), diluant peu à peu la spécificité de l'architecture locale.

#### Opportunités :

- Le CAUE 71 mène un travail sur l'insertion des nouvelles constructions dans les paysages : rapport aux reliefs, aux silhouettes de villages, orientation des façades, végétalisation accompagnant le bâti, teintes et matériaux, etc.

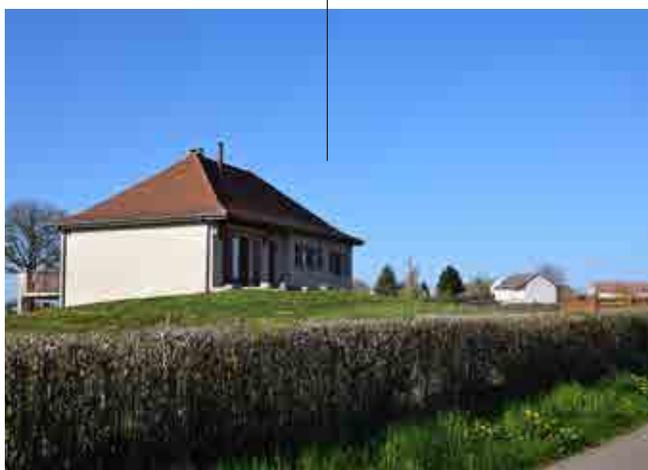
#### Problème :

- De nombreuses vieilles maisons de qualité sont à vendre et ne trouvent pas preneur. Paradoxalement, l'urbanisation se poursuit. Un besoin d'aides à la restauration du bâti ancien est constaté pour permettre le réinvestissement du bâti existant.

#### Risques :

- Le territoire est pauvre en artisans pour la rénovation dans les territoires ruraux. La demande est cependant importante. La filière artisanale et les savoir-faires locaux sont à développer : il y a de nombreux menuisiers, mais peu d'ébénistes et plus de fabricants de meubles.

Construction sur remblais



Antully



Etang-sur-Arroux

### 3.3. LE PATRIMOINE ET L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

#### C. UNE TRANSFORMATION DES HAIES ET CLÔTURES DÉLIMITANT LES ESPACES PRIVÉS

La forme et le traitement des clôtures jouent un grand rôle dans la qualité des paysages urbains. De la même manière que pour l'architecture, le traitement des limites parcellaires peut-être banalisant : clôtures standardisées, entretien insuffisant de la végétation, emploi d'essences non locales, etc.



Auxe

*Haie banalisante, rencontrée partout en France*



Antully

*Haie du pays, contribuant à la personnalité de l'Autunois-Morvan*



### 3.3. LE PATRIMOINE ET L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

#### D. LA RARÉFACTION DES ARBRES REMARQUABLES

La réduction des usages traditionnels de l'arbre champêtre (production fruitière, petit bois, protection contre le soleil, etc.) conduit à la limitation de leur entretien.



#### Opportunités :

- Le Parc Naturel Régional conduit un projet de replantation d'arbres isolés en plein pré.

#### Risques :

- Les arbres en bord de route sont en cours de disparition. Leur préservation est cependant prioritaire, notamment pour leur empreinte dans le paysage, et leur rôle de protection pour les usages doux (ombre).

*« Il y a un problème de gestion, les grands arbres appartiennent aux propriétaires mais les haies et leur entretien sont à la charge de l'exploitant. »*



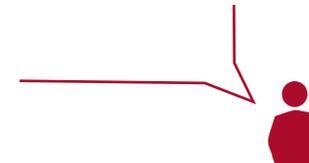
*« Les arbres isolés ne sont pas forcément coupés mais lorsqu'ils deviennent sénescents et qu'ils tombent, ils ne sont pas replantés »*



*« La disparition des arbres isolés, c'est aussi une question d'usage. Prenez le châtaigner par exemple... »*



*« Le problème, pour la pérennisation des arbres et des bosquets en plein pré, c'est que les subventions s'appuient sur les surfaces en herbe. »*



### 3.3. LE PATRIMOINE ET L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

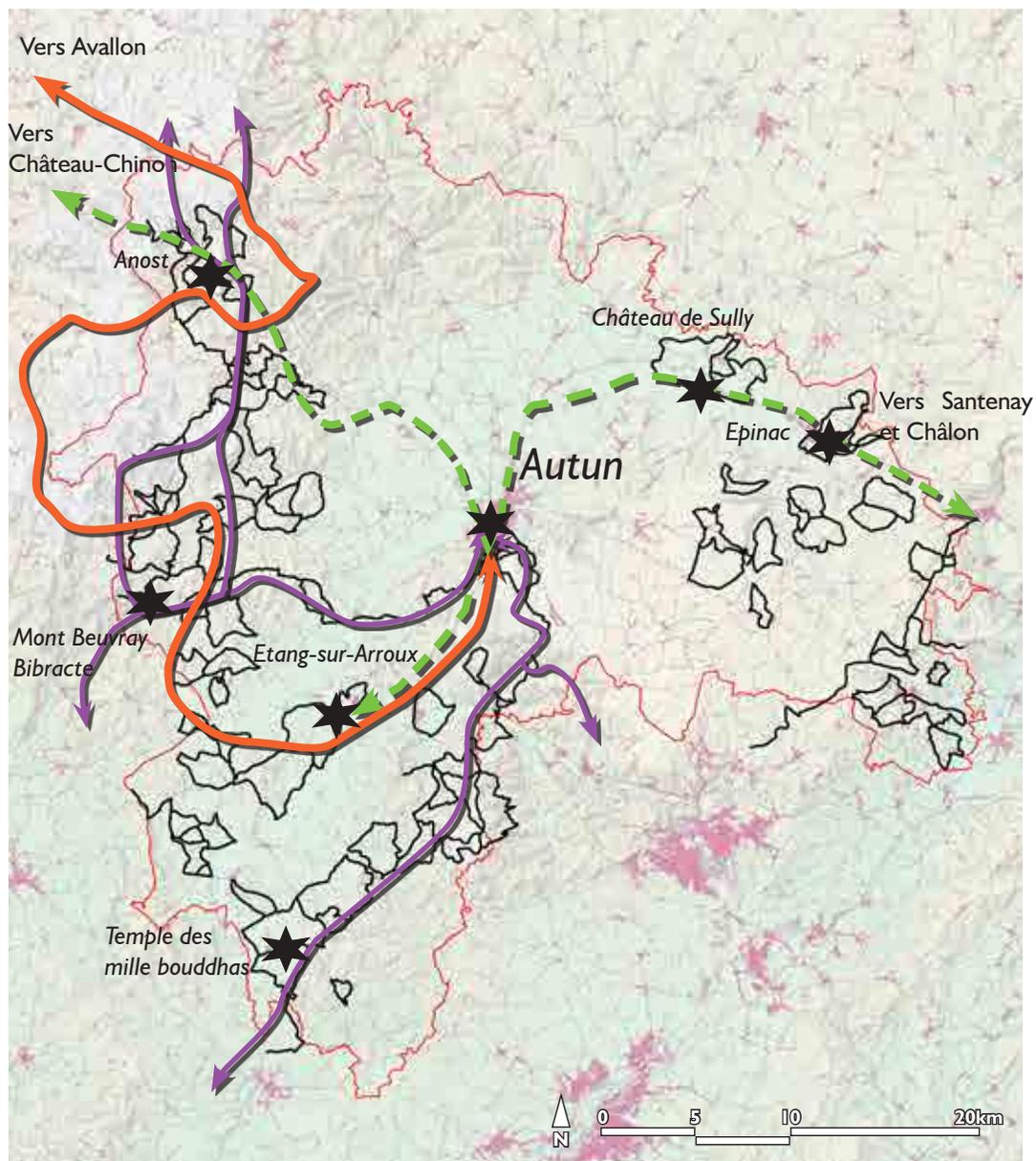
#### E. DES MOBILITÉS DOUCES INÉGALEMENT RÉPARTIES

Les grands itinéraires de randonnées se concentrent dans la région du Morvan et l'Épinacois. Ils sont par contre peu présents dans la partie nord du territoire. Ils restent cependant cohérents avec la présence des grands sites touristiques.

#### Opportunités :

- Deux voies vertes sont à l'étude, connectant les principales villes du territoire (Autun, Anost, Epinac, Étang-sur-Arroux).

Carte des itinéraires doux



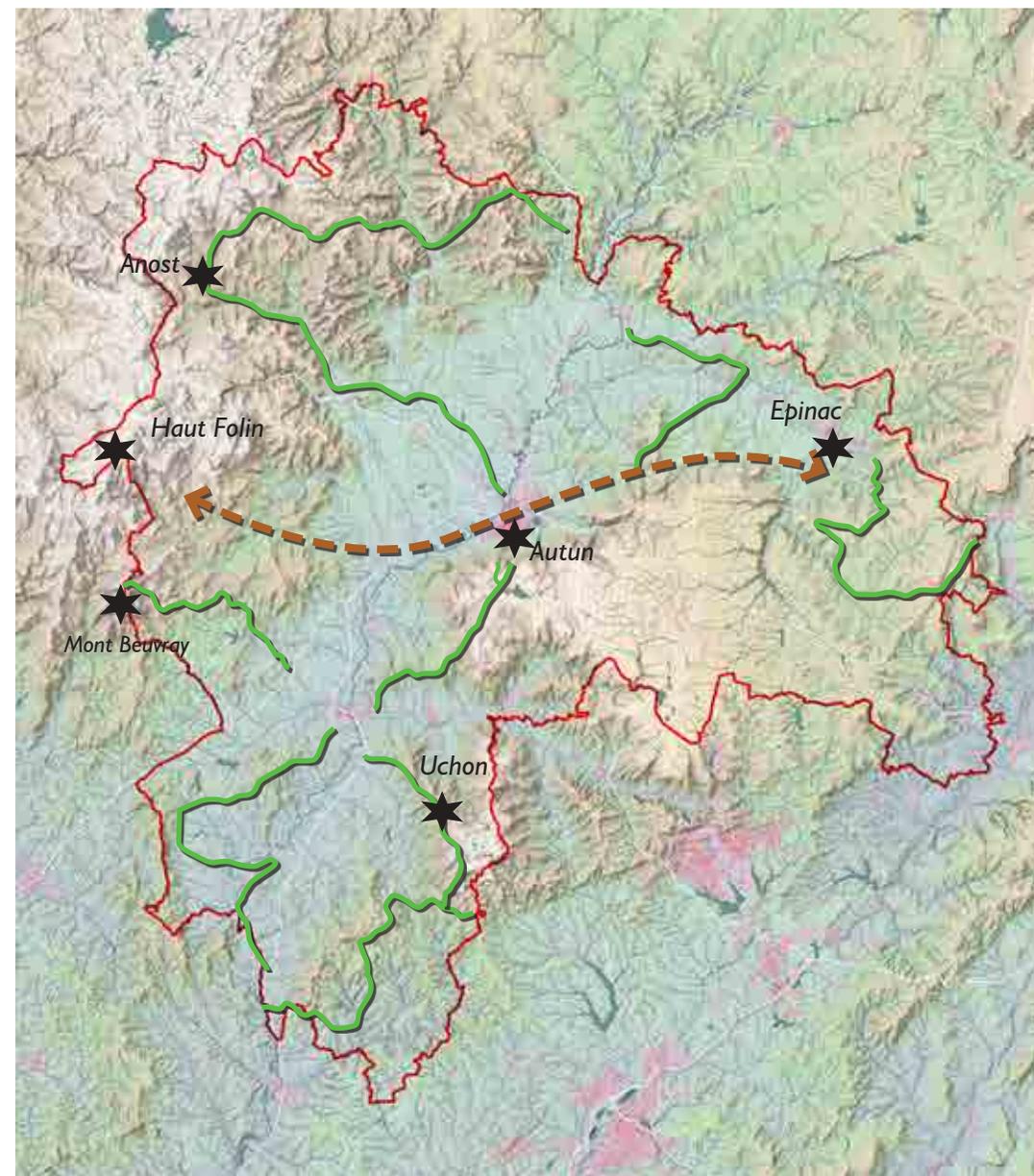
Carte des itinéraires pédestres

### 3.3. LE PATRIMOINE ET L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

#### F. DES OPPORTUNITÉS D'ITINÉRAIRES PAYSAGES ET À THÈMES

Parmi les nombreuses routes offrant une découverte des paysages de qualité, un certain nombre constitue des itinéraires particulièrement remarquables, qui pourraient faire l'objet de valorisations.

Carte des routes paysage



### 3.3. LE PATRIMOINE ET L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

---

#### Opportunités :

- Les voies romaines traversant le territoire pourraient être valorisées, en lien avec le riche patrimoine gallo-romain
- La route de l'Énergie est un itinéraire créé autour du tourisme industriel, reliant les bois du Morvan aux mines de fluorine, aux Télots.
- Les grands itinéraires cyclables sont nombreux à traverser le territoire : route des cols, Grand itinéraire du Morvan depuis le Massif Central au Cap d'Agde et Grande Traversée du Morvan. Ils nécessitent des relais locaux.
- Les associations locales sont dynamiques pour la mise en œuvre de ballades à thème : tableaux de Chalot, « art en chemin », etc.
- Un projet d'itinéraire « eau, pierre, bois » est en cours en Morvan.

#### Risques :

- Les nombreux itinéraires existants sont encore peu mis en réseau et hiérarchisés

#### Problème :

- Les routes gravillonnées ne sont pas adaptées à la promenade en moto, qui constitue pourtant une cible intéressante pour ce territoire rural aux routes sinueuses.

### 3.3. LE PATRIMOINE ET L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

#### G. LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL DES VISITEURS SUR LE TERRITOIRE ?



« Il n'y a pas de déficit de promotion, mais de captation et de diffusion. »

##### Opportunités :

- Les chambres d'hôtes se développent pour l'accueil des randonneurs
- La mobilisation des habitants est également possible à travers le phénomène des « greaters » ou ambassadeurs, qui peuvent faire découvrir par exemple le patrimoine local. Cette dynamique est en phase avec l'idée de découverte lente du territoire, à l'écart des sentiers battus. Un équilibre est cependant à trouver avec les guides professionnels.
- L'attractivité du territoire se fait à plusieurs échelles : il y a des thématiques qui attirent des visiteurs lointains (route des vins, route des énergies, paysages), et d'autres qui sont plus locales. L'enjeu est de fixer les visiteurs plus longtemps, de créer les relais vers des sujets moins courus : petit patrimoine, arbres remarquables, ...
- Une étude touristique a été réalisée récemment sur les profils des visiteurs et le bassin de vie Paris / Lyon / Dijon. Les profils sont donc assez bien connus.

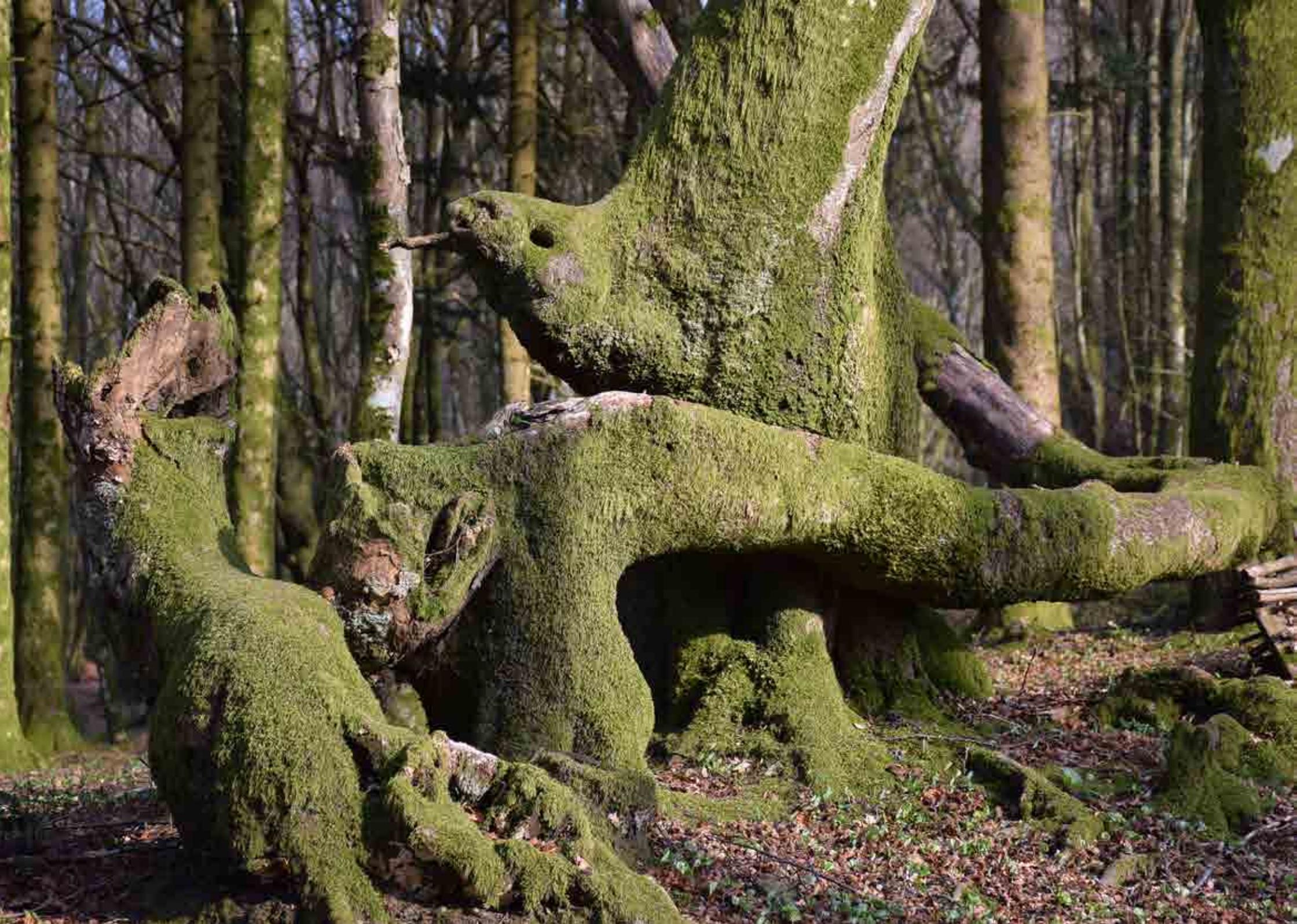
##### Risques :

- Le réseau des guides est encore peu présent sur le territoire, et reste à structurer.

##### Problème :

- Une grande part des visiteurs vient d'un rayon proche. Seul Autun canalise des flux plus lointains. Un déficit d'image à l'extérieur qui ressort des Assises du tourisme. La cathédrale d'Autun et Bibracte sont la locomotive.
- Le territoire offre de véritables atouts pour le tourisme vert, mais la communication est insuffisante pour le concrétiser.





# ANNEXES

## - déroulement des ateliers -

# ATELIERS DE LECTURE DU PAYSAGE

## ORGANISATION

Avec les membres du comité technique et certains élus, deux jours ont été dédiés à des ateliers de lecture du paysage du Grand Autunois Morvan.

Les parcours ont couvert successivement la partie est puis ouest du territoire, marqué par plusieurs points d'arrêts permettant d'échanger sur des sites et thématiques particulières.

Ces ateliers ont permis de préciser les qualités du territoire, pour compéler la partie 2 du diagnostic (les valeurs du territoire), et de faire émerger une première série d'enjeux (opportunités, risques et problèmes).



Communauté de Commune du Grand Autunois Morvan - Plan de Paysage - Phase I : Diagnostic - Février 2019

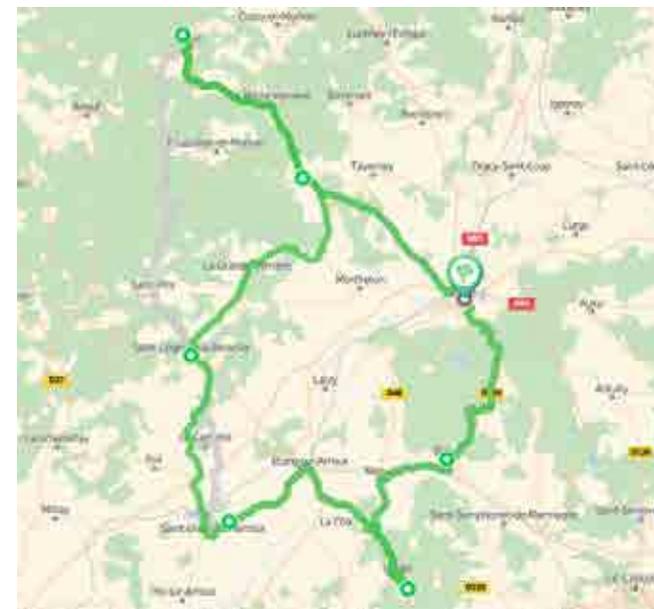
## LUNDI 16 AVRIL 2018

### Matin

- > La Celle-en-Morvan – Bellevue
- > Anost – Haut de Joux
- > Trajet via La Grande Verrière, vallée du Méchet
- > Saint-Léger sous Beuvray – Le bourg
- > Trajet via Saint-Didier sur Arroux, Etang de Bousson
- > Etang sur Arroux – Signal de Beauvoir
- > Repas salle du Champ de Foire à Etang-sur-Arroux

### Après-midi

- > Uchon – Signal d'Uchon
- > Broye – Vallée du Mesvrin RD61
- > Retour Autun via vallée du Rançon – Couhard / Hauts-Quartiers



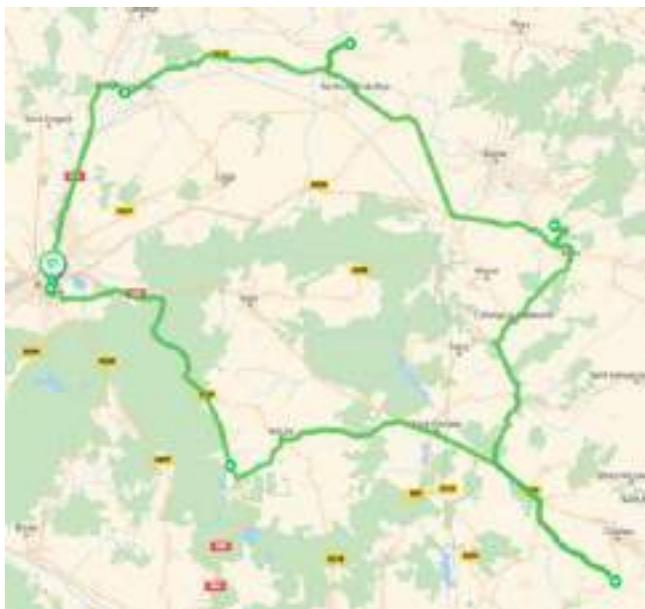
## MARDI 17 AVRIL 2018

### Matin

- > Départ Autun
- > Autun - Croix de la Libération
- > Plateau d'Antully - Les Baumes / Les Denis
- > Couches - Eguilly
- > Saisy - La Forêt
- > Repas salle des fêtes de Sully

### Après-midi

- > Saint-Léger du Bois - Le Grand Moly, Mont Frivaut
- > Retour Autun via zone de l'Orme - entrée de ville / les Télots



## PARTICIPANTS

- > Jean-Claude NOUALLET, Vice-président de la CCGAM et élu référent du Plan de Paysage
- > Magali MEUNIER et Lucienne HAESE, Conseil de Développement du Grand Autunois-Morvan
- > Olivier THIEBAUT, PNR du Morvan
- > Emmanuelle LIMARE, Paysagiste-Conseil CAUE 71
- > Charlène MOREL et Florent GALLET, Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne
- > Bertrand FOLLEA et Pierre ROMANETTO, Agence Folléa-Gautier
- > Francky SABOT et Emmanuel LAFAY, Chefs de projets CCGAM
- > Elus du territoire

# ATELIERS THÉMATIQUES

## ORGANISATION

Ces ateliers se sont déroulés sur une journée, autour de trois temps, chacun dédiés à une thématique :

- > La forêt et l'agriculture
- > La vie locale
- > Le tourisme

Réunissant différents acteurs locaux en salle, ils ont permis d'échanger, à partir d'un support de présentation et de cartes grand format, sur les enjeux associés à ces différentes thématiques, et ont permis de compléter la partie 3 du diagnostic (les opportunités, les risques et les problèmes).



## DATE

29 novembre 2018

## PARTICIPANTS

- > ALEXANDRE Laurent, Conseil de développement (agriculteur bio)
- > ALUZE Jean-François, Maire de Broye
- > BERAUD Corinne, Adjointe au maire de Saint-Prix
- > BOISSARD Roland, Conseiller municipal Autun
- > BOISSEAU Marc, Conseil de développement (forestier)
- > BORDE Bruno, CRPF
- > BOUARD Hervé, Maire d'Épertully
- > BROCHET Hubert, Guide Bibracte
- > BROCHOT Marie-Christine, Conseil de développement
- > CHAMOY Maurice, Maire de Collonge-La-Madeleine
- > COUTURIER Nicolas, CAUE 71 (architecte-conseil)
- > FLECHE Marie-Claude, adjointe au maire de Couches
- > GUIBERT Marie, DRAC UDAP71 (ABF)
- > HORREIN Mathilde, DADT CCGAM (stagiaire)
- > JACSON Gérard, Adjoint au maire d'Antully
- > JEANNIN Luc, Conseil de développement (agriculteur FDSEA)
- > KUNZ Simone, Adjointe au maire de Dracy Saint-Loup
- > LABBE-BOURDON Estelle, Inspectrice des sites - DREAL
- > LATOUR Marie-Amandine, DADT CCGAM (pôle agriculture et circuits courts)
- > LIMARE Emmanuelle, CAUE 71 (paysagiste-conseil)
- > MIQUEL-ENFRU Ghislaine, Conseil de développement (commerçante)
- > NOUALLET Jean-Claude, VP CCGAM, maire d'Anost
- > NOUVEAU Caroline, DDT71 (SAT)
- > PASQUET Anne, Service patrimoine - Ville d'Autun
- > PERRUSSEL Emma, Parc du Morvan (Mission Energie)
- > RATIE Emmanuel, Chambre d'Agriculture
- > SIMO Delphine, DADT CCGAM (pôle mobilité)
- > THIEBAUT Olivier, Parc du Morvan (urbanisme et paysages)
- > ULTSCH Justine, Chef de projet aménagement urbain - Ville d'Autun
- > VIGNERON Bruno, DDT71 (Planification de l'urbanisme)





**Étude commanditée par :**

Communauté de communes du Grand Autunois - Morvan (CCGAM)



**Étude réalisée par :**

Agence Folléa-Gautier, paysagistes DPLG - urbanistes (mandataire)

100 avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge

tel 01 47 35 71 33, fax : 01 47 35 61 16

mail : [agence@follea-gautier.com](mailto:agence@follea-gautier.com)

site : [www.follea-gautier.com](http://www.follea-gautier.com)